## « Radio-Télévision » : sciences et télé




# Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – Nº 14844 7 F – DIMANCHE 18 - LUNDI 19 OCTOBRE 1992 FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE


### Les conclusions du conseil européen de Birmingham

# Les Douze veulent une Communauté plus transparente et plus proche des citoyens

*Les Douze, réunis à Birmingham, vendredi 16 octobre, ont voulu montrer aux opinions publiques qu'ils avaient entendu leur message. Tout en réaffirmant hautement la validité et le caractère inaltérable du traité de Maastricht, ils ont, détaillé les voies à explorer, avant le sommet d'Edimbourg en décembre, pour progresser sur le chemin d'une meilleure répartition des responsabilités entre les Etats et la Communauté. Ils ont souhaité une plus grande transparence du processus de décision et un contrôle démocratique plus efficace. M. François Mitterrand a souhaité que cet aggiornamento des méthodes communautaires permette de desserrer « le carcan qui pèse sur les peuples ».*

## L'ombre de la crise

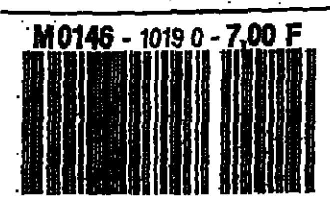
LE conseil européen extraordinaire de Birmingham, convoqué au lendemain du référendum français, en pleine tempête monétaire, par M. John Major a rempli la mission que lui assignait la grande majorité des Douze : réaffirmer, à l'intention des marchés financiers, comme de l'opinion, leur attachement à la construction européenne et au bon achèvement du processus de ratification du traité de Maastricht. Toute idée de renégociation du traité demeure proscrite.

Il s'agissait, pour l'heure, de lever les incertitudes, d'indiquer que, dans l'esprit des Douze, la voie était tracée avec clarté et suivie avec détermination. Au plus fort de la tourmente, M. Major avait un instant imaginé entraîner la Communauté dans une réforme du système monétaire européen (SME), projet qui aurait compromis la mise en œuvre du programme d'union économique et monétaire (UEM). Avec ménagements, les Onze l'ont prié de renoncer à de tels errements, ce à quoi il s'est rapidement résigné.

DES velléités réformatrices du premier ministre britannique il ne reste plus sur la table que le débat sur la « subsidiarité » : une tentative de relecture du partage des responsabilités entre les Etats et les institutions de la CEE. Tout en souhaitant éviter l'écueil d'une Europe trop technocratique, la majorité des Etats membres – cela a été confirmé à Birmingham – entend éviter une remise en cause insidieuse du pouvoir d'initiative de la Commission européenne, convaincue qu'une telle évolution, souhaitée à Londres, conduirait à une Communauté sans imagination et sans idées. Là aussi, la stratégie européenne de M. Major semble en passe d'échouer, au point que la perspective d'un débat de ratification très difficile aux Communes prend de plus en plus corps.

LA prolongation de la récession et les souffrances qu'elle entraîne donnent des atouts aux adversaires de M. Major. Comment croire aux bienfaits de l'aventure européenne alors que la crise s'aggrave sans être traitée ni même évoquée dans l'enceinte d'un conseil européen ? Plus encore que des explications, l'opinion publique, pour être mobilisée, a besoin d'élan. Croit-on en effet que la perspective d'une prospérité promise pour l'an 2000, grâce à une politique des « petits pas », peut satisfaire ceux-là, toujours plus nombreux, qui subissent les dégâts de la crise ? M. Jacques Delors dénonce en privé comme dangereux pour la cause européenne ce décalage entre les attentes du présent et les promesses d'avenir.

A l'Est, la situation est désolante ; l'économie américaine n'échappe pas à la léthargie ; l'Europe, plus que jamais, a besoin d'initiatives pour retrouver par ses propres moyens la voie de la croissance. Mais l'engourdissement n'a pas vraiment cédé la place, à Birmingham, à une véritable audace créatrice. L'Europe manque de « leadership ».


M0146 - 1019 0 - 7,00 F

## Convaincre les opinions

BIRMINGHAM

*de nos envoyés spéciaux*

La tonalité de ce conseil européen extraordinaire devait être consensuelle et, grâce aux efforts accomplis dans ce sens par chacun des participants, cet objectif a été atteint. Le souci prioritaire des chefs d'Etat et de gouvernement des Douze est en effet aujourd'hui de faciliter la ratification du traité de Maastricht, là où l'opération n'a pas encore été menée à son terme, en particulier bien sûr en Grande-Bretagne. Il reste à voir si l'exercice de cohésion et d'unanimisme auquel viennent de se livrer, un peu laborieusement, les Douze aidera efficacement M. John Major à convaincre son opinion publique, puis le Parlement de Westminster.

L'Union économique et monétaire, pierre angulaire du traité de Maastricht, la stabilité et la prospérité qu'elle est supposée susciter, leur paraîtront peut-être bien lointaines au regard de la crise économique inextricable dans laquelle se débat la Grande-Bretagne. C'est sans doute ce que voulaient signifier les mineurs, frappés par une vague de licenciements, qui ont manifesté dans les rues de Birmigham *(voir l'article de Laurent Zecchini)*.

Pour être probablement utile, la thérapie de « patronage » (transparence, visibilité, pédagogie...) que les Douze se proposent de mettre en œuvre pour soigner le malaise de l'opinion publique à l'égard de la construction européenne permettra difficilement, on le devine, de surmonter cette impression de décalage entre un quotidien souvent désespéré et des promesses de lendemains qui chantent.

En outre, la cohésion qu'ont tenu à affirmer les chefs d'État et de gouvernement demeure fragile et masque même des divergences persistantes.

PHILIPPE LEMAITRE et PIERRE SERVENT

*Lire la suite et l'article de LAURENT ZECCHINI page 3*

### Grâce à l'abstention des élus communistes

# Les députés ont adopté la loi anti-corruption

*L'Assemblée nationale a adopté, en première lecture samedi matin 17 octobre, le projet de loi sur la prévention de la corruption et la transparence de la vie économique, grâce aux voix socialistes et à l'abstention des députés communistes. Les polémiques auxquelles avaient donné lieu les dispositions relatives à la publicité se sont apaisées car le gouvernement a accepté de maintenir, « de facto », une forme de commission d'agence pour l'achat d'espaces publicitaires.*




*Lire page 7 les articles de MICHEL COLONNA D'ISTRIA et GILLES PARIS*

# La revanche de l'Indienne

## *Lauréate du Nobel de la paix, Rigoberta Menchu symbolise les souffrances et les espoirs des descendants des Mayas au Guatemala*

SAN-JOSÉ (Costa-Rica)

*de notre correspondant*

*Indienne* dans une *société* raciste, femme dans un pays machiste, *militante révolutionnaire* face à une oligarchie ultra-conservatrice qui n'a pas hésité à éliminer physiquement des dizaines de milliers de paysans pour maintenir sa domination sur les descendants des Mayas d'Amérique centrale (près de 60 % des neuf millions d'habitants du Guatemala), la lauréate du prix Nobel de la paix, la Guatémaltèque Rigoberta Menchu, avait toutes les raisons de séduire le jury d'Oslo, qui a fait connaître son choix vendredi 16 octobre dans la capitale norvégienne.

Un choix qui, pour les organisations latino-américaines de défense des droits de l'homme et pour les sympathisants de la lutte des Indiens contre les oppresseurs issus de la « conquête » espagnole, allait de soi en cette année du cinq centième anniversaire de l'arrivée de Christophe Colomb sur le continent américain. La décision du jury d'Oslo va, en revanche, provoquer des grincements de dents chez les autorités civiles et militaires du Guatemala, qui avaient manifesté leur mauvaise humeur, il y a quelques mois, en présentant une contre-candidate dans l'espoir, tout à fait vain, de barrer la route à Rigoberta Menchu.

La classe dirigeante guatémaltèque, et plus particulièrement l'armée, *considère en effet* cette Indienne de trente-trois ans, dont les parents et le frère de seize ans ont été atrocement torturés avant d'être assassinés au début des années 80 par des militaires, comme un élément-clé de la propagande de la guérilla à l'étranger.

BERTRAND DE LA GRANGE

*Lire la suite et l'article d'HENRI TINCQ, page 6*





# Programme commun du rire

## *S'unir pour faire du drôle avec du triste c'est le pari gagné de Guy Bedos et Muriel Robin*

par Danièle Heymann

Faire rire ses contemporains, à l'heure qu'il est ? *Il faut être fous.* Ou bien drôles. C'est le cas de Bedos et Robin. Ils sont ensemble à l'Olympia pour plusieurs mois et c'est déjà presque complet. On veut les voir, les entendre, on est des dizaines de milliers. On se sent comme appellés. C'est un mystère, cet appétit, ce désir. Une confiance d'emblée, une approbation préalable et tacite, *ils ont eu raison*, le petit brun nocturne et la grande blonde solaire, d'abandonner la glorieuse solitude de leurs égo-shows. One man, one woman, ça ne fait pas forcément un duo. Là, si. Et c'est beau.

On sait qu'à l'occasion de la cérémonie des Molières, l'année dernière, il y a ce joli coup de foudre professionnel, on donne un sketch ensemble pour amuser les camarades, et c'est la France entière qui se marre. Ça aurait pu s'arrêter là. Mais non. Quand on a su que c'était plus sérieux, qu'ils allaient s'unir pour la *bonne cause* d'un programme commun, on s'est inquiété, faux *jetons* : *ne vont-ils pas tirer chacun* la couverture ? Guy Bedos répondait : *« C'est le meilleur moyen pour que le lit soit bien bordé. »*

A l'Olympia, il l'est. Deux jolis monstres de scène, deux comédiens, *marchent* l'un vers l'autre, s'apprivoisent, s'éloignent, se rejoignent. On craint un peu parfois qu'ils se lâchent la main, que l'un soit tenté de manger l'autre, mais le spectacle se rattrape bien sur le trapèze volant du rire.

*Lire la suite page 14*

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH; Tunisie, 750 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles/Réunion, 9 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 190 PTA; G.-B., 85 p.; Grèce, 220 DR; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L; Luxembourg, 42 FL; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 2,75 FL; Portugal, 170 ESC; Sénégal, 450 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 1,90 FS; USA (NY), 2 $ ; USA (others), 2,50 $.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du Monde ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du Monde.
Le Monde-Entreprises.
M. Jacques Lesourne, gérant.

Le Monde PUBLICITE S.A.
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guiu, Philippe Dupuis, Isabelle Tsaïdi
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL le Monde et de Médias et Régies Europe SA.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33





Le Monde

Edité par la SARL Le Monde
Comité de direction :
Jacques Lesourne : gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)
Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon
Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

# DATES

Il y a soixante-quinze ans

## L'exécution de Mata Hari

par Christiane Chombeau

UNE petite brume automnale enveloppe le polygone de Vincennes. Douze soldats du quatrième régiment de zouaves se mettent en position, en ligne de six. Devant eux, une femme qui refuse qu'on lui attache les mains et qu'on lui bande les yeux. Elle porte une robe gris perle et un manteau bordé de fourrure, un chapeau de paille avec un voile et des souliers signés Paquin. Juste avant que l'officier lève son sabre pour commander le feu, elle envoie de sa main gantée un ultime baiser en direction des curieux, venus guetter ses derniers moments. Une salve retentit enfin, suivie du coup de grâce. Il est 6 h 15 du matin, et le soleil s'est levé quatre minutes plus tôt.

Ce lundi 15 octobre 1917, Margaretha Zelle, plus connue sous le nom de Mata Hari, vient d'être exécutée. La célèbre danseuse-croqueuse d'hommes avait été, le 25 juillet, reconnue coupable d'intelligence avec l'ennemi allemand. Son procès n'avait duré qu'une journée et demie, et les sept jurés appartenant au troisième conseil de guerre permanent du gouvernement militaire de Paris s'étaient prononcés sur un dossier jugé bien maigre aujourd'hui. Tandis que le corps de Margaretha Zelle, abandonné de tous (personne ne le réclamera), était confié à la science, la légende de Mata Hari commençait à fleurir.

Tout a été dit sur cette femme. Tout et n'importe quoi. Sa vie, où se mêlent sexe, officiers et espions, possédait tous les ingrédients qui stimulent les imaginations. Tout ce délire sur sa vie n'aurait pas été pour déplaire à Margaretha Zelle, qui était une pure mythomane. Elle était née le 7 août 1876 à Leeuwarden, dans la Frise, dans le nord des Pays-Bas, et avait été adulée par son père, Adam Zelle, un riche chapelier, baron dans ses rêves. Le jour de ses six ans, celui-ci lui offrit une voiture à quatre places tirée par des chèvres, et, bien évidemment, plus tard, il l'inscrivit dans le pensionnat le plus huppé de la région. Près de cinquante ans après, un écrivain, Sam Waagenaar, l'auteur de *Mata Hari* (1), a rencontré d'anciennes camarades de Margaretha qui se souvenaient encore de cette petite fille dont le teint ambré et les cheveux noirs contrastaient avec leurs peaux de blondes, et qui osait venir à la pension en robe de velours rouge tandis qu'elles portaient l'uniforme.

### Une seule solution : le mariage

Cette vie de conte de fées s'écroule soudainement en 1889 avec la ruine du commerçant, qui abandonne son foyer. La mère en meurt deux ans plus tard, et les enfants sont répartis dans la famille. Margaretha étant douée pour les études, on l'inscrit à l'école normale pour devenir institutrice, mais le directeur de l'établissement abuse d'elle. Elle n'a pas dix-sept ans. Elle s'enfuit de l'école. On la confie à un oncle habitant La Haye.

Margaretha décide alors de prendre son sort en main. Elle veut partir de chez son oncle, et pour cela il n'y a qu'une seule solution : le mariage. Nous sommes en mars 1895. Elle tombe sur une petite annonce indiquant qu'un capitaine de l'armée hollandaise, basé aux Indes néerlandaises (l'Indonésie actuelle), en convalescence dans son pays, cherche une épouse. Le 13 juillet 1895, Margaretha Zelle, dix-neuf ans, se marie avec John Rudolf Mac Leod qui, certes, a quarante et un ans, mais porte magnifiquement l'uniforme. L'uniforme auquel, dira-t-elle plus tard, elle n'a jamais su résister.

Les premières querelles éclateront dès le voyage de noces. La vie aux Indes néerlandaises ne fera qu'envenimer leurs relations. Lui souhaitait une femme d'intérieur, économe (sa solde est plutôt maigre), dévouée à son mari et à ses enfants. Elle voudrait que son mari la sorte plus souvent, elle s'habille comme les femmes du pays, et se moque éperdument des cancans qu'elle déclenche dans le microcosme colonial.

La mort accidentelle de leur fils à l'âge de trois ans et demi, en juin 1899, finit de les séparer. Quand le couple revient en Europe, le tribunal confie la garde de Jeanne Louise, née en 1899, à la mère, et lui accorde une pension. John n'accepte pas le jugement, enlève sa fille, et refuse de payer la pension.

### Devenir danseuse

Margaretha Zelle-Mac Leod se retrouve à vingt-six ans seule, sans fortune et sans métier. Un rêve l'obsède : Paris, et surtout le Paris nocturne. Elle veut s'amuser, briller et connaître le luxe. Elle a appris le français en pension et se débrouille bien. Elle fait un premier voyage en 1903, pose pour des peintres. Mais elle est très grande, sa poitrine est plate, les artistes la boudent. Elle retourne aux Pays-Bas. Quand elle reviendra l'année suivante, ce sera pour conquérir les salons parisiens.

Lors de son premier voyage en France, elle a observé que les ballets exotiques (interprétés notamment par Isadora Duncan ou Loïe Fuller) étaient à la mode. Elle décide de devenir à son tour danseuse. Elle raconte qu'elle a passé son enfance dans les temples de Siva, que sa mère était prêtresse et qu'elle a été initiée aux danses sacrées. Elle mise sur la crédulité des journalistes et des snobs qui fréquentent les salons. Elle gagne.

Très vite le tout-Paris se bat pour s'assurer le spectacle de cette « Lady ». Son secret tient en peu de mots : exotisme et érotisme. Elle attache beaucoup d'importance au décor, à la musique, et n'hésite pas à donner mille explications mystiques aux voiles qu'elle arrache de son corps pour les lancer au dieu Siva. Quand elle enlève le dernier voile, seules deux coquilles en perles cachent sa poitrine. Il lui manque un nom. Elle le trouve : ce sera Mata Hari, ce qui veut dire « œil du jour » ou « soleil » en malais.

1905 sera l'année de sa consécration. Emile Guimet, un industriel lyonnais qui a fait fortune avec le bleu de lessive, l'invite à se produire le 13 mars, dans le musée qu'il a fondé et qui porte son nom. Fred Kupferman, dans son *Mata Hari*, raconte : « Mata Hari a demandé et obtenu 1000 francs-or pour se produire. Un ouvrier gagne alors 5 francs-or par jour. Pour ce même cachet, elle mime, en ôtant tous ses voiles dans le salon nationaliste de Mme de Loynes, mécène de l'Action française, l'éveil des serpents sacrés. Il y a là un cénacle d'intellectuels de droite autour de Jules Lemaître et du jeune Léon Daudet. Mata Hari les emballe et ils vont faire son succès. »

Ils entraîneront aussi sa perte car si, pour l'heure, ils vomissent ensemble les Anglais (ils souhaitent la victoire des boers en Afrique du Sud) et la république maçonnique, demain le cosmopolitisme de Mata Hari leur deviendra suspect. Le même Léon Daudet, confondant journalisme et délation, fera une chasse effrénée aux étrangers et aux espions, réels ou supposés, dont elle fera les frais.

Avant, elle rencontrera Colette (qui l'imitera plus tard dans l'art de l'effeuillage, aux Folies-Bergère), Cécile Sorel, Gaston Meunier, le roi du chocolat, et dansera chez la princesse Murat, Henri de Rothschild, la poétesse Nathalie Barney, Renée Vivien... Un de ses amants, l'avocat Edouard Clunet (son défenseur lors de son procès), lui présente le courtier Gabriel Astruc, qui devient, pour dix ans, son impresario, et lui décroche immédiatement un contrat à l'Olympia. Elle devient le sujet de cartes postales, on fabrique des cigarettes et des galettes à son nom !

A partir de 1906, sa célébrité dépasse l'Hexagone, elle se produit à Madrid (où elle rencontre l'ambassadeur Jules Cambon, qui sera, lors de son procès, le seul à témoigner en sa faveur), Monte-Carlo, Berlin, Vienne et Rome... La liste de ses amants s'allonge. Elle est courtisée par Massenet, Puccini, mais aussi par des diplomates, des hommes politiques. En Allemagne, elle raconte qu'elle a rencontré le fils de Guillaume II, le Kronprinz. Mais, plus elle élargit le cercle de ses admirateurs, plus elle est seule.

Elle est insouciante, vit au jour le jour et dépense sans compter. Lorsqu'elle est amoureuse, elle disparaît. En 1910-1911, elle se terre en Touraine avec le banquier Rousseau. Pendant ce temps, le public l'oublie. Gabriel Astruc a de plus en plus de mal à lui trouver des contrats. Elle dépend plus que jamais de ses amants. Quand la guerre éclate, elle est en Allemagne en compagnie du chef de la police, Griebel. Elle renonce à jouer au théâtre Métropole à Berlin, et cherche à regagner les Pays-Bas. Comme on lui a saisi ses fourrures et ses bijoux, c'est un compatriote fortuné qui lui paie le voyage.

Paris, en 1916, fourmille d'officiers de toutes nationalités qu'elle ne demande qu'à connaître. Elle s'entiche d'un jeune lieutenant russe, Vadim Masloff. Cette rencontre sera capitale. Lors de son arrestation, en 1917, Mata Hari racontera que c'est parce qu'elle avait besoin d'argent pour l'épouser qu'elle a accepté, en 1916, de travailler pour le capitaine Ladoux, le chef du service d'espionnage et de contre-espionnage. Ladoux, après avoir nié, lors du procès, avoir embauché Mata Hari, reconnaîtra, dans une autobiographie, avoir passé un accord tacite avec elle : elle devait se rendre aux Pays-Bas et attendre qu'on la contacte pour une mission.

### Le jeu du chat et de la souris

Mata Hari avait choisi de passer par l'Espagne et de prendre le bateau. Celui-ci fut intercepté par les Anglais, qui la prirent pour l'espionne allemande Klara Bendix, danseuse également et qui lui ressemblait vaguement. Il fallut plusieurs jours à Mata Hari pour persuader le chef de la Special Branch, Basil Thomson, de son erreur. Elle a la naïveté de lui dire qu'elle travaille pour Ladoux, qui, interrogé par ses collègues anglais, n'apprécie pas et envoie un câble disant qu'il ne comprend rien et qu'il faut renvoyer la personne en Espagne. Ce qui est fait.

Naïve et têtue, la danseuse se précipite à l'ambassade d'Allemagne. Son plan, dira-t-elle au capitaine Bouchardon, chargé de l'instruction, était de séduire le capitaine von Kalle pour en soutirer des renseignements qu'elle se hâterait de transmettre aux Français. Elle séduit en effet von Kalle. Elle rapporte également tout ce qu'elle en obtient au colonel Denvignes, le chef du renseignement français, qui en profite pour lui faire la cour.

Malheureusement pour elle, si le colonel Denvignes rapporte à Paris les informations, il ne dit pas comment il les a obtenues. Mata Hari ne cesse d'envoyer des messages directement à Ladoux. On peut difficilement agir avec aussi peu de discrétion. Ladoux ne répond pas. Ce jeu du chat et de la souris s'arrête le 13 février 1917, quand la justice militaire vient chercher Mata Hari à l'hôtel Plazza.

Le magistrat chargé de l'affaire, le capitaine Bouchardon, n'a pas grand-chose dans son dossier, mais, en 1917, on condamne et on fusille, même des femmes, pour peu. Le pouvoir politique est faible, le moral des troupes au plus bas, on voit des espions partout. Ladoux sera lui-même arrêté (il sera ensuite acquitté).

### L'argent de l'Allemagne

Il est reproché à Mata Hari d'avoir fréquenté l'ennemi et de lui avoir donné des renseignements. Aucune précision ne sera apportée sur ces renseignements. On l'accuse également d'avoir reçu de l'argent de l'Allemagne par le truchement de la légation néerlandaise. Ce n'est que le 23 avril 1917 que Ladoux transmet à Bouchardon toute une série de télégrammes que ses services ont interceptés et décodés depuis un bon moment déjà. Ces télégrammes, échangés entre la représentation allemande à Madrid et les services à Berlin parlent d'une rencontre avec l'agent H 21, et de l'argent qu'il faut lui envoyer. Ils s'étendent aussi sur les activités de cette femme qui « a feint d'accepter des offres du service de renseignement français et d'accepter de voyager pour ce service ». Le contenu de ces messages identifie clairement Mata Hari.

Le 21 mai, Mata Hari, que les conditions de détention à la prison Saint-Lazare font craquer, demande à rencontrer Bouchardon. Pensant probablement l'amadouer en lui « parlant vrai », elle avoue avoir été contactée en 1916 par le consul d'Allemagne à Amsterdam, M. Cramer. Celui-ci lui aurait donné une avance de 2000 francs et lui aurait confié des encres secrètes. Mais, en même temps, Mata Hari affirme avoir jeté les encriers, et ne jamais avoir donné une information secrète aux Allemands. Les juges n'acceptèrent pas ses explications, et se prononcèrent pour la peine capitale.

Dans les années 50, Sam Waagenaar a eu accès à certains documents allemands rassemblés après la deuxième guerre par les Américains. Il a découvert un rapport du commandant Roepell qui, en 1916, dirigeait le bureau de renseignement du front ouest à Düsseldorf. Ce rapport montre que Mata Hari a été plus impliquée qu'elle ne l'a dit dans les services de renseignement allemands. Elle aurait suivi une très brève formation lors d'un de ses séjours en Allemagne. Mais Roepell précise aussi que l'agent H 21 n'a jamais livré quoi que ce soit d'important, et se demande s'il n'a pas été payé un peu trop cher...

(1) Deux ouvrages méritent d'être signalés. Celui de Sam Waagenaar paru chez Fayard en 1985, *Mata Hari ou la danse macabre*. Et *Mata Hari* de Fred Kupferman, La mémoire du siècle, éditions Complexe.

Mata Hari.

HARLINGUE-VIOLLET

## Le sommet européen de Birmingham

# M. Major sur deux fronts

BIRMINGHAM

*de notre envoyé spécial*

Convoqué par les Britanniques, censé venir en aide à M. John Major, le conseil européen a été éclipsé par les conséquences politiques et économiques des licenciements massifs opérés dans les mines, et par une nouvelle baisse des taux d'intérêt, de 9 à 8 %.

*« Nous espérons que ce sommet lui facilitera les choses »*, avait souligné, vendredi matin, Mme Elisabeth Guigou, ministre délégué aux affaires européennes. L'intention louable des onze partenaires de la Grande-Bretagne, soucieux d'aider M. Major à convaincre le parti conservateur et l'opinion publique britannique des bienfaits du traité de Maastricht, n'aura pas eu l'effet escompté. Les problèmes « domestiques » du premier ministre ont pris une ampleur telle ces derniers jours que les bonnes paroles de la « déclaration de Birmingham » risquent fort d'apparaître comme un cautère sur une jambe de bois. M. Major traverse en effet la crise la plus grave depuis qu'il est entré au 10, Downing street.

La journée de vendredi aura été singulière à plus d'un titre : alors que, à Birmingham, le conseil européen se livrait à des exégèses diplomatiques sur la « subsidiarité », M. Major, tout en participant à cet exercice, se battait sur un autre front, tentant de restaurer son autorité personnelle et la confiance en son gouvernement. L'annonce précipitée et quasi-simultanée d'une nouvelle baisse des taux d'intérêt et d'un ensemble de mesures pour venir en aide aux 30 000 mineurs dont le licenciement à été récemment annoncé (*Le Monde* du 15 octobre), a irrésistiblement accru l'impression d'un gouvernement agissant sous la pression, si ce n'est la panique.

Pris de court par l'ampleur du mouvement de protestation et de solidarité en faveur des mineurs, par le soutien que celui-ci a provoqué parmi les parlementaires du parti conservateur, confronté, d'autre part, à de nouveaux indices qui soulignent une aggravation de la crise économique, le gouvernement essaie de soulager ces multiples pressions. La baisse des taux d'intérêt a une justification aussi bien économique que politique. Les échéances sont en effet incertaines : mercredi, un débat est organisé à la chambre des Communes sur l'industrie minière et, pour la première fois, l'éventualité d'une crise politique majeure ne peut plus être écarté.

Les Conservateurs disposent d'une courte majorité (21 voix) au Parlement, et il n'est pas exclu qu'un certain nombre de parlementaires du parti Tory approuvent une motion déposée par l'opposition en faveur d'une commission d'enquête sur les licenciements dans les mines.

### Un curieux ballet

A Birmingham, la tension que faisait peser ces incertitudes s'est manifestée sous la forme d'un curieux ballet lors de la conférence de presse finale, donnée conjointement par MM. Major et Delors. Après une première partie, rapidement expédiée, consacrée au conseil proprement dit, le président de la Commission européenne a quitté la tribune, laissant le premier ministre britannique répondre à des questions plus brûlantes sur la situation politique. Celle-ci a largement éclipsé, au moins en Grande-Bretagne, la « déclaration de Birmingham », que M. Major, de toute façon, peut difficilement exciper comme un succès diplomatique pour la Grande-Bretagne.

La question d'une évolution du mécanisme de change du système monétaire européen (SME) a été éludée : il n'est donc plus question d'en corriger les *« défauts »* dont se plaignait M. Major. Un moment, les Britanniques ont espéré convaincre leurs partenaires de faire pression sur la France pour que celle-ci assouplisse sa position dans les négociations du GATT, permettant ainsi d'aboutir à un accord : Londres avait fait de cette question l'une des priorités du mandat britannique à la présidence de la CEE. Or personne n'a voulu s'engager dans une telle querelle. Restait la « subsidiarité ». La première ébauche de la déclaration des Douze montre assez à quel point les Britanniques ont tenté, en vain, d'obtenir une stricte limitation des pouvoirs de la Commission européenne.

Les partenaires de la Grande-Bretagne n'ont pas été dupes et le texte final à été dûment modifié. Au-delà de la satisfaction générale un peu rituelle sur la « relance » de l'« esprit de Maastricht », le texte définitif risque fort d'apparaître en Grande-Bretagne comme une déclaration de bonnes intentions, et ce sommet comme un exercice coûteux qui n'aura pas atteint l'un des objectifs qu'il s'était fixés : permettre à M. Major de calmer le camp des « eurosceptiques » du parti conservateur. *« Le coup était parti*, reconnait un membre de la délégation française, *on ne pouvait plus annuler le sommet. Mais ce sont les Britanniques qui ont fait naître des espoirs injustifiés, pas nous »*.

Le premier ministre a gagné un répit en lâchant du lest sur le front de la situation économique : nul doute que la baisse des taux d'intérêt comble en partie l'attente des milieux économiques et celle des millions de Britanniques qui sont pris à la gorge par le remboursement de leurs échéances hypothécaires.

Le parti conservateur, pour sa part, ne se satisfera pas des mesures d'« accompagnement » pour atténuer le licenciement de 30 000 mineurs, qui doivent être annoncées lundi. Sir Marcus Fox, le président du « comité de 1922 », une instance qui représente un réel contre-pouvoir des parlementaires conservateurs face au gouvernement, ne s'embarrasse plus désormais de précautions oratoires : *« l'ampleur de ces propositions* (les licenciements) *est inacceptable. Je suis sûr qu'il y aura des réponses à nos préoccupations. Il vaudrait mieux »*.

LAURENT ZECCHINI

*Lire également l'article d'Erik Izraelewicz page 17*

# Convaincre les opinions

*Suite de la première page*

C'est vrai de la stratégie à pratiquer dans la phase finale de l'Uruguay Round, ces négociations commerciales multilatérales qui butent sur l'obstacle agricole. Ça l'est encore dans le cas du débat sur la « subsidiarité », dont l'objet est de préserver les compétences des Etats et, par voie de conséquence, de limiter à ce qui est nécessaire les interventions des institutions communautaires, et en particulier de la Commission de Bruxelles.

M. Major a accepté finalement les conceptions de ses partenaires, soucieux d'éviter l'instauration d'un véritable droit de veto au nom de la subsidiarité. Mais il n'est pas certain qu'il ait totalement désarmé, d'autant que la subsidiarité est avant tout un état d'esprit qui laissera place à une certaine marge d'interprétation. Le souhait de la Grande-Bretagne de rogner les pouvoirs de la Commission demeure entier. Il a d'ailleurs trouvé sa traduction symbolique dans la façon dont le bureau de la Commission a été installé au sein du grand centre de presse. Les collaborateurs de M. Delors ont dû se contenter d'une pièce étroite d'une dizaine de mètres carrés, perdue dans un coin. Du jamais vu dans ces sommets européens...

Pour l'heure, la déclaration finale de Birmingham *(voir ci-contre)* trace un cadre pour la mise au point, à la fin de l'année à Edimbourg, d'une définition précise de ce principe de philosophie politique. La Commission va donc poursuivre son travail d'élaboration d'une sorte de corps de doctrine et d'un mode d'emploi, en évitant le piège de la liste des compétences de la Communauté et des Etats. Signe des temps, le terme de « proximité » devrait petit à petit se substituer à celui de « subsidiarité » pour réduire l'aspect ésotérique du concept. Pour la France, le chef de l'Etat l'a dit et répété, il n'est pas question que l'on touche, par ce biais, aux acquis communautaires, même si la Commission devra présenter en décembre les résultats du passage de la législation européenne déjà existante au crible du principe de « proximité ».

*« Il faut donner un contenu positif* [au principe de subsidiarité] *sans créer une sorte de droit de veto permanent qui risquerait de paralyser la Communauté »*, a souligné M. Mitterrand, en sachant que, sur ce point, il bénéficie, notamment, de l'appui des « petits » pays, inquiets des risques de débordements nationaux des « grands » pays. Si le principe de « proximité » tient ses promesses, il devrait donc faire partie intégrante du processus décisionnel et concerner toutes les institutions (Commission, conseil des ministres, Parlement). La Commission de Bruxelles, qui fait ces derniers temps figure de bouc émissaire, ne manque d'ailleurs jamais de rappeler que c'est au nom de ce principe qu'elle a, plusieurs fois dans le passé, fait la sourde oreille aux demandes du conseil des ministres.

### Transparence et contrôle

La transparence du processus de décision communautaire et l'amélioration du contrôle démocratique ont constitué les deux autres volets clés du travail de Birmingham. Ici encore, les Douze veulent convaincre leurs opinions publiques que leur message d'inquiétude et de défiance a été entendu. Dans la mesure où une renégociation du traité est totalement exclue par les Douze (y compris le Danemark), ces questions prennent une ampleur toute particulière.

S'agissant de la transparence, l'idée est de permettre de développer au maximum les consultations et les débats avant la prise de décision. La déclaration prévoit la possibilité d'une consultation préalable des Etats membres et la multiplication des « livres verts ». En outre, la Commission devra faire des propositions, à la fin de l'année, pour améliorer l'information du public afin que la législation européenne *« devienne plus simple et plus claire »*.

Quant au contrôle démocratique, il passe tout particulièrement par une association plus étroite des Parlements nationaux à la vie et au travail de la Communauté. Mme Elisabeth Guigou, ministre des affaires européennes, a précisé que l'Assemblée nationale et le Sénat devront s'organiser pour mettre en œuvre son droit de regard sur les projets de loi européens. Il faudra savoir, notamment, comment s'articule le travail en commission et en séance plénière sur ce thème. D'autre part, M. Jacques Delors a annoncé que, dans un souci de rapprochement, chaque Assemblée parlementaire nationale aura, au sein de la Commission de Bruxelles, un commissaire « jumelé », chargé de l'écoute et de l'information.

### Une réponse incertaine

Le texte approuvé par le conseil européen à propos du GATT demeure ambigu, si bien qu'il est difficile de mesurer la compréhension dont sont capables de faire preuve les pays partenaires à l'égard de l'impossibilité où se trouve la France d'accepter un arrangement agricole qui serait perçu comme déséquilibré au profit des Etats-Unis et alourdirait encore les contraintes imposées aux paysans. Les conclusions que la présidence consacre à l'Uruguay Round évoquent les *« progrès réels »* enregistrés lors des récentes conversations euro-américaines à Bruxelles *(voir l'encadré ci-dessous)*.

Vendredi soir, M. Frans Andriessen, le vice-président de la Commission européenne chargé des relations extérieures, qui avait rendu compte des pourparlers menés avec l'équipe ministérielle américaine, interprétait ce texte comme un encouragement à aller de l'avant et, si possible, à *« boucler »* la négociation. Il devait retrouver Mme Carla Hills, le principal négociateur américain, dimanche à Toronto. M. Ray Mac Sharry, le commissaire chargé des affaires agricoles, rencontrera de son côté à nouveau M. Edward Madigan, le secrétaire américain à l'agriculture.

Dans l'hypothèse où les Américains feraient preuve d'un minimum de souplesse, les négociateurs de la Commission prendront-ils le risque politique de conclure, sachant que la France à ce stade n'est pas en mesure d'avaliser un quelconque accord ? La réponse est incertaine, même si M. Delors, le président de la Commission, a fait savoir, à la veille du conseil de Birmingham, qu'à ses yeux les résultats de la négociation étaient pour l'instant déséquilibrés, ce qui donne à penser qu'il essaierait de s'opposer à une version à peine améliorée du schéma d'accord actuel. Mais il n'est pas évident qu'alors son point de vue l'emporterait en commission.

Pour sa part, M. Mitterrand s'est montré décidé à ne pas se laisser forcer la main. *« Il faudra que le projet d'accord nous donne satisfaction, sinon il n'y aura pas d'accord. Il convient que les concessions et les sacrifices soient comparables de part et d'autre »*, a-t-il expliqué au cours de la conférence de presse qui a suivi la session. La Commission, a souligné le président, est autorisée à poursuivre les pourparlers, mais *« dans le cadre de son mandat actuel »*.

*« S'il fallait sortir de ce mandat* (ce qui, en réalité, est le cas depuis longtemps), *le conseil des ministres des Douze devrait être consulté et la France aurait son mot à dire »*, a-t-il observé. Que se passerait-il dans une telle situation ? M. John Major n'a pas exclu que les ministres se prononcent alors à la majorité qualifiée. On peut penser cependant que d'autres Etats membres, et en particulier l'Allemagne, auront le souci d'empêcher un tel affrontement.

PHILIPPE LEMAITRE et PIERRE SERVENT

VOUS DEVRIEZ PARLER À VOS MINEURS...

JE LES TROUVE UN PEU TROP EUROSCEPTIQUES

PANCHO

## GATT : les Douze veulent un accord « juste et fructueux »

Les Douze ont insisté, vendredi, sur *« l'importance d'aboutir à un accord juste et fructueux sur le GATT »* (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) et ont souhaité y parvenir *« d'ici à la fin de l'année ». « Un tel accord aurait un effet de relance non inflationniste sur l'économie mondiale et il profiterait tant aux pays industrialisés qu'aux pays en développement »*, estiment les pays membres de la CEE. Le Conseil européen a donc *« invité la Commission à poursuivre ses travaux, dans le cadre de son mandat actuel, pour aboutir rapidement à un accord GATT global et équilibré d'ici à la fin de l'année, dans l'intérêt de la Communauté et de l'économie mondiale, ainsi qu'au règlement de la question des graines oléagineuses »*.

## La déclaration finale

Voici les principaux points de la déclaration adoptée vendredi 16 octobre par les dirigeants européens :

*« 1. Nous réaffirmons notre attachement au traité de Maastricht : nous devons le ratifier pour avancer sur la voie de l'Union européenne si nous voulons que la Communauté reste un pôle de stabilité et de prospérité dans un continent en mutation rapide (...)*

*» 2. Nous ne pouvons progresser qu'avec le soutien de nos citoyens (...) Nous devons :*

*» – démontrer à nos citoyens les avantages de la Communauté et du traité de Maastricht ;*

*» – rendre la Communauté plus ouverte, afin qu'un débat public sur ses activités puisse avoir lieu en toute connaissance de cause ;*

*» – respecter l'histoire, la culture et les traditions de chacune des nations, en ayant une idée plus claire de ce que doivent faire les Etats membres et de ce qui doit être fait par la Communauté ;*

*» – faire comprendre que la citoyenneté de l'Union confère à nos citoyens davantage de droits et de protection, sans se substituer en aucune manière à leur citoyenneté nationale.*

*» 3. Les ministres des affaires étrangères proposeront, avant le conseil européen d'Edimbourg, les moyens de rendre les travaux des institutions de la Communauté transparents (...) Nous nous félicitons que la Commission soit disposée à procéder à des consultations plus larges avant de proposer des textes législatifs (...) Nous demandons à la Commission de mener à bien d'ici le début de l'année prochaine ses travaux sur l'amélioration de l'accès du public aux informations communautaires.*

*» 4. Nous soulignons le rôle important du Parlement européen dans la vie de la Communauté et nous nous félicitons des contacts croissants entre Parlements nationaux et le Parlement européen (...) Nous nous félicitons que la Commission soit disposée à répondre favorablement à des demandes d'explications sur ses propositions émanant des Parlements nationaux. Nous soulignons l'importance que nous attachons à la Conférence des Parlements et au Comité des régions.*

*» 5. Nous réaffirmons que les décisions doivent être prises aussi près que possible du citoyen. Une plus grande unité est possible sans centralisation excessive. Il appartient à chaque Etat membre de décider comment ses pouvoirs doivent être exercés chez lui. La Communauté ne peut agir que lorsque les Etats membres lui en ont donné le pouvoir dans les traités. Des actions au niveau communautaire ne devraient être prises que lorsque c'est approprié et indispensable : le traité de Maastricht fournit le cadre approprié à cet effet. (...) »*

# EUROPE

Evoquant le risque d'une guerre civile en Serbie

## Le président fédéral demande la démission de M. Milosevic

**Le président de la Yougoslavie (Serbie et Monténégro) M. Dobrica Cosic, a réclamé, vendredi 16 octobre, la démission de l'homme fort de la Serbie, M. Slobodan Milosevic, et *évoqué le risque d'une guerre* civile dans cette République.**

**D'autre part, le premier ministre de la nouvelle fédération, M. Milan Panic, a mis en garde les Serbes de Bosnie contre les conséquences *« très graves »* qu'aurait le non-respect de l'accord qui avait été conclu à Genève sur le retrait de l'aviation serbe de Bosnie. Cet accord a été remis en question jeudi par le commandant de cette aviation, le général Ninkovic. M. Panic devait s'entretenir, samedi à Genève, de ce contentieux avec le dirigeant de la communauté serbe de Bosnie, M. Radovan Karadzic.**

BELGRADE

*de notre correspondante*

A la tête d'une Yougoslavie mise au ban des nations et ébranlée par un embargo international, le père spirituel de M. Milosevic et l'un des principaux promoteurs du nationalisme serbe semble renier son ancien protégé et se range ouvertement parmi les défenseurs de la politique d'ouverture de son premier ministre, M. Milan Panic. Le discours du président Dobrica Cosic vendredi devant le Parlement fédéral et son interview publiée, le même jour, dans le grand quotidien belgradois *Politika* marquent une nette rupture entre l'administration fédérale et le pouvoir serbe.

Une partie de bras de fer s'annonce entre les partisans d'une solution négociée et les adeptes du nationalisme intransigeant de M. Milosevic. Elle risque de dégénérer en une guerre civile, et ce danger a été évoqué, pour la première fois, vendredi, par le président Dobrica Cosic. Selon les propres termes de M. Panic, deux Serbie s'opposent : celle de *« la guerre contre celle de la paix »*, celle *« de la prospérité contre celle de la misère et de l'isolement »*.

MM. Cosic et Panic cherchent apparemment à évincer le président de Serbie pour pouvoir engager le pays dans la voie de la démocratisation et de la normalisation des relations avec les Républiques de l'ex-Yougoslavie ; M. Milosevic et ses alliés tentent, de leur côté, de renverser le gouvernement fédéral pour poursuivre librement leur politique nationaliste dure. Les députés ultranationalistes ont déposé, vendredi, une motion de censure contre le gouvernement Panic, tandis que les représentants du Parti socialiste (ex-communiste) au pouvoir en Serbie ont réclamé l'annulation des accords tendant à une réconciliation entre Belgrade et Zagreb. Ces efforts de détente, M. Milosevic les avait dénoncés, il y a une semaine, en soulignant son *« devoir absolu »* de défendre et d'aider les Serbes de Croatie et de Bosnie. Il avait refusé d'envisager – même à long terme – la reconnaissance de la Croatie et de la Bosnie dans leurs frontières internationales.

### *Pour le démantèlement des milices*

Estimant que la population *« redoute, avec raison, de voir éclater une guerre civile »* en Serbie et au Monténégro, M. Dobrica Cosic a affirmé, vendredi, devant le Parlement fédéral qu'il y avait, dans la nouvelle Yougoslavie, *« plus de civils armés que de policiers et de soldats »*. Pour enrayer une criminalité qui a pris ces derniers temps *« des proportions inquiétantes »* dans tout le pays, M. Cosic a réclamé le démantèlement des formations paramilitaires et appelé les partis politiques disposant de milices privées à *« déposer les armes »*. Cet appel, qui vise notamment le député ultranationaliste Vojslav Seselj et le fameux commandant Arkan – deux alliés de M. Milosevic – risque de provoquer de vives réactions au gouvernement serbe qui nie depuis des mois l'existence de paramilitaires en Serbie.

S'en prenant directement au gouvernement de M. Milosevic, le président de la Yougoslavie a violemment attaqué les détracteurs de la politique d'ouverture de son premier ministre, M. Milan Panic. Déterminé à sortir son pays de l'isolement international, il a assuré que le seul moyen d'y parvenir était *« la paix et les négociations »*. *« Si nous ne voulons pas la guerre (...), si nous aspirons à la levée des sanctions nous devons répondre aux exigences de la communauté internationale »*, a-t-il ajouté alors que les partisans de M. Milosevic refusent toujours *« le diktat de l'étranger »*.

Constatant que ces divergences vont en s'accentuant, M. Cosic estime indispensable la démission de M. Milosevic. Le départ du président de Serbie n'entraînera pas automatiquement la levée des sanctions mais il devrait néanmoins, estime-t-il, contribuer a desserrer l'étau.

FLORENCE HARTMANN

## Les Bosniaques ont fermé le couloir humanitaire vers Sarajevo

*Le seul corridor humanitaire* ouvert dans toute la Bosnie-Herzégovine – la route conduisant de l'aéroport de Sarajevo au centre de la ville assiégée, – fermé depuis jeudi 15 octobre par les Bosniaques, n'avait toujours pas été rouvert dans la nuit de vendredi à samedi, malgré les négociations menées par la FORPRONU.

Vendredi soir 16 octobre, des discussions ont eu lieu entre les autorités civiles et militaires bosniaques, d'une part, et des responsables de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU), d'autre part, pour que des « casques bleus » puissent évacuer sur le bas-côté de la route un conteneur placé jeudi en travers de la chaussée par des soldats bosniaques.

Les hommes de la FORPRONU avaient tenté de dégager la route dans l'après-midi, mais en avaient été empêchés par des combattants bosniaques. *En début de soirée*, une grande tension était perceptible entre les hommes de l'ONU et les Bosniaques. Des « casques bleus » renforçaient, avec des sacs de sable, le quartier général de la FORPRONU, tandis que les sentinelles manifestaient une nervosité certaine à l'écoute des tirs qui résonnaient un peu partout dans la ville.

Le porte-parole de la Force des Nations unies, Mik Magnusson, a estimé vendredi que la FORPRONU jouait sa crédibilité dans cette affaire. L'enjeu était, à ses yeux, *« la liberté de mouvement »* de la Force et surtout la poursuite de la distribution de l'aide humanitaire qui arrive à Sarajevo par pont aérien.

Les responsables militaires bosniaques ont expliqué qu'ils avaient pris cette mesure en raison du fait que les Serbes, qui assiègent la ville *depuis six mois, utilisaient cette* route, depuis quelque temps, pour infiltrer des chars de combat dans la zone de l'aéroport et donner l'assaut *à certains faubourgs*, dont celui de Stup, déjà quasiment coupés du reste de la ville. Ils ont suggéré que les convois d'aide *humanitaire empruntent une autre* route. Mais, selon l'ONU, il n'y en a qu'une possible, encore plus dangereuse et impraticable pour de gros camions.

Si la présence des chars serbes était prouvée, elle serait contraire à l'accord qui a permis la réouverture de l'aéroport aux vols humanitaires, fin juin, et qui prévoit le retrait de toutes les armes lourdes, y compris des chars de combat, hors de portée de l'aéroport. M. Mik Magnuson n'a ni confirmé ni démenti ces infiltrations de chars. – *(AFP.)*

Selon l'armée fédérale yougoslave

### Dix mille Serbes ont été tués en Bosnie

Selon la revue officielle de l'armée fédérale yougoslave, publiée vendredi 16 octobre à Belgrade, environ 10 000 Serbes ont péri dans la guerre de Bosnie-Herzégovine tandis que 50 000 autres, essentiellement des femmes et des enfants, sont détenus dans des camps. Antérieurement, M. Selimovski, chef de la communauté islamique de l'ex-Yougoslavie, avait estimé à 130 000 le nombre de victimes musulmanes dans la guerre qui fait rage depuis sept mois en Bosnie-Herzégovine. D'autre part, 150 000 personnes, civiles pour la plupart, seraient détenues dans des camps serbes et croates. Les organisations humanitaires s'accordent à dire que 75 % des victimes sont des civils. – *(Corresp.)*

□ **Les Douze veulent créer des zones de sécurité pour les réfugiés.** – Les chefs d'État et de gouvernement des Douze ont demandé, vendredi 16 octobre à Birmingham, à la communauté internationale d'accroître son aide aux réfugiés dans l'ex-Yougoslavie. Insistant sur l'urgence de ce problème, ils ont souligné l'importance de *« fournir des abris pour l'hiver et des zones de sécurité pour les réfugiés et d'assurer l'acheminement des secours »*. Le Conseil européen s'est dit prêt à envoyer une mission pour *« soutenir les efforts du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés »*.

RUSSIE : estimant la démocratie en danger

## *Les amis de M. Eltsine crient au loup*

MOSCOU

*de notre correspondant*

Les *« revanchistes »* renforcent *leurs positions, la démocratie*, la réforme et Boris Eltsine sont en péril : ce genre de scénario- catastrophe semblait *passé de mode à Moscou, mais* qu'en penser si des ministres eux-mêmes sonnent l'alarme ? Et pas n'importe quels ministres – la fine fleur de l'aile la plus réformiste du gouvernement et de l'entourage de M. Eltsine : Mikhaïl Poltoranine, vice-premier ministre, chargé de l'information, Andreï Kozyrev, ministre des affaires étrangères, Anatoli Tchoubaïs, ministre des privatisations, et Guennadi Bourboulis, proche conseiller du président, qui, pendant des heures, devant un groupe de correspondants étrangers, décrivent la vaste conspiration ourdie par leurs adversaires et, le plus explicitement du monde, demandent l'aide de la presse internationale.

La situation est-elle vraiment *subitement devenue si grave*, alors qu'il y a quelques semaines encore Boris Eltsine proclamait une sorte d'armistice *avec l'opposition parlementaire* ? Ou bien ce signal d'alarme est-il lancé par un carré de dirigeants qui sentent que l'équilibre des *forces est en train de pencher* en leur défaveur, que leur voix est de moins en moins entendue par Boris Eltsine lui-même ? *Ou tout simplement s'agit-il* d'un exemple de plus de cette obsession de la « conspiration » qui empoisonne toute la vie politique russe ?

Le plus prolixe est, comme d'habitude, M. Bourboulis, longtemps considéré comme l'éminence grise de M. Eltsine, et qui s'apprêtait à partir représenter les autorités russes aux obsèques de Willy Brandt. Lui-même évite de trop verser dans le catastrophisme, mais il énumère longuement les places fortes des *« revanchistes »*, *« cyniques et rusés »*, qui ont profité de la pause de ces derniers mois pour s'organiser et consolider leurs positions : dans les assemblées élues, les soviets, et cela à tous les niveaux, mais aussi au ministère de l'intérieur, au parquet, dans les établissements d'enseignement supérieur de province et dans des structures procommunistes comme la Fédération des syndicats indépendants de Russie qui préparent *« des manifestations politiques »* pour le 24 octobre.

Sans oublier *« les généraux de l'industrie et de l'agriculture »* – ceux que cherche à représenter l'Union civique de M. Arkadi Volsky, une formation pour laquelle M. Eltsine lui-même avait pourtant eu des propos fort aimables lors de sa récente intervention devant le Parlement. Mais une formation que M. Bourboulis tient à démasquer : *« Il est incorrect de considérer Volsky et ses amis comme des centristes. Il faut décrypter leurs professions de foi en faveur de la réforme... »*

Bref, le danger vient aussi de là. Et il vient, bien entendu, aussi du président du Parlement, M. Rouslan Khasboulatov, qui *« torpille »* méthodiquement la réforme pour bâtir son propre pouvoir.

### *« Formations armées »*

Sur ce thème – les sombres machinations de M. Khasboulatov, – c'est le ministre de l'information, M. Poltoranine, qui fait le *plus frémir* : à l'en croire, le président du Parlement, qui *« abrite sous son aile ceux qui préparent un coup d'Etat »*, dispose de *« formations armées »* (il s'agit d'une allusion au service de sécurité du Parlement, qui compterait de 1 500 à 5 000 hommes, selon un article des *Izvestia* publié à la suite d'un obscur incident opposant un *« cousin »* de M. Khasboulatov, membre de ce service et porteur d'une arme, à un chauffeur de taxi).

Devant un auditoire de plus en *plus interloqué, les ministres* (parmi lesquels seul M. Kozyrev semble prendre une ombre de distance par rapport à ces scénarios alarmistes) *exposent la* tactique de leurs adversaires : réunir, à partir du 1er décembre, le Congrès des députés, qui mettra un terme à *l'existence du* gouvernement Gaïdar et un coup d'arrêt aux réformes, tandis que se développeront des manœuvres visant à paralyser l'action de M. Eltsine lui-même en obtenant du Tribunal constitutionnel qu'il déclare illégaux les décrets réformateurs du président.

L'objectif immédiat est donc *d'obtenir* le report de ce Congrès de tous les dangers au printemps prochain : M. Eltsine lui-même vient d'en faire la *demande aux députés*. D'ailleurs, à en croire M. Serguei Filatov, vice-président du Parlement et tête de pont des *« démocrates » au sein du Présidium*, M. Khasboulatov lui-même serait favorable à un tel report. Mais alors où est donc *cette terrible menace si « l'ennemi »* lui-même est prêt à coopérer, et en quelque sorte à prolonger l'armistice ?

C'est une question de rapport de forces, répondent les « démocrates ». Si l'adversaire sent qu'ils ne sont pas décidés à se laisser faire, alors il va reculer. D'ailleurs, annonce M. Filatov, une mobilisation populaire, organisée par les partis « démocrates », est prévue, également pour le 24 octobre. Et l'appel à l'aide adressé à la *presse internationale entre*, de toute évidence, dans cette même stratégie.

### *De nouveaux documents sur M. Gorbatchev*

Une telle conversation ne pouvait se terminer sans que l'on parle de M. Gorbatchev, un *« homme qui ment sans arrêt »*, qui, *« lorsqu'on le prend la main dans le sac, dit que ce n'est pas sa main »* : sur ce thème, M. Poltoranine est à nouveau le plus offensif. Et, alors qu'on vient de révéler des documents sur le massacre de Katyn qu'il accuse une fois de plus M. Gorbatchev *d'avoir dissimulés*, le ministre fait savoir que d'autres documents sont tenus en réserve : entre autres, le *compte rendu d'une intervention* de M. Gorbatchev, alors secrétaire du comité central, à propos de la décision *d'intervenir en Afghanistan*.

Cela dit, l'examen des archives secrètes poursuit tout de même des objectifs plus nobles que celui de compromettre un peu plus l'ex-président. Parmi les documents découverts dans ce dédale de coffres-forts où se trouvent sans doute, explique M. Poltoranine, les restes de Hitler, certains prouvent par exemple que le maréchal Toukhatchevsky a eu recours à des armes chimiques pour réduire la révolte de Cronstadt en 1921.

D'autres exposent *la soigneuse préparation* de l'opération destinée à affamer l'Ukraine, au moment de la campagne de « dékoulakisation ». *En* somme, il s'agit de révéler, dès que possible, la monstruosité des crimes du parti, et cela, explique M. Poltoranine, *« avant qu'on nous fusille »*... C'est dit avec le sourire, et devant une table fort bien garnie, mais c'est dit tout de même. *La démocratie*, décidément, est en danger.

JAN KRAUZE

□ **Visite du directeur de la CIA.** – Le directeur de la CIA, M. Robert Gates, a été reçu vendredi 16 octobre au Kremlin par le président russe M. Boris Eltsine. Rien n'a filtré du contenu des entretiens de M. Gates à Moscou – les premiers du genre. Plus tôt dans la semaine, le chef de la CIA s'était rendu à Varsovie et à Budapest. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

# AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD

## Le gouvernement a déposé un projet de loi d'amnistie

Le gouvernement sud-africain a déposé au Parlement, vendredi 17 octobre, un projet de loi visant à amnistier les crimes et délits politiques commis par les partisans comme par les adversaires de l'apartheid. Le texte propose de donner au président De Klerk le droit d'amnistier les auteurs de crimes politiques commis avant le 8 octobre 1990, sur recommandation d'une commission spéciale nommée par le chef de l'Etat. Le texte bénéficiera aux personnes déja condamnées, comme à celles *qui sont actuellement poursuivies*. Il concerne aussi ceux qui n'ont jamais fait l'objet d'une inculpation, à condition qu'ils avouent – confidentiellement – leurs crimes devant la commission spéciale qui demeurera seule juge.

Le Congrès national africain (ANC) de M. Nelson Mandela s'est déclaré totalement opposé à une telle mesure, la qualifiant *« d'immorale »*. Sans être hostile au principe *même de l'amnistie*, l'ANC estime qu'elle ne peut être l'œuvre que d'un nouveau gouvernement d'unité nationale qui ne soit pas *juge et partie*. – *(AFP, Reuter.)*

□ **GUINÉE : le président Conté a échappé à une tentative d'assassinat.** – De sources proches des services de renseignement guinéens, on a indiqué, vendredi 16 octobre, que le président, M. Lansana Conté, avait échappé à une tentative d'assassinat, mercredi à Conakry. Des hommes armés, qui n'ont *pas été identifiés, ont tiré sur* sa voiture alors qu'il se rendait à Minere, un quartier résidentiel de la capitale. – *(Reuter.)*

SOMALIE

## Les Douze demandent le « déploiement rapide » des troupes de l'ONU

Les chefs d'Etat et de gouvernement de la CEE ont appelé, vendredi 16 octobre, lors du sommet de Birmingham, *« au déploiement rapide des troupes des Nations unies »* dans les régions de la Somalie où *« leur présence est nécessaire »*. Le Conseil européen a demandé à la présidence britannique de la Communauté européenne *« de consulter le secrétaire général de l'ONU sur les moyens d'accélérer ces déploiements »*, et a lancé *« un appel aux belligérants à observer un cessez-le-feu immédiat pour permettre la distribution rapide de l'aide »*.

A New-York, le Conseil de sécurité de l'ONU a lancé un avertissement aux groupes armés qui contrôlent le port de Mogadiscio, affirmant qu'ils prendraient *« la responsabilité d'aggraver »* la situation s'ils continuaient à empêcher le déploiement du personnel de l'ONU. *« Ceux qui entraveraient la mise en place de l'ONUSOM* (Opération des Nations unies en Somalie) *prendraient la responsabilité d'aggraver une catastrophe humanitaire déjà sans précédent »*, a déclaré le président en exercice du Conseil de sécurité, l'ambassadeur de France, M. Jean-Bernard Mérimée. – *(AFP.)*

□ **ALGÉRIE : accrochages entre forces de l'ordre et groupes armés.** – Quatre personnes ont été tuées et huit autres blessées, dont quatre gendarmes, au cours d'accrochages entre forces de l'ordre et groupes armés à El Bayadh (sud-ouest algérien) a indiqué, vendredi 16 octobre, la radio nationale. Les combats ont duré trois jours, de mardi à jeudi. Une personne refusant d'obtempérer à un barrage a également été tuée, jeudi, à Baraki, dans la banlieue d'Alger. Cinquante-six personnes, dont un ancien membre du *Majliss Ech-Choura* (Conseil consultatif) du Front islamique du salut (FIS-dissous), ont par ailleurs été arrêtées dans les régions de Tlemcen (ouest) et Ghardaïa (sud), accusées de trafic et de transport d'armes. Huit autres, accusées de collecte de fonds au profit de groupes armés et diffusion de tracts subversifs ont fait l'objet de la même mesure à Réghai, près d'Alger. - *(AFP.)*

□ **Une journée des enfants de France pour la Somalie.** – Le mardi 20 octobre 1992 sera l'occasion d'un geste à la fois symbolique et concret pour les enfants français, auxquels il est demandé d'apporter dans leur école un sac de riz d'un kilogramme. Rassemblés avec le concours des ministères de la santé et de l'action humanitaire et de l'éducation, de La Poste, de la SNCF et de France 2, les paquets de riz seront distribués depuis Modagiscio par l'UNICEF. Les 6 000 tonnes de riz espérées devraient permettre de nourrir un million d'enfants somaliens pendant un mois. Des dons peuvent être envoyés par chèque libellé à l'ordre de « Pour la Somalie » soit à la BNP – Pour la Somalie, 16, boulevard des Italiens, 75009 Paris (compte 0010006376), – soit à La Poste – *Pour la Somalie, BP 1 000, 75326* Paris Cedex 07 (compte 2224 Y PARIS). Un numéro vert est également ouvert au 05-12-40-55.

ALLEMAGNE

### Un ancien prisonnier politique chinois demande des réparations au PDS

Un Chinois établi en Allemagne, M. Xin-Hu Kuo, porte tous les espoirs des dizaines de milliers de prisonniers politiques est-allemands toujours dans l'attente de dédommagements. Il a entrepris, jeudi 14 octobre, de faire payer au Parti communiste rénové (PDS), héritier du SED d'Erich Honecker, les injustices du régime néo-stalinien. Arrêté *par la police politique est-allemande* en 1965, M. Xin-Hu Kuo, qui était à l'époque traducteur à l'ambassade de Chine à Berlin-Est, avait été contraint de signer des aveux, après plusieurs mois d'intimidation et de violences dans les locaux de la Stasi. Il avait ensuite été condamné à sept ans et demi de prison pour « espionnage ».

La justice allemande, qui était pour la première fois saisie d'une *affaire de ce type, a rendu un jugement mitigé*.

Elle a d'un côté rejeté sa plainte, estimant qu'aucun document prouvant une intervention directe du parti dans sa condamnation n'avait pu être retrouvé. Mais elle a dans le même temps jugé que les prisonniers politiques étaient en droit de réclamer des dommages-intérêts au PDS si la responsabilité du SED était clairement établie. – *(AFP.)*

Message de

C
ous aimer
la nouvel
et vou
votre Con
rap
Vous
votre c

هكذا من الاصل



Message de Cortal à l'attention de ses clients

OLM/BBDO

# Cher client, nous aimerions vous expliquer la nouvelle réglementation et vous dire pourquoi votre Compte Optimal vous rapportera 8%*.

## Vous pouvez appeler votre conseiller Cortal.







* Taux de rendement minimum escompté de la Sicav Optimal en rythme annuel du 1er novembre 1992 à la fin de l'année.

# L'attribution du prix Nobel de la paix à Rigoberta Menchu

**Le prix Nobel de la paix 1992 a été attribué, vendredi 16 octobre à Oslo, à la dirigeante d'opposition guatémaltèque, Mme Rigoberta Menchu, pour *« sa contribution à la justice sociale et à la réconciliation entre différents groupes ethniques »*. Dans ses attendus, le jury d'Oslo souligne avoir récompensé Mme Menchu en raison de *« son combat pour la défense et le respect des droits des populations indigènes »*.**

**Mme Menchu, qui est âgée de trente-trois ans, vit en exil au Mexique depuis 1981 et dirige la CUC, une organisation de gauche guatémaltèque, à la limite de la clandestinité. *« Comme de nombreux autres pays en Amérique centrale et en Amérique du Sud, le Guatemala a été le théâtre de vives tensions entre descendants d'immigrants européens et population indigène indienne. Pendant les années 70 et 80, cette tension s'est transformée en une répression à grande échelle de la population indienne. Mais Mme Menchu a su jouer le rôle d'avocate des droits des indigènes »*, indique le communiqué. Mme Menchu est le premier lauréat guatémaltèque d'un prix Nobel de la paix. Auparavant, le Guatemala avait obtenu un seul prix Nobel, celui de littérature, attribué en 1967 à l'écrivain Miguel Angel Asturias.**

**La décision du jury d'Oslo a été généralement bien accueillie à travers le monde. Amnesty International, dont le siège est à Londres, a salué l'événement. L'organisation humanitaire a rappelé qu'elle était intervenue jadis en faveur du frère de Mme Rigoberta Menchu, torturé puis assassiné en 1979 lors de la répression, au nom de la lutte antiguérilla, contre les Indiens guatémaltèques. M. Pierre Bérégovoy a envoyé un message de félicitation. Le premier ministre français souhaite que *« cette haute distinction renforce les progrès de la paix et de la réconciliation entre tous les Guatémaltèques »*. Le gouvernement du Guatemala, profondément hostile à Mme Menchu, a fait contre mauvaise fortune bon cœur. Il a, lui aussi, *« félicité »* l'intéressée en espérant que celle-ci *« userait de son influence et de son autorité morale pour rechercher des solutions pacifiques aux problèmes qui existent dans tout le continent américain et en particulier au Guatemala »*. Le gouvernement du Salvador a, pour sa part, bizarrement félicité... celui du Guatemala. – *(AFP, AP, UPI.)***

## La revanche de l'Indienne

*Suite de la première page*

Divers ministres, mais aussi le président de la République, M. Jorge Serrano, ont souligné à maintes reprises que Rigoberta Menchu était *« liée à des groupes qui ont porté préjudice* [au] *pays »*.

L'intéressée n'a jamais démenti qu'elle entretenait des liens avec les mouvements de guérilla, la plus ancienne d'Amérique latine, puisqu'elle occupe même une fonction officielle au sein de la Représentation de l'union d'opposition guatémaltèque (RUOG), considérée comme le « bras diplomatique » des rebelles. Dès la fin des années 70 (elle n'avait pas encore vingt ans), son activisme au sein du Comité d'unité paysanne (CUC, en espagnol) l'avait mise inévitablement en contact avec les groupes qui avaient choisi la lutte armée pour rétablir l'embryon de régime démocratique renversé en 1954 par un coup d'Etat appuyé par les Etats-Unis.

Dans un ouvrage (1) en forme d'entretien avec l'ethnologue Elisabeth Burgos, publié en 1983, Rigoberta Menchu se décrit elle-même comme une *« chrétienne révolutionnaire »* et s'appuie sur la Bible pour défendre le principe de la *« violence juste »* contre l'oppresseur. *« Dans le Quiché* (son département natal), raconte-t-elle à l'époque, *beaucoup de curés ont abandonné l'Eglise. Ils ont vu qu'il ne s'agissait pas de communisme, mais d'une juste lutte du peuple (...). C'est l'image de tous les chrétiens qui se retrouvent aujourd'hui dans la montagne, motivés par leur foi chrétienne. La hiérarchie chrétienne n'a pas de place pour se mêler à la lutte du peuple. Ça signifie qu'elle disparaîtra du Guatemala. »*

### Un parcours exemplaire

Une décennie plus tard, son discours est devenu beaucoup plus modéré. Les circonstances ont changé (deux élections relativement démocratiques ont permis le retour des civils au pouvoir), et elle a mûri au cours des dix ans passés en exil au Mexique et des nombreuses tournées effectuées à l'étranger, notamment en Europe, pour expliquer la tragédie de son peuple. Dans un entretien accordé au magazine guatémaltèque *Cronica* lors d'un voyage effectué dans son pays en juillet, elle s'est prononcée très fermement en faveur d'une *« solution politique au conflit armé »*. *« Ce sera certainement un processus lent*, ajoutait-elle, *car il faut faire des gestes concrets pour rétablir la confiance entre tous les Guatémaltèques. »*

Elle s'est également expliqué sur son engagement et sa révolte. *« La mort de mes parents fut déterminante et m'obligea à prendre certaines décisions qui ont renforcé mes convictions. Le plus grave des péchés commis contre notre pays est d'avoir affirmé que la lutte du peuple guatémaltèque était l'œuvre des communistes. Cette vision étroite et schématique a permis d'assassiner au nom de la lutte contre le communisme sans même savoir de quoi il s'agissait. »*

Cette jeune femme, qui semblait destinée à l'anonymat et à une vie misérable sur les hauts plateaux guatémaltèques, a eu un parcours politique exemplaire jusqu'à la consécration du prix Nobel. Elle a tenu à apprendre la nouvelle au milieu des siens à l'occasion de son quatrième voyage au Guatemala depuis son départ en exil. *Très émue, elle a* dédié son prix à *« ceux qui ont donné leur vie pour que le pays soit meilleur »*.

### La cueillette du café dès l'âge de huit ans

Rigoberta Menchu est partie de loin. Comme l'immense majorité de ses compatriotes, elle est née (en 1959) dans une famille de paysans sans terre qui survivaient grâce à une de ces minuscules parcelles plantées de maïs sur un flanc de montagne abrupt, la *milpa*. Ballottée, avec ses cinq frères et sœurs, d'une *finca* (grande exploitation terrienne) à l'autre, elle participait dès l'âge de huit ans à la cueillette du café et à divers travaux agricoles. C'est l'époque où l'écrivain guatémaltèque Miguel Angel Asturias reçoit le prix Nobel de littérature (1967). Par ses romans, en particulier *les Hommes de maïs*, il a fait connaître au monde entier la tragédie du peuple maya. Son fils, Rodrigo Asturias, est aujourd'hui un des principaux dirigeants de la guérilla sous le nom de « Gaspar Ilom », un des personnages créés par son père.

La petite Rigoberta n'a pas treize ans quand ses parents décident de l'envoyer travailler comme domestique *« pour un riche »* afin de rapporter un peu d'argent à la famille. Elle ne sait bien sûr ni lire ni écrire et ne parle pas non plus l'espagnol. L'expérience sera très pénible mais, reconnaît-elle, également enrichissante, car elle va lui permettre de découvrir de plus près le fonctionnement de cette forme d'apartheid qui ne dit pas son nom. Dans son entretien avec Elisabeth Burgos, elle raconte qu'elle était moins bien nourrie que le chien, *« un chien bien gros, bien beau, blanc »*. Elle n'est pas payée pendant plus de quatre mois mais elle apprend *« la langue de l'oppresseur »*. C'est un premier pas pour commencer à se défendre et, plus tard, à défendre les siens.

Puis, c'est l'engagement aux côtés de son père, Vicente Menchu, dans le combat pour la terre au sein de la CUC, jusqu'à la tragédie de l'ambassade d'Espagne, le 31 janvier 1980. Plus d'une vingtaine de paysans, dont son père, périssent carbonisés dans un incendie délibérément provoqué par les forces de répression. Ces événements terribles font progresser la lutte, soutient-elle, car la communauté internationale se rend compte alors de la barbarie du régime en place dans son pays.

Ces propos donnent une idée de la ténacité de ce petit bout de femme au visage rond, qui tient à porter le costume indien, le *huipil* et le *corte*, corsage et jupe aux couleurs vives, différentes selon les villages d'origine, pour défendre la culture de ses ancêtres. *« Ce qui nous fait le plus mal, à nous autres les indigènes, c'est que notre costume, ils le trouvent joli, mais la personne qui le porte, c'est comme si elle n'était rien. »*

BERTRAND DE LA GRANGE

(1) *Moi, Rigoberta Menchu*, Gallimard.

## La mauvaise conscience de l'Eglise latino-américaine

**Au cours de la conférence des évêques latino-américains à Saint-Domingue, Mgr Geraldo Flores Reyes, président de la conférence épiscopale du Guatemala, très applaudi, a rendu hommage, vendredi 16 octobre, à sa compatriote, Mme Rigoberta Menchu.**

SAINT-DOMINGUE

*de notre envoyé spécial*

Bien que militante chrétienne, ce n'est pas une partenaire commode de l'Eglise que le jury du Nobel de la paix vient de couronner en la personne de Mme Rigoberta Menchu. Dès 1983, dans son livre *Moi, Rigoberta Menchu*, l'ancienne catéchiste écrivait : *« Nous, c'est la réalité qui nous enseigne que nous devons faire une Eglise de pauvres. Qu'on ne vienne pas nous imposer une Eglise qui ne sait même pas parler de la faim. »* Elle avait accueilli avec réserve la décision de l'épiscopat de célébrer le cinquième centenaire de l'évangélisation de l'Amérique latine : *« Celui qui s'approprierait cet anniversaire commettrait une erreur (...). Le pape peut vouloir honorer ceux qui se sont consacrés au service de l'Eglise; dans le même temps, elle n'est pas capable de réagir aux conflits, aux violations, aux injustices subis par le peuple »* (1).

### « Des chrétiens de deuxième catégorie »

Les évêques latino-américains ne sont pas rancuniers. L'attribution à Mme Rigoberta Menchu du prix Nobel de la paix a été accueillie avec satisfaction à la conférence de Saint-Domingue, où la question indienne est l'une des plus brûlantes. Si cette quatrième assemblée générale, comme l'a promis le président des évêques boliviens, Mgr Edmundo Flavio, prendra une *« option claire »* en faveur des communautés indiennes, son contenu est loin de faire l'unanimité.

Les représentants des communautés indiennes estiment, en effet, qu'en demandant pardon, le pape et l'Eglise n'ont fait que la moitié du chemin. Pour eux, l'exigence pressante du repentir passe par un aveu détaillé des fautes passées, par la reconnaissance d'une oppression spécifique et par des engagements précis en faveur de leur lutte pour le respect des terres, des langues, des cultures dont les Indiens ont été spoliés. Sur ce point, l'attente est grande. *« L'Eglise est la seule institution dans laquelle ils ont confiance et capable de discuter avec les gouvernements »*, dit M. Jose Manuel Cachimbel, responsable de la « pastorale indigène » de l'Eglise équatorienne.

Dans la préparation du cinquième centenaire, les interventions épiscopales en faveur des populations indiennes ont été rares. La plus marquante a été un document, en date du 15 août 1992, des évêques du Guatemala, le pays de Mme Rigoberta Menchu, où la population est aux deux tiers composée de Mayas. La hiérarchie de ce pays fait des aveux complets pour les fautes commises par les missionnaires de la *« première évangélisation »* et se dit solidaire de la lutte des Indiens, *« qui subissent dans leur chair les effets de la voracité et des agressions de ceux qui profitent de leur humble condition, de leur besoin de survie et de leur manque d'instruction »*.

Les fidèles indiens se sentent des *« chrétiens de deuxième catégorie »*. *« On nous a imposé*, dit encore M. Cachimbel, *un modèle de catholicisme autoritaire de type espagnol, inspiré par le concile de Trente »*, aux antipodes de la conception indienne de la religion, où la foi et la vie ne se distinguent pas. A Saint-Domingue, on a entendu Mgr Julio Cabrera, guatémaltèque, souhaiter que *« l'Eglise ait un cœur indigène, une théologie indigène, des prêtres et des ministres indigènes »*. Mais outre que le propos n'est pas neuf, il n'est guère suivi d'effet. Dans toute l'Amérique latine, les prêtres indiens sont peu nombreux. Quatre seulement sont devenus évêques. Il n'existe qu'un séminaire indigène, celui de Riobamba en Equateur, fondé par Mgr Proano, l'*« évêque des Indiens »*, aujourd'hui disparu.

HENRI TINCQ

(1) *Les Rendez-vous de Saint-Domingue. Enjeux d'une célébration*, Le Centurion, 1991.

□ **CUBA : défection d'un danseur.** – Le danseur cubain Jorge Esquivel a confirmé, vendredi 16 octobre, avoir demandé l'asile politique aux Etats-Unis, par l'entremise de leur ambassade à Rome. M. Esquivel, qui a été premier danseur dans la compagnie nationale de danse cubaine, a expliqué son geste par *« l'absence de liberté »* dans son pays et a exprimé son inquiétude sur le sort de sa fille restée à Cuba. Si sa requête est rejetée, le comité italien pour les droits de l'homme à Cuba l'aidera à demander l'asile politique en Italie, où M. Esquivel craint cependant pour sa vie. Le département d'Etat à Washington s'est refusé à tout commentaire. – *(AFP, UPI.)*

**LOIN DES CAPITALES**

## El Maiten, halte de l'Old Patagonian Express

EL MAITEN

*de notre envoyée spéciale*

A l'heure du maté, autour de la salamandre, qui est le refuge des gauchos et des voyageurs étourdis par le froid et le vent, Percy Jones ne refuse jamais de partager la traditionnelle infusion, que l'on boit avec une pipette dans une calebasse qui passe de main en main.

C'est la meilleure façon, en Patagonie comme dans le reste de l'Argentine, de faire oublier qu'on est étranger, même si le village continue à vous appeler « le Gallois ». Maigre, avec ses cheveux blancs en désordre et un profil d'oiseau, il fait penser à Samuel Beckett. Il gère la seule auberge d'El Maiten : *huit chambres, une salle de restaurant peinte* en vert qui fait aussi office d'épicerie avec un énorme Frigidaire à moitié vide et, sur le comptoir, un manchot empaillé ramené de Puerto-Madryn, emblème de la province du Chubut.

*Au pied de la Cordillère et de ses sommets* éternellement enneigés, entourés d'un océan de broussailles épineuses ocres et grises, à 1 800 kilomètres de Buenos-Aires, El Maiten est l'un des bouts du monde du grand Sud patagonien. Quelques rues en terre battue qui s'allongent de chaque côté de la voie ferrée, et un vent incessant qui oblige à une drôle de démarche inclinée. Deux fois par semaine, passent la locomotive à vapeur et les wagons miniatures de l'Old Patagonian Express, ainsi baptisé par l'écrivain américain Paul Theroux (bien qu'il n'ait rien d'un express, et mette *quatorze heures pour parcourir les 400 kilomètres* qui séparent la station Ingeniero-Jacobacci de celle d'Esquel, *via* El Maiten).

Jadis prospère grâce au commerce de la laine, le petit train menace de disparaître, et, avec lui, le village. *« La Patagonie a toujours été oubliée par les fonctionnaires de Buenos-Aires »*, se plaint Percy Jones. L'an dernier, les cendres provoquées par l'éruption du volcan Hudson au Chili ont fait table rase des moutons et des pâturages dans la province de Santa-Cruz et jusqu'au Chubut. Les vieux litiges de frontière avec le Chili font partie des fantasmes quotidiens, tout comme l'érosion des sols, qui semble inéluctable.

Avec un territoire de 1 million de kilomètres carrés, la Patagonie a moins d'un habitant *au kilomètre carré*, et l'exode des jeunes vers les grandes villes s'accélère. El Maiten ne compte plus que trois mille habitants, avec ceux des collines environnantes, quelques familles d'Indiens mapuches qui célèbrent encore leur fête du Camaruco pour demander de bonnes récoltes au dieu Nguenechen. *« La Patagonie est une terre de légendes et de prédicateurs*, dit en bougonnant Percy Jones. *Ici, il n'y a qu'une seule école et cinq églises évangélistes ! »*

Ce sont ces immensités désertiques qui poussèrent un Français, Amélie-Antoine de Tounens, avoué du Périgord, à se proclamer roi de Patagonie en 1859 avant de se faire expulser par les autorités argentines. C'est là aussi que Charles Darwin vint chercher l'inspi*ration pour sa théorie sur l'origine des* espèces. Un paysage de Far West et la fièvre de l'or expliquent que, dans les années 1870, Butch Cassidy et le Sundance Kid, les hors-la-loi du Wyoming, soient venus chercher refuge




dans la région pour fuir la justice américaine. *« Il n'y avait que des Indiens. Personne ne voulait venir de Buenos-Aires. Ma grand-mère a été la première femme blanche à naître dans le Chubut. Mon arrière-grand-père fut un des "premiers colons »*, dit fièrement Percy Jones.

C'était en 1865. Ils étaient cent cinquante-trois Gallois à débarquer dans le port de Puerto-Madryn à bord du brick *Mimosa*. *« C'étaient des pauvres gens originaires de vallées minières surpeuplées à la recherche d'un nouveau pays de Galles où se réfugier après l'échec des mouvements d'indépendance et le vote par le Parlement* (britannique) *d'une loi interdisant l'enseignement du gallois dans les écoles »*, écrit Bruce Chatwyn dans son livre *En Patagonie*.

### Gallois et Indiens mapuches

Désireux de peupler ce qu'il considérait comme *« un espace vide et inhospitalier »* peuplé d'Indiens, le gouvernement argentin leur donne des terres le long du fleuve. L'austérité et un climat parmi les plus rigoureux du monde n'effrayèrent pas les Gallois, qui se consacrèrent à l'agriculture et édifièrent une quarantaine de chapelles où ils pouvaient perpétuer leur religion et leur amour pour le chant choral.

Leur esprit de tolérance leur permit de vivre en paix avec les Indiens. Les Mapuches échangeaient la viande du guanaco et du nandou contre le pain et le beurre salé des Gallois. Les deux communautés avaient le même idéal : préserver leur langue et leur culture. La majorité des localités du Chubut ont des noms d'origine indienne, comme El Maiten, qui désigne un arbre sacré pour les Mapuches, ou galloise, comme Trevelin, qui signifie *« le village du moulin »*.

Les Indiens ne sont plus que quelques centaines. Ils ont été massacrés par milliers en 1879 par les troupes venues de Buenos-Aires sous les ordres du général Julio Roca. L'immigration galloise, elle, cessa au début du siècle. Si le nationalisme des Gallois a perdu de sa virulence et s'ils se sont intégrés au melting-pot argentin, leurs coutumes restent vivaces. Tous les ans, Percy Jones se rend à Gaiman, « la capitale de la patrie galloise », dans le centre du Chubut, pour assister au festival de l'Eisteddford (*« être assis »* en gallois).

Il s'agit d'un concours de chant et de poésie où le vainqueur reçoit un fauteuil en bois sculpté. Eduqué dans la langue galloise, Percy Jones préfère parler en espagnol avec sa fille. Sylvia vient de passer six mois au pays de Galles. Ce qui l'a le plus étonnée ? *« On m'a accueillie avec du maté. Ils le font venir d'Argentine. Pour eux*, dit-elle en riant, *la Patagonie reste une terre promise. »*

CHRISTINE LEGRAND

# POLITIQUE

Le financement des activités politiques et la transparence de la vie économique

## Seuls les socialistes ont voté le projet de loi anti-corruption adopté par 272 voix contre 256

**M. Pierre Bérégovoy n'a pas *eu à utiliser l'article 49-3 de la* Constitution. Les députés ont en effet adopté, samedi 17 octobre au matin, à l'issue d'un débat-marathon commencé mardi 13 octobre, le projet de loi relatif à la prévention de la corruption et à *la transparence de la vie* économique. Adopté par 272 voix contre 256, le projet de loi a bénéficié de l'abstention du groupe communiste. Il n'a été voté que par les députés socialistes. La droite a voté contre après avoir *indiqué* par avance qu'elle soumettra le texte au Conseil constitutionnel.**

***Ce projet, profondément modifié* au cours des débats, autorise notamment la participation au financement des activités politiques par les personnes morales (entreprises et sociétés) que M. Bérégovoy se proposait pourtant d'interdire contre l'avis du Parti socialiste.**

**Les députés de l'opposition ont dénoncé tout au long des débats un texte qu'ils jugent bâclé et examiné dans des conditions « *scandaleuses* ». M. Jacques Toubon (RPR, Paris) a d'ailleurs souhaité au moment du vote qu'il ne soit pas adopté avant la fin de la législature. *« S'il en était autrement, le RPR abrogera cette loi pour y substituer une véritable loi de transparence »*, a ajouté M. Toubon, qui a reçu le soutien de MM. Pierre-André Wiltzer (UDF, Essonne) et Jean-Jacques Hyest (UDC, Seine-et-Marne).**

Après les éclats suscités la veille par le *financement des activités politiques*, la discussion reprenait, vendredi matin 16 octobre, avec un sujet qu'on annonçait tout aussi explosif : la réforme du marché publicitaire.

Dans la matinée, un débat courtois permettait à M. Jean-Paul Charié (RPR, Loiret) de faire adopter un amendement technique. Mais celui-ci n'était pas suivi dans sa tentative de muscler un peu le premier chapitre du titre III, qui impose des barèmes de prix et des conditions de vente à la *publicité* et un contrat écrit aux prestataires de services. Ce qui permettait à M. Sapin de se présenter ironiquement comme le *« défenseur de l'ordonnance sur la concurrence de 1986 due à M. Balladur, que M. Charié veut modifier »*. L'Assemblée écartait ensuite divers « cavaliers » avancés, côté UDF, par *MM. François d'Aubert et* Francis Delattre, sur l'information du Parlement en matière de contrats d'armement, d'assurances à l'exportation ou de subventions au sport, en particulier au sport automobile.

L'article 13 du projet, premier du chapitre sur la publicité, allait concentrer les critiques dans l'après-midi. Il impose le statut de mandataire aux intermédiaires de la publicité et une facturation directe à l'annonceur des achats d'espace. Sans nuances, *M. Jean-Louis Debré* (RPR, Eure) dénonçait ce texte *« bâclé »*, *« totalement franco-français »*, qui vise à *« porter atteinte aux centrales d'achat »*, et défendait *« la négociation, qui représente actuellement la bouffée d'oxygène des petits médias »*. Quant à M. Robert-André Vivien (RPR, Val-de-Marne), il n'avait de cesse de savoir où était passé l'argent de la campagne gouvernementale en faveur du « oui » au référendum.

*« S'il y a un malaise dans cette profession, n'en soyons pas les porte-parole »*, lançait M. Bernard Schreiner (PS, Yvelines), se félicitant de la clarté qui rétablira la confiance des annonceurs. *Les députés souhaitaient* ensuite l'extension au « hors-médias » (mailings, promotions) du texte, au nom de l'égalité de concurrence. Le débat s'instaurait alors au sein du PS. A l'amendement de M. Jean-Marie le Guen (PS, Paris), très général et approuvé par l'opposition, le gouvernement préférait la version de la commission des lois, beaucoup plus limitée car ne s'appliquant qu'aux intermédiaires achetant de l'espace. Quant aux tentatives de l'opposition *pour interdire le cumul des mandats*, elles échouaient.

M. Jeanneney, secrétaire d'Etat à la communication, avait l'éloquence de rassurer les élus communistes à propos du pluralisme de la presse. M. Sapin précisait, sur le même mode rassurant, que les petites annonces étaient exclues du texte. Mais surtout, il amendait son texte, en rétablissant une forme – transparente – de rémunération des agences par les supports, *via* les annonceurs. Tout rabais doit *figurer sur la facture délivrée à l'annonceur « et ne peut être conservé en tout ou en partie par l'intermédiaire qu'en vertu d'une stipulation expresse du contrat du mandat »*. *« Un rabais librement déterminé, figurant dans les barèmes, qui ne puisse être discriminatoire »*, explique M. Sapin.

M. Ladislas Poniatowski (UDF, Eure), qui avait plaidé pour la défense des petites agences et pour *« qu'on ne tourne pas le dos à l'Europe »*, saluait cette *« porte de sortie pour rétablir la commission d'agence »*.

Ce point essentiel acquis, tout pouvait dès lors s'accélérer. Car le président de séance M. Pascal Clément (UDF, Loire), constatant vers *18 heures qu'à ce rythme il restait* vingt-cinq heures de travaux sur le projet, s'irritait du pointillisme de ce *« travail de commission »*.

Le vote à la hussarde des articles 14, 15, 16, 17 et 18 qui précisent les conditions de vente d'espaces et amendes n'était guère freiné par le débat sur le cumul des activités de régie et de support. Interdire ce cumul, comme le souhaite M. Le Guen ? *« M. Sapin enlevait le haut, M. Le Guen veut enlever le bas ! »*, s'oppose en *souriant M. Poniatowski*. Seule une petite moitié des socialistes présents soutenant M. Le Guen, la loi n'imposera que la transparence des liens capitalistiques.

MM. Charié et Poniatowski recensaient les *« progrès dans la transparence »* de la loi, tout en souhaitant qu'elle s'améliore encore par plus de concertation et plus de liberté des acteurs. Bref, acceptant l'amendement de M. Clément prévoyant un bilan de la loi dans trois ans, M. Sapin pouvait *conclure sur les « principes partagés »* d'une loi qui veut passer du *« clair-obscur à la clarté »* et *« donne à la publicité tout ce qu'il lui faut pour réussir »*, à partir du 31 mars 1993.

Enfin débarrassé du dossier publicitaire, le gouvernement décidait, en début de soirée, d'aller au bout de l'examen du texte. Il était alors 21 h 30. Il restait aux députés *présents près de dix heures de discussion.*

Les députés suivaient tout d'abord le gouvernement sur le dispositif relatif à l'urbanisme commercial qui modifie en profondeur la composition des commissions départementales d'urbanisme commercial (CDUC) de la loi Royer, rebaptisées commissions départementales d'équipement commercial (CDEC), qui attribuent les autorisations d'ouverture des grandes surfaces. Ces commissions comptent désormais sept membres au lieu de *vingt (quatre élus directement* concernés par le projet, le président de la chambre de métier, le président de la chambre de commerce et un représentant des associations de consommateurs).

Le gouvernement était, en revanche, obligé de recourir à la procédure du vote bloqué pour faire adopter la modification de la composition de la commission nationale auprès de laquelle les CDEC peuvent adresser des recours. Composée de *sept membres, au lieu de vingt actuellement*, qui seront tous des hauts fonctionnaires, la commission nationale dispose d'un plus grand pouvoir de décision puisqu'elle statue définitivement sur les appels qui sont formulés devant elle. L'UDF et le RPR étaient favorables à la suppression de cette commission nationale alors que le PC était attaché à la présence d'élus dans cette commission, comme c'est le cas dans la composition actuelle.

Au chapitre des marchés publics et des délégations de service public, qui étend aux sociétés d'économie mixte et aux organismes privés d'habitation à loyer modéré les règles de publicité et de mise en concurrence applicables aux marchés publics, les députés décidaient que les délégations feront l'objet d'un appel public de candidature à l'issue duquel les assemblées délibérantes *exerceront* leur pouvoir de désignation, y compris pour les renouvellements, trop souvent tacites.

Toutefois, à l'occasion d'une seconde délibération, les députés revenaient au texte du gouvernement qui avait été modifié au cours de la discussion. Le texte du gouvernement précise que ces dispositions générales *des délégations de service public* ne s'appliqueront pas lorsque le service est confié à une société d'économie mixte, à un établissement public dont le capital est détenu majoritairement par la collectivité publique délégante, et lorsque la loi institue un monopole au profit d'une entreprise.

Cette décision était particulièrement *appréciée par les communistes*, qui s'étaient émus des *« dangers énormes »* que le dispositif souhaité par la commission des lois pouvait éventuellement faire peser sur les monopoles de la loi de 1946. Plus tard, à l'instant du vote, M. Jean-Claude Lefort (PC, Val-de-Marne) indiquait d'ailleurs que le maintien du système actuel avait justifié pour une large mesure l'abstention de son groupe sur l'ensemble du projet.

### « Gaston Defferre réveille-toi ! »

A propos de la transparence souhaitée par le gouvernement pour les transactions immobilières, et plus précisément pour les obligations de publicité des cessions foncières ou immobilières des collectivités locales *et des société d'économie mixte* locales, le gouvernement, en recourant une nouvelle fois à la procédure du vote bloqué, s'opposait au souhait de la commission des lois d'exclure de la procédure les zones d'aménagement concerté et les programmes d'aménagement d'ensemble.

*Le* gouvernement, en revanche, ne pouvait repousser les modifications souhaitées par l'ensemble des députés à propos des dispositions relatives aux collectivités locales. L'opposition et la majorité *estimaient en effet que les* mesures souhaitées par le gouvernement contrevenaient au principe de libre administration des collectivités locales qui est la pierre de touche de la décentralisation. M. Jacques Toubon (RPR, Paris) se fendait même à cette occasion d'un sonore *« Gaston Defferre ! réveille-toi ! »* qui était peu goûté par *M.* Jean-Pierre Sueur, secrétaire d'Etat chargé des collectivités locales.

Les députés décidaient donc de *supprimer la possibilité donnée au* préfet ayant déféré au tribunal administratif un acte jugé illégal d'une collectivité locale d'obtenir devant celle-ci la lecture de son déféré. Ils supprimaient également la faculté pour le préfet d'informer directement, en cas de carence du maire, les membres du conseil municipal des avis des chambres régionales des comptes et des arrêtés préfectoraux intervenus en matière de contrôle budgétaire ou d'examen des marchés et des conventions *de délégation de* service public passés par la commune. Incidemment, la majorité adoptait, contre l'avis de la droite, un amendement défendu par M. René Dosière (PS, Aisne) qui *stipule que les « jugements, avis, propositions, rapports et observations de la Cour des comptes »*, tout comme ceux des chambres régionales des comptes, *« sont délibérés à la suite d'une audience contradictoire »*.

Les députés revenaient également, lors des derniers articles, sur l'effet suspensif donné à la demande de sursis à exécution adressée par le préfet au tribunal administratif, dans le cadre du contrôle de légalité des actes des autorités locales. Sur proposition *de M. Sueur, cette fois-ci coopératif*, ils décidaient de limiter la durée de cette suspension à trois mois. L'examen du texte donnait enfin aux députés, une dernière fois unanimes, l'occasion de s'opposer à la possibilité donnée au préfet de provoquer des enquêtes de l'inspection générale de l'administration sur la gestion des collectivités *locales, que le gouvernement* avait inscrite dans son texte.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA et GILLES PARIS

### L'analyse du scrutin

L'ensemble du projet de loi relatif à la prévention de la corruption et à la transparence de la *vie économique et des procédures publiques* a été adopté, samedi matin 17 octobre, par 272 voix contre 256.

**Ont voté « pour » :** 264 socialistes sur 267 ; 8 non-inscrits sur 24 : MM. Jean Charbonnel, Jean-Claude Chermann, Jean-Marie Daillet, Alexandre Léontieff, Claude Miqueu, Yves Vidal, Marcel Wacheux, Aloyse Warhouver.

**Ont voté « contre » :** 124 RPR sur 125 ; 87 UDF sur 88 ; 34 UDC sur 40 ; 11 *non-inscrits* sur 24 : M. Léon Bertrand ; Mme Martine Daugreilh, MM. Jean-Michel Dubernard, Serge Franchis, Auguste Legros, Michel Noir, Alexis Pota, Jean Royer, Maurice Sergheraert, Christian Spiller, Mme Marie-France Stirbois.

***Se sont abstenus* :** 26 communistes sur 26 ; 2 non-inscrits : MM. Elie Hoarau et André Thien-Ah-Koon.

**N'ont pas participé au vote :** 3 PS : M. André Billardon (devenu membre du gouvernement), Mme Denise Cacheux, M. Jean-Pierre Kucheida ; 1 RPR : M. Dominique Perben ; 1 UDF : M. Gérard Longuet ; 6 UDC : MM. Jacques Barrot, Bernard Bosson, Loïc Bouvard, Georges Chavanes, Pierre Méhaignerie, François Rochebloine ; 3 non-inscrits : MM. Jean-Michel Boucheron, Jean-Marie Cambacérès, Jean-Pierre de Peretti della Rocca.

## Une idée neuve en publicité

par Michel Colonna d'Istria

DES concessions, mais un équilibre conservé : au terme d'un débat moins houleux que ne le laissaient penser les manœuvres *des dernières semaines, le* ministre de l'économie et des finances a fait passer sans encombre en première lecture son texte sur la publicité.

Cette future « loi Sapin » soumise au tir croisé des publicitaires, chacun défendant sa chapelle, son auteur a accepté de la modifier sur un point essentiel, en *« fixant un repère »* à la rémunération des agences, c'est-à-dire en rétablissant, *de facto*, une forme de commission d'agence. Il a aussi précisé des dispositions plus techniques pour rassurer soit les régies (assimilées dans le texte à des vendeurs d'espace) soit les journaux et agences de petites annonces *(celles-ci sont exclues* du texte). Il a, enfin, refusé d'interdire le cumul des mandats par un intermédiaire, préférant que l'*ordonnance sur la concurrence* s'applique désormais aux éventuels abus de position dominante.

Ces modifications ne remettent pas en cause l'essentiel du texte, c'est-à-dire la transparence, qui doit mettre fin à l'obscure clarté qui ternit les étoiles de la pub. La transparence serait une réalité neuve, sinon une idée neuve en publicité... C'est bien elle que beaucoup d'élus – de tout bord, malgré l'inévitable rhétorique politique – ont approuvé, se montrant ainsi plus courageux que certains annonceurs ou médias à qui va pourtant bénéficier le texte. La transparence est décidément une idée neuve...

La grève générale en Guyane

## Les négociations ont repris

CAYENNE

*de notre correspondant*

Le cinquième jour de la grève générale lancée en Guyane par le Mouvement syndical unitaire (MSU) et soutenue par les syndicats patronaux et les partis politiques, a été marqué, vendredi *16 octobre*, par la levée partielle des barrages. Plusieurs piquets de grève ont toutefois refusé de relâcher leur pression, notamment à Kourou, en disant qu'ils ne se disperseraient qu'*« à la fin effective de la grève »*.

Les négociations entre les délégués des manifestants et les autorités publiques, reprises vendredi après-midi, se sont poursuivies durant toute la nuit de vendredi à samedi à la préfecture de Cayenne. *Les directions syndicales, « sermonnées »* par leur base, ont proposé aux représentants de l'Etat une nouvelle méthode de travail, chaque revendication étant traitée en présence de tous les partenaires concernés (région, Etat, syndicats, élus politiques et chambre de commerce et d'industrie). Un protocole d'accord entre *les syndicats du* bâtiment et des travaux publics et le MSU, relatif à des problèmes de sous-traitance et d'embauche, a déjà *été signé* vendredi.

Pendant les négociations, plusieurs centaines de manifestants ont veillé en dansant et en chantant au son des tambours traditionnels sur la place des Palmistes, mais aussi en prenant tour à tour la parole dans une ambiance de kermesse politique comme Cayenne n'en avait encore jamais connue. On a ainsi entendu une mère de famille au chômage appeler les Guyanais à *« souffrir pour sortir leur pays de la crise »*, mais aussi *« à renoncer à leurs voitures de luxe, à consommer les produits locaux, à s'entraider au lieu d'attendre la manne de l'Etat français ! »*

EDMOND FRÉDÉRIC

Dans un « souci d'apaisement »

## L'enquête sur l'« achat » d'un conseiller général RPR de Dordogne est classée sans suite

PÉRIGUEUX

*de notre correspondant*

L'enquête judiciaire ordonnée à la suite de l'élection controversée de M. Alexis Félix (PS) à la présidence du conseil général de la Dordogne le 3 avril dernier vient de faire l'objet d'un classement sans suite. M. Claude Laplaud, procureur de Périgueux, a pris cette décision dans un *« souci d'apaisement »*, l'actuelle majorité du conseil général souhaitant apparemment *en rester là. Il semblerait* bien que le PS et le RPR se soient entendus pour passer l'éponge. Ce que confirme implicitement M. Gérard Fayolle, l'actuel président RPR du conseil général : *« Il était nécessaire de tourner la page*, a-t-il dit. *Cette histoire n'est pas bonne pour l'image de marque de la Dordogne. »*

Au lendemain des élections cantonales, les socialistes périgourdins avaient tenté une manœuvre désespérée pour conserver le conseil général que la gauche détenait depuis près d'un siècle. La veille de l'élection du président de l'assemblée départementale, ils avaient « retourné » M. René Barou, conseiller général RPR du canton d'Issigeac. Grâce à sa voix, M. Félix, PS, avait été élu au bénéfice de l'âge. Les chefs de file de la droite avaient aussitôt déposé plainte (*le Monde* des 5-6, 7, 8, 10 et 17 avril).

M. Barou, qui affirmait avoir agi sous *« hypnose »* après avoir absorbé une drogue versée dans son café, la veille du scrutin, accu*sait en effet, sans preuve tangible*, un conseiller socialiste, M. Jean Burg, de lui avoir proposé quatre cent mille francs en échange de son suffrage, somme assortie de promesse d'emplois pour ses enfants au chômage. M. Burg ne niait pas avoir rencontré M. Barou de nuit, dans le quartier de la gare, à Bergerac, et cela dans le but avoué de le *« faire changer de crèmerie »*. Mais selon lui l'élu d'Issigeac avait tout compris de travers. L'argent dont il *était question* ne correspondait pas à une enveloppe honteuse mais à une vice-présidence du conseil général enrichie de quelques vacations. Et les offres de travail destinées à ses enfants n'auraient été abordées que très vaguement.

En fait, le seul élément solide que possédaient les policiers ne concernait ni M. Barou ni M. Burg. Il s'agissait d'une cassette contenant une conversation enregistrée par M. René Barde, conseiller général du canton de Belvès. Ce dernier, qui exerce la profession d'assureur, avait été contacté par un proche de M. Bernard Bioulac, *ancien président socialiste* de l'assemblée départementale, qui lui offrait le portefeuille des assurances du département en échange de sa « trahison ».

Cette affaire, éclatant au moment où Pierre Bérégovoy lançait sa croisade anti-corruption, avait été prise très au sérieux par les instances nationales du PS. Après une intervention de Laurent Fabius, M. Félix acceptait finalement de démissionner, rendant à la droite une victoire qu'elle avait acquise au fond des urnes. Le 15 avril, M. Fayolle était élu président du conseil général.

Les différents protagonistes de cette histoire savaient que l'article 106 du code électoral punit aussi bien ceux qui influencent un vote que ceux qui se laissent influencer. Cela n'est sans doute pas étranger à la conclusion d'un épisode qui n'aura pas grandi les élus du département.

DOMINIQUE RICHARD

□ **La commission des lois favorable à une enquête parlementaire sur la Mafia en France.** – La commission des lois de l'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité, vendredi 16 octobre, une proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête parlementaire sur *« les moyens de lutter contre les tentatives de pénétration de la Mafia en France »*. La commission des lois donne ainsi une suite favorable à la requête de MM. François d'Aubert (UDF) et André Lajoinie (PC), qui avaient déposé, en juin, deux propositions de résolution en ce sens.

□ **M. Védrines (GE) démissionne du conseil régional de Rhône-Alpes.** – M. Gérard Védrines, président du groupe Génération Ecologie du conseil régional de Rhône-Alpes, s'est démis de son mandat, pour se consacrer à ses responsabilités de conseiller général de la Drôme. *« Je ne pouvais pas cumuler deux mandats électifs et mon activité professionnelle »*, a-t-il expliqué vendredi 16 octobre. Son successeur devrait être M. Didier Jouve, et la présidence du groupe GE (onze élus) sera assurée par M. Thierry Lehnebach, élu de l'Isère.

□ **M. Guy Poirieux (UDF) abandonne son mandat de conseiller général de la Loire.** – Touché par la loi sur le cumul des mandats après son élection au Sénat le *27 septembre, M. Guy Poirieux*, maire (UDF) de Montbrison, a décidé d'abandonner son mandat de conseiller général de la Loire. Il *préfère conserver ses responsabilités* de vice-président, chargé de l'éducation et de la famille, au conseil régional de Rhône-Alpes. Sa défection entraînera une élection partielle dans le canton de Montbrison. Au Sénat, M. Poirieux a décidé d'adhérer au groupe de l'Union des républicains et des indépendants.

□ **M. André Soulier nouveau président du Parti républicain dans le Rhône** –. M. André Soulier, député européen, a été élu, vendredi 16 octobre, président du Parti républicain dans le Rhône. Il succède à ce poste à M. Alain Mayoud, député, qui avait démissionné de ces fonctions en juin dernier parce qu'il était opposé à la ratification du traité de Maastricht. Lors de ce vote, il affrontait M. Jean-François Mermet, premier *adjoint au maire de Lyon*, M. Michel Noir. Aux élections régionales, M. Soulier avait présenté, sans succès, une liste dissidente à celle menée par M. Charles Millon.

□ **Le préfet de Meurthe-et-Moselle accepte la démission du maire de Briey.** – *Le préfet de Meurthe-et-*Moselle a accepté la démission de M. Guy Vattier, vice-président UDF-PR du conseil régional de Lorraine, *qui a décidé d'abandonner « provisoirement »* son mandat de maire de Briey afin de clarifier la situation au sein du conseil municipal où il est entré en conflit avec deux de ses adjoints RPR à l'issue de sa candidature malheureuse aux élections sénatoriales. M. Vattier espère être reconduit dans ses fonctions de maire et remplacer ces adjoints. – (*Corresp.*)

هكذا من الاصل



# POLITIQUE

Devant les jeunes de son mouvement

## M. Chirac lance la campagne pour les élections législatives

**M. Jacques Chirac, *président du RPR, devait clore, dimanche* après-midi 18 octobre à Port-Marly (Yvelines), les dizièmes universités des jeunes de son mouvement, ouvertes la veille *par M. Alain Juppé, le secrétaire* général. Le président du RPR devait lancer la campagne des élections législatives en indiquant, notamment, que *« la France est malade de toutes les réformes que les socialistes n'ont pas faites »*.**

Le jour de gloire de M. Hervé Mécheri est arrivé. Ceinture noir de karaté et ancien éducateur de jeunes en difficulté, M. Mécheri veille sur les moins de trente-cinq ans au RPR. Secrétaire national chargé de la jeunesse et, à ce titre, adjoint du maire de Paris, ce vice-président du groupe RPR du conseil régional d'Ile-de-France devait accueillir, samedi 17 et dimanche 18 octobre à Port-Marly (Yvelines), quelque deux milliers de jeunes sur les trente-trois mille recensés officiellement dans son mouvement. Ces privilégiés devaient participer à leurs dizièmes universités organisées sur le thème « Ensemble, l'avenir nous appartient ». A l'occasion du quinzième anniversaire de la création de la jeune filiale du RPR, M. Jacques Chirac devait donner, pour son mouvement, le coup d'envoi de la campagne des élections législatives.

*Avant l'intervention du président* du RPR et en dehors des travaux en forum, MM. Alain Juppé, secrétaire général, Edouard Balladur, ancien ministre de l'économie, et Charles Pasqua, président du groupe du Sénat devaient aller à la rencontre des jeunes. M. Philippe Séguin, député des Vosges et maire d'Epinal, n'était pas annoncé. Selon son entourage, l'invitation à intervenir, lui aussi, en séance plénière lui était parvenue trop tardivement.

Estimant que son mouvement est réconcilié par la force des faits *« après la période agitée »* de la *campagne référendaire qui a vu* s'opposer les tenants du « oui » à la ratification du traité de Maastricht, dont il était le chef de file, et les tenants du « non » conduits par MM. Pasqua et Séguin, l'ancien premier ministre devait résolument se tourner vers l'avenir en présentant le RPR comme le parti de *« la réforme »*. M. Chirac, qui refuse d'accepter comme *« fatalités »*, le chômage, l'insécurité, l'injustice, les problèmes de l'éducation ou de l'agriculture, devait féliciter ses jeunes militants de s'être *« engagés »* et les encourager à *« mettre fin »* à *« l'expérience socialiste »* qui, selon lui, *« n'a que trop duré »*.

Devant ces jeunes qui, pour la plupart d'entre eux, n'ont pas connu le général de Gaulle de son vivant, M. Chirac voulait faire appel à raison plutôt qu'à la passion, au cœur plutôt qu'à l'égoïsme et à la conviction de l'idéal plutôt qu'à la flatterie des corporatismes. Selon les proches du président du RPR, un maître-mot est aujourd'hui au centre du dispositif chiraquien : « vérité ». L'ancien candidat à la président de la République estime, en effet, que les Français, plus qu'auparavant, sont aptes à entendre un « discours de la réforme » même si ce dernier doit bousculer. Pour ce faire, le discours de M. Chirac renoue avec des termes qui avait été été laissé en déshérance. Il est vrai que son ambition est, non seulement d'attirer à lui les *« déçus du socialisme »*, mais de regagner ceux qui ont été captés par *« tel ou tel extrémisme »*. Ce double objectif nécessite, contradictoirement, la tolérance et la fermeté.

### Les « vraies solutions »

Faisant le constat que *« la France est malade de toutes les réformes que les socialistes n'ont pas faites »*, M. Chirac devait, devant son jeune auditoire, se pencher sur le cas du système éducatif – décentralisation, assouplissement, autonomie et qualité sont les lignes de force – et sur celui de l'immigration, en proposant de *« vraies solutions »* tout en tentant d'éviter l'écueil de l'intolérance. Sur ce terrain, le maire de Paris devait souhaiter que soit mis fin, selon lui, au détournement du droit d'asile et mis en place un contrôle plus strict des conditions autorisant le regroupement familial. Si le RPR, comme cela avait été avancé aux états-généraux de l'opposition sur l'immigration, est favorable à l'attribution de prestations en contrepartie du seul versement de cotisations, M. Chirac, pour sa part, devait ajouter un mot sur l'intégration des étrangers qui repose, elle aussi, sur une *« volonté politique »*.

Même s'il comprend les irritations qui peuvent voir le jour, ici ou là dans son mouvement, l'union de l'opposition devait aussi être évoquée par le président du RPR car, pour lui, la poursuite des querelles avec son partenaire serait *« dérisoire »* ou même *« irresponsable »*. *« Pour le combat contre le socialisme, ce qui nous unit à l'UDF*, devait notamment déclarer M. Chirac, *est beaucoup plus important que ce qui nous en sépare. »* Il devait réaffirmer son attachement à l'organisation des « primaires » pour l'élection présidentielle, bien qu'au RPR on ne se fasse aucune illusion sur la volonté identique de M. Valéry Giscard d'Estaing, et il devait également se prononcer en faveur de l'établissement rapide de la plate-forme de gouvernement de l'opposition qui servirait de *« référence »* au législatives.

OLIVIER BIFFAUD

# CARNET DU Monde

## Naissances

– Bérénice, Sophie et Chérif ALOUINI

sont heureux d'annoncer la naissance de

**Astrid, Shirine,**

le 12 octobre 1992, à l'île Maurice.

## Décès

– Julie Farenc Déramond,
Frédérique Farenc,
ont la tristesse de faire part de la mort de leur père,

**Jacques FARENC,**
journaliste-cameraman.

Elles rappellent le souvenir de

**Marcel PÉRÈS,**
comédien,

leur grand-père.

L'inhumation a eu lieu le 15 octobre 1992, au cimetière de La Selle-sur-le-Bied *(Loiret)*.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, rue Ravignan,
75018 Paris.

---

– Mme Henry Granjon,
son épouse,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Henry GRANJON,**

le 15 octobre 1992.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale.

Un service d'action de grâces se tiendra le 20 octobre, à 15 heures, en l'église réformée de l'Annonciation, rue Cortambert, Paris-16e.

16, rue Eugène-Manuel,
75116 Paris.



□ **Mariage de Brigitte Bardot avec un proche de M. Le Pen.** – Mme Brigitte Bardot et M. Bernard d'Ormale, chargé de mission du Front national pour les Alpes-Maritimes, se sont mariés le 16 août en Norvège, a confirmé, vendredi 16 octobre, le mari de l'actrice dans un entretien accordé au quotidien *le Parisien*. C'est le quatrième mariage de « BB », qui a interrompu sa carrière cinématographique en 1973 pour se consacrer à la défense des animaux. Brigitte Bardot avait épousé en 1952 le réalisateur Roger Vadim, en 1959 l'acteur Jacques Charrier et en 1966 l'industriel allemand Fritz Gunther Sachs. M. Bernard d'Ormale, ami de M. Jean-Marie Le Pen, a assuré notamment l'organisation de la campagne du FN lors des dernières élections régionales à Nice. Le couple s'est marié en Norvège à l'occasion d'une visite rendue au fils de Brigitte Bardot, M. Nicolas Charrier, qui réside dans ce pays.

– La faculté de médecine de Strasbourg,
Et le centre de neurochimie,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

**M. le professeur Paul MANDEL,**
professeur émérite
à la faculté de médecine
de l'université Louis-Pasteur,
membre de l'Institut de France,
membre de l'Académie nationale de médecine,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
commandeur des Palmes académiques,
chevalier de l'ordre de la Santé publique,
*directeur honoraire*
du centre de neurochimie du CNRS.

*(Le Monde du 13 octobre.)*

---

– Mme André Revert, née Françoise Vallée, son épouse,
Thierry et Catherine Marais,
Véronique et Bernard Erb,
Christine et Robert Marchetti,
ses enfants,
Valdrick, Mikela, Georges, Garry, Guillaume, Anne et Caroline,
ses *petits-enfants*,
Mgr Jehan Revert, chanoine de Notre-Dame de Paris,
Paul et Jacqueline Revert,
Philippe et Bernadette Revert,
ses frères, belles-sœurs et leurs enfants,
Les familles Depiesse, Billard et Rodicq,
ses parents,
Ainsi que Tony Pla,
son fidèle ami,
ont la douleur de faire part du décès de

***M. André REVERT,***
officier des Palmes académiques,
inspecteur de français au Maroc,
principal honoraire
du collège de Langeais,
citoyen d'honneur
de la ville de Langeais,

dans sa soixante-quatrième année, survenu à Pierrelatte (Drôme), le 16 octobre 1992, après une longue et douloureuse maladie supportée avec courage.

Ses obsèques religieuses auront lieu à Orange le lundi 19 octobre, à 15 h 30, au centre funéraire d'Orange, 933, rue des Chênes-Verts, Le Coudoulet, 84100 Orange.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Résidence « Le Mozart » B 20/1,
place Edouard-Lalo, Saclé nord,
26700 Pierrelatte.
Tél. : 75-96-31-12.

---

– Nous apprenons la mort de

**Jean-Louis VIGIER,**
ancien sénateur de Paris,

survenue le 8 octobre.

[Né le 25 décembre 1914 à Corneilla-del-Vercol (Pyrénées-Orientales), Jean-Louis Vigier a d'abord été journaliste, assurant les fonctions de président-directeur général du journal *l'Epoque* (mai 1945-juillet 1947) puis de codirecteur gérant de l'Agence parisienne d'information (1947-1953). Conseiller municipal de Paris et conseiller général de la Seine (1947-1959), il fut président du conseil municipal de Paris de juin 1958 à mars 1959. Député de la Seine de 1951 à 1958, il fut ensuite sénateur indépendant de la Seine (1959-1968), puis de Paris (1968-1980). Il a siégé de 1976 à 1978 sur les bancs du groupe du RPR du palais du Luxembourg. Ancien résistant, il fut président du groupe d'amitié France-URSS du Sénat et a collaboré à *l'Histoire de la Résistance en France* d'Henri Noguères.]



– Le capitaine de vaisseau (H) Michel de Vernejoul,
Mme Jacques Laury,
Le professeur et Mme Pierre de Vernejoul,
*M. et Mme Dominique de Vernejoul,*
M. et Mme Jacques de Vernejoul,
Le docteur et Mme Florent de Vernejoul,
Mme Anne-Marie Bianchi,
ont l'immense douleur de faire part du rappel à Dieu du

**professeur**
**Robert de VERNEJOUL,**
grand-croix de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
*croix de guerre 1939-1945,*
médaille de la Résistance,
membre de l'Institut
(Académie des sciences),
président d'honneur
de l'ordre national de médecine,

survenu le 14 octobre 1992, dans sa cent troisième année, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'abbaye de Saint-Victor, à Marseille, le mardi 20 octobre, à 10 h 45, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière Saint-Pierre.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

96, rue Sylvabelle,
13006 Marseille.

*Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du* Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

– Le président,
Le vice-président,
Et les secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences,
ont la profonde tristesse de faire part du décès, le 14 octobre 1992, de leur confrère,

**Robert de VERNEJOUL,**
pionnier de la chirurgie cardiaque,
et en particulier de l'utilisation
du cœur-poumon artificiel.

La cérémonie religieuse aura lieu le 20 octobre, à 10 h 45, en l'église Saint-Victor, à Marseille.

*(Le Monde du 17 octobre.)*

## Anniversaires

– Il y a un an, le 18 octobre 1991, disparaissait prématurément

**Jean-Jacques HEUDE.**

Son immense désir de vivant et ses souffrances dernières demeurent en nous.

Denise Burgos-Heude,
*Sa famille,*
Ses amis.

## Manifestations du souvenir

– La réunion annuelle à la mémoire de nos chefs et de nos camarades disparus aura lieu le jeudi 22 octobre, à 19 heures, au siège des

**Eclaireuses et Eclaireurs israélites de France.**

27, avenue de Ségur,
75007 Paris.

# LETTRES

## Deuxième sélection du prix Interallié...

Le jury du prix Interallié a établi une liste de huit ouvrages en vue du prix qui sera décerné le mardi 24 novembre :

*Julius et Isaac*, de Patrick Besson (Albin Michel) ; *Malika*, de Dominique Bona (Mercure de France) ; *L'Affreux*, de Franz-Olivier Giesbert (Grasset) ; *Laisse-moi le temps*, de Ramdane Issaad, (Denoël) ; *les Vieilles Blessures*, de Jacques Peuchmaurd, (Robert Laffont) ; *le Diable et le condottiere*, de Jean-Olivier Tédesco, (Grasset) ; *Par un si long détour*, de Yves Viollier (Robert Laffont) ; *Charles et Camille*, de Frédéric Vitoux, (Le Seuil).

## ... et seconde des prix Médicis

La seconde et dernière sélection des prix Médicis, roman français, étranger et essai, qui seront décernés le lundi 16 novembre au Cercle interallié, a été rendue publique.

**Romans français :**

*La Traversée des monts noirs*, de Serge Rezvani (Stock) ; *l'Horloge universelle*, de Patrick Roegiers (Le Seuil) ; *le Feu d'artifice*, de Patrick Deville (Minuit) ; *Hygiène de l'assassin*, d'Amélie Nothomb (Albin Michel) ; *la Suite lyrique*, de Guy Scarpetta (Grasset) ; *Texaco*, de Patrick Chamoiseau (Gallimard) ; *la Terrasse des ombres*, de Bruno Gay-Lussac (Gallimard) ; *Tlacullo*, de Michel Rio (Le Seuil) ; et *Madame X*, de Gilles Leroy (Mercure de France).

**Romans étrangers :**

*Le Superbaby*, de Ferdinando Camon (Gallimard) ; *Une éducation polonaise*, de Louis Begley (Grasset) ; *le Rêve*, de Mircea Cartarescu (Climats) ; *Monsieur Mani*, d'Abraham Yehoshua (Calmann Lévy) ; *le Pavillon du jardin*, de Thomas Hurlimann (Gallimard) ; *Dans la maison, les histoires se défont*, de Paul Nizon (Actes Sud) ; *Frère Jacob*, d'Henrik Stangerup (L'Olivier) ; *Amour et ordures*, d'Ivan Klima (Seuil) ; *l'Ile du lézard vert*, d'Eduardo Manet (Flammarion).

**Essais :**

*Tchekhov*, de Roger Grenier (Gallimard) ; *le Souffle de la langue*, de Claude Hagège (Odile Jacob) ; *A la recherche de Gaudi en Cappadoce*, de Juan Goytisolo (Fayard) ; *Hôtel d'Alsace*, de Kasimir Brandys (Gallimard) ; *le Nouvel Ordre écologique*, de Luc Ferry (Grasset) ; *Faut-il brûler Dumézil ?*, de Didier Eribon (Flammarion) ; *les Règles de l'art*, de Pierre Bourdieu (Seuil) ; et *l'Ecole du désenchantement*, de Paul Bénichou (Gallimard).

Directeur délégué du groupe livre

## M. Laurent Perpère quitte Hachette

La direction du groupe Hachette a annoncé, vendredi 16 octobre, que M. Laurent Perpère, directeur délégué du groupe livre Hachette et directeur de la branche de littérature générale, quittait Hachette. Agé de quarante et un ans, M. Perpère, qui avait rejoint le groupe en 1987, avait d'abord été nommé PDG du groupe de presse « Le Provençal » dont il avait opéré le redressement. Appelé en mai 1991 auprès de M. Jean-Louis Lisimachio, directeur général du groupe livre Hachette, il avait été nommé *il y a un an* à la tête du groupe de littérature générale (Hachette-littérature, Grasset, Fayard, Stock). Bien qu'aucune raison n'ait été donnée à son départ, dont le bruit courait depuis plusieurs semaines, il apparaît que cette éviction, qui intervient après de multiples remaniements opérés depuis deux ans chez Hachette, soit liée aux difficultés du groupe livre – le chiffre d'affaires de ce secteur a reculé de 3 % au premier semestre – et aux divergences qui se manifestent quant aux stratégies de redressement : politique éditoriale, relations avec les libraires, structures commerciales.

Ces divergences expliqueraient notamment le fait que son remplaçant n'a pas encore été choisi. C'est M. Jacques Firmin, secrétaire général du groupe livre, qui assurera l'intérim de la direction de la branche littérature générale.

## LIVRES POLITIQUES

ANDRE LAURENS

# Du malaise à la cure

Il y a tout lieu de penser que, du point de vue des hommes et, peut-être, de celui des dinosaures en leur temps, le monde n'a jamais tourné rond. Tous les efforts produits pour le ramener à un cours harmonieux n'ont pas suffi. Il continue de tourner mal et, comme il se donne en spectacle à lui-même, on a davantage conscience, même si l'on n'en est pas toujours conscient, de toute l'étendue du mal. Le sort commun balancerait entre la désillusion et le malaise, s'il ne restait pas l'espoir de surmonter l'une et de soigner l'autre.

Ce préambule sibyllin n'a d'autre objet que le rapprochement de deux ouvrages qui, chacun à sa manière, portent un regard sur notre société, et dont les auteurs ont, en commun, le talent de s'expliquer avec verve. On dira du premier qu'il donne à voir ce qui n'est pas évident à tous, du second, qu'il dénonce ce qui paraît évident à plus de gens qu'on ne l'imagine. Justement, il s'agit d'imaginer, d'inventer, proclame André Bercoff dans sa *Lettre ouverte à ceux qui ne sont rien et qui veulent être tout.* Autant dire qu'il s'adresse à presque tout le monde. Il est curieux de constater qu'André Bercoff fonde sa démarche procréatrice sur un constat que l'on attendrait plutôt de Gérard Miller, psychanalyste porté à s'interroger sur l'actualité, puisque c'est le premier qui écrit : *« Aujourd'hui autant que jamais, le désir mimétique fabrique à la chaîne les frustrations. »* Le rapprochement n'est donc pas si artificiel et, au demeurant, d'autres convergences le justifieraient si besoin était.

*Gérard Miller regarde le monde* à travers ses ratés, ses scories, tout ce qui cloche et qui fait tilt dans son esprit formé à repérer des signifiants qui ne relèvent pas du simple bon sens. *Malaise* est un recueil d'instantanés, pris dans l'air du temps et traités comme des symptômes. Cela donne des résultats troublants. Bernard Tapie apparaît ainsi en *« sergent recruteur de sa propre libido »*, dans la mesure où il cultive son désir comme une idée fixe et qu'il exerce sur ses semblables la fascination d'*« un sujet qui réussit à se mobiliser lui-même »*. Le succès de Cyrano est dans la jouissance masochiste qu'incarne le héros, celui de Laurent Fabius dans sa *capacité à se reproduire, à faire* des petits... La manière dont fut reçue la nomination d'Edith Cresson à la fonction de premier ministre ne pouvait que retenir l'attention du psychanalyste : *« Quand elle n'est pas supposée faire l'homme, la femme n'a guère le choix : ou mère ou putain ! »*, écrit-il à la lumière de certaines réactions.

L'exercice dévoile bien des paradoxes : celui de la télévision, que nous croyons regarder *« alors que c'est elle qui nous regarde »* ; celui de l'ordinateur qui, en réduisant notre marge d'erreur humaine, l'exalte. Il permet de souligner le vrai danger du discours lepéniste, qui est moins dans ses provocations et excès, que dans l'utilisation de l'implicite, du *« comprenne qui voudra »*, à partir d'images ou d'énoncés renvoyant à un racisme non dit, mais bien perçu comme tel. Gérard Miller ne fait pas découvrir un autre monde, il le montre autrement.

André Bercoff voudrait, lui, qu'il change, du moins là où c'est possible. Son manifeste s'adresse aux pays nantis, qui sont en mesure de procéder aux changements nécessaires pour en finir avec des schémas politiques dépassés et sclérosants. Il lui paraît que les socialistes ont tué le socialisme et les libéraux l'ultra-libéralisme. Le temps est donc venu de gérer la société en l'absence de ces caricatures idéologiques et des leaders charismatiques, *en se fondant sur la loi du* marché mais sans renoncer au pluralisme, à la solidarité, à l'autonomie des individus, à la régénération de la planète, qui en a bien besoin. *Une sorte d'écocapitalisme en somme.* A cette fin, il faut inventer de nouvelles règles du jeu et établir *« l'absolue priorité de l'être vivant »* dans une « Déclaration des droits et devoirs de la personne ».

L'auteur en a rédigé une ébauche à forte connotation libertaire, individualiste, solidariste et écologique : qu'on ne croie surtout pas que c'est la conclusion utopique d'un pesant pensum politique ! Au contraire, c'est, au terme d'une belle charge contre ce qu'on vit, un résumé de ce qu'on aimerait vivre. André Bercoff ne prétend pas délivrer un message : il tente, puisque les *politiques ne le font pas*, de répondre à la question : *« Mais pourquoi les gens font-ils si souvent la gueule ? »* Il doit bien y avoir, en effet, une raison.

▶ ***Lettre ouverte à ceux qui ne sont rien et qui veulent être tout*, d'André Bercoff. Albin Michel, 206 pages, 79 F.**
▶ ***Malaise*, de Gérard Miller. Seuil, 225 pages, 89 F.**

## JUSTICE

A la cour d'assises de l'Hérault

# Yves Dandonneau condamné à vingt ans de réclusion criminelle

**La cour d'assises de l'Hérault, présidée par M. René Gadel, a condamné, vendredi 16 octobre, Yves Dandonneau, quarante-six ans, à la peine de vingt ans de réclusion criminelle. Il a été déclaré coupable de l'assassinat de Joël Hipeau, un marginal mort à sa place à Joncels (Hérault) le 7 juin 1987, dans un accident de voiture simulé pour escroquer des assurances-vie de près de 11 millions de francs. Accusés de complicité d'assassinat, Daniel Blouard, quarante-huit ans, a été condamné à quatorze ans de réclusion criminelle, et François Meunier, trente-trois ans, à neuf ans de la même peine. Poursuivies pour complicité d'escroquerie, Marie-Thérèse Hérault, quarante-cinq ans, la compagne de Dandonneau, et Danièle Simonnin, trente-sept ans, son amie, ont été condamnées à quatre ans de prison avec sursis. M. Marc Gregori, quarante ans, a été condamné à huit mois de prison avec sursis pour recel.**

MONTPELLIER

*de notre envoyé spécial*

Si le crime commis par Yves Dandonneau est exceptionnel, son procès ne l'est pas moins. Habituellement, les faits, les preuves, les expertises sont âprement discutés tant par l'accusation que par la défense, et une vérité se dégage peu à peu du débat pour finir par s'imposer. Ici, rien de tel, car, vu du côté de l'accusation ou de celui de la défense, le dossier, même après le verdict, ressemble à ces tableaux impressionnistes qui font naître par petites touches une foule de sentiments sans jamais former un ensemble cohérent.

Yves Dandonneau avait besoin d'un cadavre pour prendre sa place dans un accident de voiture afin d'obliger les compagnies d'assurances à verser *10 900 000 F*. Le 6 juin 1987, Dandonneau et Blouard emmenaient vers le sud de *la France un marginal recruté* par Meunier. Ils ont dit à cet homme, Joël Hipeau, qu'il irait voir la tombe de Georges Brassens à Sète, et il a donc emmené un recueil des chansons de ce poète qu'il admire. Le 8 juin, une voiture brûle au col de l'Homme mort, à Joncels. Entre-temps, rien n'est sûr. Il y a bien du valium qui aurait été donné à Hipeau, sans autre effet que de le faire dormir un peu. Du *penthotal, auquel personne ne croit* plus. Et de l'alcool en grande quantité. Mais rien ne permet d'affirmer qu'il s'agit là de la cause de la mort.

### « De quoi est mort Joël Hipeau ? »

*L*'avocat général Jean-Claude Plantard n'a donc pas cherché à argumenter l'accusation sur les élé*ments du dossier. D'ailleurs*, il ne croit pas aux explications des accusés. Pour le magistrat, ils se sont concertés dès qu'ils ont su qu'ils étaient soupçonnés, afin *« de mettre au point une position de repli »*. Mais il n'argumente pas non plus cette thèse en préférant rester sur *les aveux des accusés* qui ne contestent pas avoir voulu tuer Joël Hipeau. Et si Dandonneau *explique qu*'il voulait de l'argent pour construire une école où les enfants seraient heureux, l'avocat *général* lui *rétorque* : *« Je préfère un mauvais garçon à la gachette chatouilleuse à un humaniste comme Dandonneau. »* Aussi il demande la réclusion criminelle à perpétuité contre Dandonneau, quinze ans contre Blouard et dix ans contre Meunier.

La défense elle-même ne se sert pas du *dossier, et seul M<sup>e</sup> Raphaëlle* Chalié exploite les procès-verbaux pour tenter de montrer que Meu*nier ignorait le destin fatal réservé* au marginal *« au bout du rouleau »* qu'on lui avait demandé de trouver. Me Marcel Bazzoli ne discute pas un instant que Blouard est *« responsable »*. Et, sur le ton de la conversation tranquille plutôt que de la plaidoirie, l'avocat est parvenu à convaincre le jury que son client vivait dans le remords à cause d'une *« responsabilité morale »*. Le langage est semblable chez Me Martine Figueroa-Jullien. Elle aussi, par petites touches, parvient à faire naître des impressions troublantes. *« Il est responsable de ne pas avoir aidé Hipeau à vivre, mais pas de sa mort »*, soutient l'avocate, avant d'ajouter : *« De quoi est mort Joël Hipeau ? nous ne le saurons jamais. »* Une opinion partagée par Me Alain Furbury qui demande : *« Qui a fait quoi ? C'est à l'accusation de le dire. »* Et, pour l'avocat, l'affaire se réduit à une phrase : *« Ils ont eu l'intention de tuer un homme qu'ils ont laissé mourir. »*

Dans ce procès singulier, il fallait sans doute que figure une plaidoirie insolite. Conseil de la compagne de Joël Hipeau, Me Eric *Dupont-Moretti, tout en sontenant* la culpabilité des accusés, ne rejoint pas ces parties civiles qui se rapprochent du parquet. Selon lui, Joël Hipeau, poète amoureux de Brassens, n'aurait pas voulu de quelque chose qui ressemble à la vengeance. Et, se tournant vers les jurés, Me Dupont-Moretti murmure : *« Avec le tutoiement des gens qui aiment vite, Hipeau vous aurait dit : elle est à toi cette chanson. »* La voix s'enfle, vibre, devient musique, et pas un sourire n'apparaît dans la salle bondée d'étudiants lorsque l'avocat chante :

*« Toi l'étranger qui sans façon,*
*» D'un air malheureux, m'a souri*
*» Lorsque les gendarmes*
*m'ont pris. »*

MAURICE PEYROT

□ **Un gendarme condamné pour avoir brutalisé un jeune homme en garde à vue.** – *La* cour d'appel de Lyon a condamné à six mois de prison avec sursis et 4 000 francs d'amende, vendredi *16 octobre*, un gendarme de la brigade de Rillieux (Rhône) pour coups et blessures volontaires sur un *homme* de vingt ans qui était placé en garde à vue. Le 14 avril 1991, le gendarme avait frappé le jeune homme à coups d'annuaire téléphonique et de règle, avant de lui envoyer un coup de pied dans le visage. Il voulait obtenir de la sorte des aveux du jeune homme, soupçonné de vol. En première instance, le gendarme avait été condamné à trois mois de prison avec sursis et 2 000 francs d'amende. Estimant la peine trop légère, le parquet avait interjeté appel.

## FAITS DIVERS

A la centrale de Paluel

### *Vengeance nucléaire*

Il est des colères plus absurdes que d'autres. Plus coûteuses aussi : parce qu'il estimait son avancement insuffisant, un agent de maintenance de la centrale nucléaire de Paluel (Seine-Maritime) a appuyé successivement, jeudi 15 octobre, sur les commandes d'arrêt d'urgence des trois tranches de 1 300 mégawatts actuellement en service, provoquant l'arrêt total de la centrale pendant vingt-quatre heures.

Il aura fallu peu de temps à ce *« technicien-automaticien »* – l'un des quarante qui assurent la maintenance des installations – pour *stopper la production d'une* centrale qui fournit en moyenne 6 à 8 % de l'électricité nationale. Une *demi-heure* lui a suffi pour se rendre dans les trois bâtiments qui abritent les groupes turbo-alternateurs, et pour y déclencher le dispositif *baptisé « coup de poing » : un* bouton d'arrêt d'urgence masqué par un simple capot, utilisé *en cas de contrôle ou d'incident* grave, qui provoque la fermeture des vannes de vapeur et par voie de conséquence l'arrêt de la réaction nucléaire.

Sans aucun danger pour la *sécurité, ce sabotage n'en aura* pas moins entraîné pour EDF une perte de production de vingt-quatre heures, dont l'équivalent a dû être fourni par des moyens plus coûteux (centrales hydrauliques ou à charbon). *« Un acte de vengeance de cette nature et de cette importance est sans précédent dans l'histoire du nucléaire français »*, assure M. André Copin, directeur *délégué de la* centrale de Paluel. Le fautif, dont l'identité n'a pas été révélée, a *été placé sous « contrôle médical »*, en attendant *« une mesure disciplinaire, correspondant au règlement intérieur de l'entreprise »*.

Ca. V.

## MÉDECINE

Après les succès français dans le décryptage du génome humain

# Les Américains s'interrogent sur leur stratégie de recherche en génétique moléculaire

***La quatrième conférence internationale de l'association Hugo (Human Genome Organisation), qui réunit à Nice du 14 au 17 octobre plus de quatre cents spécialistes de génétique moléculaire, est marquée par la récente découverte de l'équipe dirigée par le professeur Daniel Cohen (CEPH-Généthon), qui va accélérer les recherches menées à travers le monde visant à décrypter l'ensemble du patrimoine héréditaire (génome) de l'espèce humaine. Cette découverte, obtenue grâce à la générosité publique française, via les « Téléthon », va bouleverser les stratégies de recherche adoptées, notamment aux Etats-Unis, dans ce domaine.***

NICE

*de notre envoyé spécial*

Le paradoxe surprend. Alors que tout devrait – scientifiquement – *inciter à l'enthousiasme, la quatrième* conférence internationale sur le projet « Génome humain », pour la *première* fois organisée en France (1), offre un curieux spectacle. Parrainée par le magazine américain *Science*, cette rencontre a été désertée par quelques grands ténors *étrangers. Comme si plusieurs responsables* – américains notamment – de la recherche en génétique moléculaire avaient pris ombrage de l'éclatant succès que vient d'obtenir une équipe française, en *collaboration* avec des chercheurs de l'université Yale de New-Haven (Connecticut), *dirigée par le professeur* Daniel Cohen et groupant des chercheurs de deux structures françaises privées : le Centre d'étude sur le polymorphisme humain (Paris) et le *Généthon* (Evry) qui emploient, au total, près de deux cent cinquante personnes.

Ce travail, publié il y a quelques jours dans les colonnes du mensuel scientifique américain *Cell (le Monde* du 19 septembre), devrait permettre une très forte accélération des recherches sur la cartographie du génome humain. Cette gigantesque *entreprise*, lancée à la fin des années 80 aux Etats-Unis, vise au décryptage, à des fins médicales, de la structure et de la fonction de l'ensemble du patrimoine héréditaire de *notre espèce. Les chercheurs français* annoncent ainsi pouvoir réussir une première analyse de 97 % du génome humain d'ici au début de l'an prochain, alors que, jusqu'à ces derniers temps, les prévisions les plus optimistes fixaient la réalisation de cet objectif à quatre ou cinq ans.

Pour autant, cette découverte ne fournira qu'une première analyse de la complexité du *génome humain*. Pour reprendre l'image géographique, elle fournira en 1993 une carte au 1/1 000 000 alors que la compréhension biologique impose un relevé au 1/25 000 000. Il restera un long et patient travail de décryptage beaucoup plus fin pour identifier tous les gènes humains, analyser leurs structures et leurs fonctions.

Certains commencent à craindre que, une fois l'ensemble des données disponibles, on ne soit pas en mesure de les comprendre et de les exploiter. L'acquisition des lettres (enchaînement des bases de l'ADN humain) n'impliquera pas forcément qu'on sache lire – décoder – l'ensemble découvert. La découverte française risque de bouleverser les stragégies adoptées à l'étranger, en particulier *aux Etats-Unis, qui* pensaient dominer toutes les perspectives de recherche dans ce domaine.

### *Des Généthons à l'étranger ?*

Plusieurs personnalités américaines envisageaient même la prise de brevets sur ce qui appartient sans conteste, du point de vue français, au *patrimoine* de l'humanité, c'est-à-dire ne pouvant donner lieu à un quelconque profit financier. La quasi-totalité des chercheurs avaient abandonné l'approche systématique *de la cartographie globale du* génome humain pour adopter une démarche différente, chromosome par chromosome, chaque équipe s'intéressant à une fraction très *réduite et bien spécifique du* patrimoine héréditaire de notre espèce.

Or, *« les résultats obtenus par l'équipe de Daniel Cohen bouleversent tout le dispositif et obligent à repenser nombre de programmes existants*, explique ainsi le professeur Jean-Louis Mandel (INSERM-Strasbourg), l'un des meilleurs spécialistes mondiaux de cette nouvelle discipline. *Ils posent clairement par ailleurs le problème de l'organisation de la recherche en biologie et de son financement, en démontrant que certains sujets ne peuvent être traités qu'en réunissant un puissant outillage d'informatique et de robotique dont les laboratoires traditionnels ne peuvent disposer, compte tenu de l'énormité des coûts, et que le financement public ne peut leur assurer »*.




Déjà, la question se pose de la création, à l'étranger, d'équivalents du Généthon français. *« Il faut, à mon sens, parvenir à créer trois ou quatre structures étrangères équivalentes à travers le monde, notamment pour le séquençage de l'ADN humain. Pour notre part, nous avons des liens très étroits avec le professeur Eric Lander du Whitehead Institute de Cambridge-Massachusetts (Etats-Unis). Ce scientifique avait, au départ, les mêmes idées que nous, mais il n'a pas été suivi par la communauté scientifique et politique américaine. Il était alors hors de question de confier à une seule équipe toutes les sommes nécessaires »*, confie le professeur Cohen.

La découverte française et les très nombreuses publications que signent depuis peu – et que signeront prochainement – dans la presse scientifique internationale les équipes du CEPH et du Généthon, mettent aussi un terme aux multiples critiques formulées à l'encontre d'une entreprise tout à fait atypique dans le paysage de la recherche biologique dans la mesure où elle se fonde sur la création d'un espace industriel et dispose de considérables moyens financiers d'origine privée (100 millions de francs cette année).

*« Beaucoup de nos collègues voyaient d'un très mauvais œil cette entreprise, les uns croyant pouvoir annoncer que nous allions nous casser la figure, les autres que tout cela ne mènerait à rien »*, confie le professeur Jean Weissenbach (Institut Pasteur de Paris-Généthon). *En réalité, nous démontrons aujourd'hui toute l'efficacité qu'il y a à concentrer d'importants moyens financiers. L'argent, beaucoup plus facilement disponible que celui octroyé par les organismes publics, nous donne une fantastique marge de manœuvre. Avec les sommes réunies lors des « Téléthon », l'Association française contre les myopathies (AFM) avait le choix : soit, comme l'ont fait par exemple les responsables américains, « saupoudrer » les équipes spécialisées déjà existantes, soit créer et financer une lourde infrastructure de recherche. C'est la seconde solution qui a été retenue. Je crois que c'était le bon choix et que cette association est en train de gagner son pari. »*

C'est si vrai que certains des grands noms de la génétique médicale, comme le professeur Jean Frézal, après avoir hier critiqué la stratégie adoptée par l'AFM et son président, M. Bernard Barataud, ont aujourd'hui le courage de reconnaître, au vu des résultats scientifiques obtenus, qu'ils avaient tort.

JEAN-YVES NAU

(1) Sous la présidence des professeurs Walter Bodmer (Imperial Cancer Research Fund Londres), Charles R. Cantor (université de Californie-Berkeley) et Jean-Louis Mandel (INSERM-Strasbourg).

## HISTOIRE

La fin du colloque « Résistance et mémoire » à Lyon

# *Le partage et le pardon*

LYON

*de notre bureau régional*

*Après avoir mis en question la* Résistance en France (*le Monde* du 17 octobre), le colloque de *Lyon a proposé une réflexion* plurielle sur « Les leçons de la mémoire. » Cette seconde jour*née, très internationale, a donné* lieu à une série de discours parallèles, souvent passionnants, mais qui n'ont pas débouché sur le dialogue israélo-palestinien que les Amis du mensuel *Passages*, co-organisateurs, espéraient voir se nouer en public.

Le désistement de M. Shimon Pérès, *retenu par sa nouvelle* charge de ministre des affaires étrangères, et la défection, tardive, de M. Fayçal Husseini, membre de la délégation palestinienne aux négociations de paix, sont pour beaucoup dans ce rendez-vous manqué.

M. Haïm Barlev, ancien chef *d'état-major de l'armée israé*lienne, et M. Chérif El Shoubashy, directeur du journal égyptien *Al Arham* à Paris, exprimèrent bien, l'un et l'autre, l'espoir d'une solution pacifique *« non seulement nécessaire mais possible »*, tandis que M. Mohamed Abdellah, président de la commission des affaires étrangères à l'Assemblée du peuple en Egypte, saluait *« les rescapés d'une période terrible de l'histoire de notre siècle »*.

Mais, assez vite, l'évocation d'autres problèmes – la montée du fondamentalisme et du fanatisme, les séquelles du colonialisme, le retour de l'irrationnel dans la politique et de l'ethnocentrisme nationaliste – se substituèrent à ces timides approches de la question judéo-arabe.

### *Souffrance, courage et dignité*

*« Chacun a sa mémoire, mais n'a pas que sa mémoire. Il faut partager nos mémoires pour en tirer les leçons »*, avait souligné M. Peter Leuprecht, *directeur des* droits de l'homme au Conseil de l'Europe. On partagea donc. *L'expérience de lutte « contre une dictature rétrograde mais non totalitaire »* du président *Mario Soares, qui attend « un nouvel élan des Nations unies »*. La farouche détermination et l'appel à l'aide contre le régime castriste de l'écrivain Armando Valladares, qui a passé vingt-deux années de sa vie dans les prisons cubaines. Les craintes d'Alexandre Yakovlev, inspirateur de la Perestroïka, d'une dérive vers un néofascisme quasi planétaire et multiforme.

On tomba généralement d'accord pour tenter de pratiquer le pardon, qui ne suppose pas *l'« excuse » ni l'amnistie*, et, avec Pierre Messmer et Claude Cheysson, on se demanda, gravement, comment on pourrait éviter que l'Histoire soit toujours écrite par les vainqueurs, *« surtout s'ils sont totalitaires »*, observa le premier, *« et qu'ils disposent de la télévision, ce médium sans mémoire, ni perspective »*, ajouta le second.

Sans mémoire le petit écran ? Et si l'on y diffusait, sans attendre, les principaux témoignages extraits de l'enregistrement *vidéo du procès Barbie ?* L'expérience menée en marge du colloque, avec la projection d'un *montage de « préfiguration » de* quarante-cinq minutes, plaide fortement pour un tel choix.

Aucun risque de voyeurisme ni *d'ambiguïté à la vision et* à l'écoute de ce concentré de souffrance, de courage et de dignité. *Deux jours durant*, la petite salle de projection n'a pas désempli. On en sortait livide, les yeux rougis, *« anéantie »*, comme cette collégienne, *« secoué »*, comme ce jeune avocat lyonnais, pourtant présent au procès. *« Durant les audiences, j'avais un écran de contrôle mais j'étais pris par ma fonction »*, nous confiait M. André Cerdini, président de la cour d'assises lors de procès historique, qui était anonymement venu revoir en gros plans le défilé des victimes. *« Là, j'ai été profondément ému. »*

ROBERT BELLERET



## ENVIRONNEMENT

Le trafic de produits radioactifs

### Nouvelle saisie d'uranium en Allemagne

*La police allemande a saisi*, mardi 13 octobre, 2,2 kilos d'uranium qui auraient été passés en contrebande des pays de l'Est. Selon le parquet de Munich, qui a révélé l'affaire vendredi 16 octobre, il pourrait s'agir d'uranium enrichi entrant dans la fabrication *d'armes nucléaires*.

Le procureur Heinz Stocker, qui a dirigé l'enquête amorcée par les inspecteurs des douanes de Munich et de Sarrebruck, n'a, quant à lui, rien voulu préciser sur la valeur et *la provenance de l'uranium*, déclarant seulement : *« L'expérience montre que ce genre de marchandise vient d'Europe de l'Est. »* Sept personnes ont été arrêtées, dont deux ressortissants tchécoslovaques.

Le week-end dernier, la police de Francfort avait arrêté cinq Polonais à la suite d'une saisie de césium 137 et de strontium 90, deux substances hautement radioactives utilisées dans l'industrie (*le Monde du 13 octobre*). Selon le président de l'office criminel allemand, M. Hans-Ludwig Zachert, la contrebande de produits radioactifs en provenance de *l'Est a considérablement augmenté* cette année, au cours de laquelle plus de cent cas ont été enregistrés contre vingt-neuf en 1991. – *(Reuter, AFP, AP.)*

□ **Remise en marche d'un réacteur de Tchernobyl.** – Le troisième réacteur de Tchernobyl a été remis en marche, vendredi 16 octobre, et un autre devrait refonctionner à partir de novembre afin d'assurer à l'Ukraine une production d'électricité suffisante pour affronter l'hiver. Selon M. Viktor Vasiltchenko, ingénieur en chef des installations, la centrale de Tchernobyl, où s'est produit en 1986 l'accident le plus grave de l'histoire du nucléaire civil, ne devrait pas moins être définitivement mise hors service en 1993, ainsi que l'avait décidé en 1991 le gouvernement ukrainien. – *(Reuter.)*

هكذا من الاصل



# SOCIÉTÉ

A Briançon (Hautes-Alpes)

## La peur des sidéens des Neiges

**L'accueil de nombreux malades du sida à Briançon (Hautes-Alpes) est au centre d'un débat ouvert par le maire (UDF-PR), M. Alain Bayrou. Celui-ci juge cette orientation *«antinomique»* avec la vocation climatique de sa ville.**

MARSEILLE

*de notre correspondant régional*

*«Le maire de Briançon que je suis s'opposera autant qu'il le pourra à ce qu'un certain nombre d'établissements ou d'éléments de la station deviennent des lieux ou des centres privilégiés de traitement de cette maladie. C'est profondément antinomique avec Briançon. Ce type de malades doit, prioritairement, être traité dans les milieux sociaux et géographiques dont sont issues ces personnes.»* Dans une récente déclaration à une radio locale, le jeune maire de Briançon, M. Alain Bayrou, élu en décembre 1991, a en quelque sorte dit tout haut ce qui se murmure depuis plusieurs mois, dans une partie de la population, qui ne cache pas son hostilité à l'accueil de sidéens, en particulier dans un établissement de soins de la ville, le centre médical des Neiges.

Depuis 1987-1988, cet ancien sanatorium de deux cent vingt lits s'est, en effet, partiellement reconverti dans le traitement des malades du sida au sein d'une unité de «suite de soins lourds». Ces malades, actuellement au nombre d'une quarantaine – sur un total de 180, – lui sont adressés, pour les deux tiers, de plusieurs grands hôpitaux parisiens et, pour le tiers restant, de Marseille et de Toulon. Tous au «stade 4» (sida confirmé) et, pour certains, en phase terminale, ils effectuent, à Briançon des séjours de quarante-cinq à soixante jours, éventuellement suivis de retours dans l'établissement ou de leur réadmission dans les hôpitaux d'où ils proviennent, en fonction de l'évolution de leur maladie.

### Rôle social important

Il s'agit souvent de malades rejetés par leurs familles ou que celles-ci sont dans l'impossibilité de prendre en charge. Le centre des Neiges, qui travaille en collaboration avec la mission sida, remplit donc un rôle social d'autant plus apprécié par les autorités sanitaires que le nombre d'établissements de ce type en France est dramatiquement insuffisant. Aussi bien le médecin directeur des Neiges, le docteur Michel Regimbaud, se déclare *«choqué»* par les propos de M. Bayrou, *«qui,* l'excuse-t-il pourtant, *ont sans doute dépassé sa pensée. Ce rejet a été ressenti comme une attaque injuste par notre personnel, dont le dévouement est au-dessus de tout éloge.» «Je comprends,* ajoute-t-il, *l'inquiétude d'une partie de la population, qui redoute une augmentation du nombre de nos malades atteints du sida. Il n'en est pas question. Personne n'envisage de transformer l'établissement en sidatorium.»*

En fait, s'ils cohabitent sans problèmes majeurs avec les autres malades du centre, les sidéens des Neiges (1) ont mauvaise réputation auprès des commerçants briançonnais, qui leur imputent une série de petits délits – liés au passé de toxicomanes de certains d'entre eux – et estiment qu'ils nuisent à l'image de la ville. Ces détracteurs, rejoints par certains notables et des membres du corps médical local, souhaiteraient manifestement que le centre des Neiges soit transformé en établissement de longs et moyens séjours pour une clientèle, plus tranquille, de personnes âgées. Or le statut juridique très particulier de l'ancien sanatorium – établissement privé nationalisé en 1945, dont l'Etat est l'actionnaire presque exclusif – a précisément été mis en cause par un rapport récent de la Cour des comptes.

*«Cette prédominance de l'Etat dans le capital des Neiges,* s'est notamment interrogé la Cour, *correspond-elle encore aux besoins de la puissance publique? Ne conviendrait-il pas de donner au centre un statut plus ouvert à d'autres partenaires?»* A la suite de ce rapport, des discussions ont été engagées entre les trois ministères concernés des finances, de la défense et de la santé. L'avenir des Neiges ne paraît pas *a priori* menacé. Mais une décision doit être prise par les pouvoirs publics au sujet du financement des investissements nécessités par la modernisation de l'établissement.

GUY PORTE

(1) Une dizaine d'autres malades du sida sont hébergés dans d'autres établissements de Briançon.

Dans le Gers

## Polémique autour d'une plaquette de prévention du sida réalisée par des collégiens

AUCH

*de notre correspondant*

La caisse primaire d'assurance-maladie du Gers, en liaison avec l'inspection académique du département, a décidé de surseoir à la diffusion dans les milieux scolaires d'une plaquette de prévention contre le sida, réalisée à sa demande par les enfants d'une section spécialisée d'un collège d'Auch. Il s'agissait pourtant, à l'origine, d'une excellente initiative pédagogique, encadrée par un éducateur spécialisé et un médecin. Mais, au milieu d'une succession de dessins montrant les implications de la maladie sur l'organisme, les autorités qui ont lu ce document en avant-première sont tombées sur une croix gammée entourée d'un cercle rouge, censée représenter le virus du sida. Un symbole jugé *«malencontreux»* par l'inspecteur d'académie, l'amalgame entre le symbole nazi et le sida pouvant exacerber le sentiment d'exclusion à l'égard des personnes séropositives. *«Ces enfants connaissent l'exclusion, et l'utilisation de ce symbole qui pose problème m'a longuement interpellé. J'ai pris le risque de le laisser. Je continue à prétendre que, pour des enfants, il n'y a là rien de sournois»*, a expliqué l'un des adultes responsables de l'encadrement.

*L'ensemble du travail,* que la Ligue française de prévention a apprécié, n'est cependant pas mis en cause. *Les jeunes en difficulté* scolaire, qui ont travaillé de longs mois sur ce délicat sujet, espèrent que, allégée de cette maladroite croix gammée, leur plaquette pourra, dans l'avenir, jouer le rôle de prévention auquel elle était destinée.

D. Ho.

## Le professeur Jean-Yves Muller quitte l'Agence française du sang

Le professeur Jean-Yves Muller s'est démis, vendredi 16 octobre, de son poste de directeur scientifique et médical de l'Agence française du sang (AFS). Aussitôt nommé à ce poste, le professeur Muller avait été mis en cause par l'association Act Up et certains organes de presse qui lui reprochaient d'avoir exercé d'importantes fonctions au sein du Centre national de la transfusion sanguine (CNTS). Selon Act Up, la nomination du professeur Muller constituait *«une insulte aux malades».*

Dans la lettre de démission qu'il a adressée, vendredi 16 octobre, au président de l'AFS, le professeur Jacques Cinqualbre, le professeur Muller écrit : *«Je suis tout à fait prêt, si tel est votre souhait, à me soumettre à toute enquête sur mes activités passées, menée par toute personne que vous jugerez devoir y participer, et notamment celles qui s'estimeraient offensées par la proposition que vous avez bien voulu me faire, hémophiles, polytransfusés, journalistes. Comme vous le savez, je n'ai rien à cacher à personne, et j'assume totalement ce que j'ai fait, mais encore faut-il que ma situation, mon activité et mes positions soient parfaitement connues de ceux qui voudraient les critiquer.»*

Depuis le 1er janvier 1987, le professeur Muller est directeur du Centre régional de transfusion sanguine de Nantes.

## EN BREF

□ **Attaque d'un poste de la police municipale à Asnières (Hauts-de-Seine).** – Un policier municipal et deux pompiers ont été légèrement blessés, vendredi soir 16 octobre, lors de l'attaque du poste de police municipale d'Asnières par une bande d'une vingtaine de jeunes gens. Munis de pierres, de barres de fer et de coktail Molotov, ceux-ci ont mis le feu à des cyclomoteurs stationnés devant le local de police. Arrivés en renfort, des véhicules de pompiers et des voitures de la police d'Etat ont été accueillis par des pierres. L'attaque semble avoir pour origine l'interpellation pour trafic de stupéfiants, d'un résidant à Asnières, âgé de vingt-quatre ans. Ce jeune homme est décédé au cours de sa garde à vue et une information judiciaire a été ouverte au parquet de Nanterre afin de déterminer les causes de sa mort.



Le refus de la misère et la journée d'ATD-Quart Monde

## Combattre l'exclusion

**De nombreuses manifestations sont organisées, samedi 17 octobre, en France et dans une cinquantaine de pays étrangers à l'initiative d'ATD-Quart Monde pour combattre la misère. L'association fondée par le Père Wresinski devait lancer, depuis le Trocadéro à Paris, un appel aux Nations unies pour que la date du 17 octobre soit reconnue comme Journée mondiale du refus de la misère. Un récent colloque, au cours duquel ATD-Quart Monde et d'autres associations caritatives avaient apporté leurs témoignages, avait traité de l'exclusion sous toutes ses formes, à Brive.**

BRIVE

*de notre envoyé spécial*

*«L'antidote de l'exclusion, c'est le sentiment d'appartenance.»* Cette assertion de M. Alain Saint-Macary, membre de la communauté de l'Arche, a été chaudement approuvée par la centaine de participants (responsables sociaux, enseignants, chefs d'entreprise, élus, etc.) du dix-septième colloque des Compagnons de la fraternité Edmond-Michelet (CFEM), réunis à Brive-la-Gaillarde (Corrèze) les 10 et 11 octobre sur le thème : «Combattre l'exclusion». Ancien cadre bancaire, M. Saint-Macary, célibataire, partage depuis vingt ans la vie de handicapés mentaux adultes à Trosly-Breuil (Oise), dans l'un des dix-huit foyers français (quatre-vingt-quinze dans le monde) de cette communauté chrétienne fondée en 1964 par Jean Vanier.

M. Saint-Macary a décrit le cas de Monique, arrivée il y a dix-sept ans à l'Arche, à l'âge de quarante ans, après avoir toujours vécu avec sa mère confinée dans un minuscule logement et passant ses journées devant le poste de télévision. Victime d'une hémiplégie, qui a atteint son cerveau, corps déformé, *«elle se heurte sans cesse à ses limites»*, tombant souvent, entrant dans des crises de révolte et de désespoir, que partagent les assistants du foyer. *«Des personnes comme Monique,* a souligné M. Saint-Macary, *ont besoin de trouver un groupe humain, une communauté où il n'est pas dangereux d'être limité, où il existe une autre échelle des valeurs que l'efficacité, un territoire où leur beauté est reconnue. En vivant avec nous, elles existent dans la société.»*

Des témoignages concrets comme celui-ci ont abondé durant ces deux jours, relatifs à diverses formes d'exclusion. L'un a parlé de la situation d'une adolescente bordelaise de quinze ans ayant fui sa mère volage et poivrote, mais recherchée par les gendarmes *«dans l'intérêt des familles»*. Un autre a raconté l'histoire authentique de plusieurs clochards toulousains – pris en main par l'Association Notre-Dame des frères de la rue – qui ont cessé de boire après des pèlerinages à Lourdes et à Rocamadour et qui se sont intégrés dans une petite troupe théâtrale. Un autre encore a évoqué l'isolement moral de personnes âgées, abandonnées par leurs familles dans des hospices du pays de Brive, ou des paysans du plateau de Millevaches qui ne reçoivent plus que les visites des militants du Secours catholique.

### «Le pauvre, défenseur des droits de l'homme»

M. Jean Charbonnel, député (France unie) de Corrèze et maire de Brive, a reconnu à la fois *«un certain saupoudrage»* des subventions et les limites administratives, légales et budgétaires de cette action. Surtout, il a relevé *«les résistances de l'opinion publique»* à l'égard des plus défavorisés. *«Le pauvre est le premier défenseur des droits de l'homme»*, a assuré, avec d'autres intervenants, Mme Geneviève de Gaulle-Antonioz, présidente d'Aide à toute détresse (ATD-Quart Monde) et membre des CFEM. La nièce et filleule du général de Gaulle a dénoncé à la fois *«la misère qui défigure l'homme»* et *«la société qui rejette les moins performants»*. Déportée à Dachau, comme Edmond Michelet, compagne de route pendant trente ans du Père Joseph Wresinski (décédé en février 1988), Mme de Gaulle-Antonioz a prêché pour *«une société plus humaine, face à une technicité croissante»*.

*«La misère ne se soulage pas, elle se détruit»*, disait le Père Wresinski. Les institutions caritatives dignes de ce nom n'ont qu'un souhait, rappelé à Brive : disparaître. Avec cette «contradiction» chez le croyant, relevé par M. Jean-Pierre Blum, ancien professeur de philosophie, neveu de Léon Blum : le chrétien déclare à la fois rencontrer Dieu dans les pauvres et vouloir supprimer l'insupportable pauvreté. Plus prosaïquement, l'ensemble des participants a convenu, avec Mme Véronique Fayet, conseillère municipale à Bordeaux, que toute politique de lutte contre la misère devait s'élaborer avec les pauvres. *«On ne résoudra jamais,* a-t-il dit, *ce problème-là à coups de décrets.»*

Combattre l'exclusion avec les pauvres, c'est, dans l'esprit de ce colloque, démêler le maquis des réglementations : *«Le social, c'est le pire enfermement pour les pauvres, quand il existe d'autres problèmes comme l'école et le travail»*, a assuré Mme Michèle Grenot, membre de l'Institut de recherches d'ATD-Quart Monde. Un filet dans lequel se prennent les chômeurs de longue durée, les jeunes sans formation, les sans-logis, les ayants droit du RMI et tous ceux qui ne sont répertoriés nulle part.

MICHEL CASTAING

## CATASTROPHES

Selon les experts néerlandais

## L'usure des fixations de réacteur serait à l'origine de l'accident du Boeing d'El Al

AMSTERDAM

*de notre correspondant*

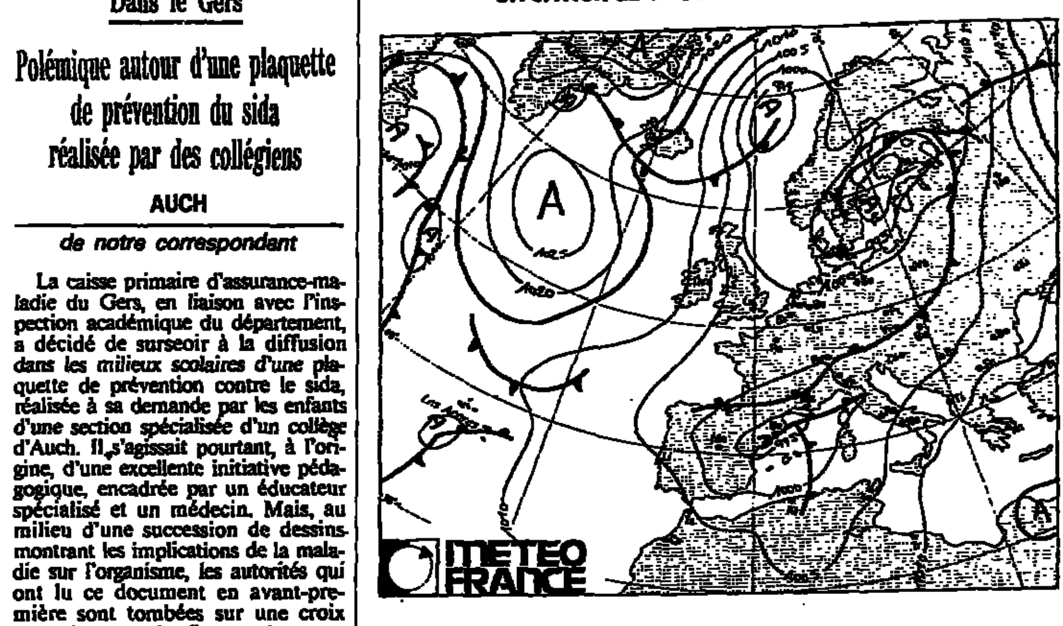
L'accident du Boeing-747 d'El Al à Amsterdam pourrait avoir été provoqué par l'usure du métal des fixations qui reliaient le réacteur numéro trois (intérieur droit) à l'aile. C'est l'hypothèse qu'a émise le service de l'aviation royale néerlandaise (RLD), vendredi 16 octobre, alors que l'expertise du réacteur avait commencé le matin. Ce réacteur avait été localisé, mercredi 14 octobre, dans un lac, au sud-est d'Amsterdam, à 200 mètres de l'endroit où le réacteur *numéro quatre avait été retrouvé.* D'autre part, il est maintenant établi que le réacteur numéro quatre (extérieur droit) a *été arraché par le* réacteur numéro trois qui l'a entraîné dans sa chute. L'hypothèse de l'explosion du réacteur numéro trois a été rejetée, celui-ci étant resté presque entier et ne présentant pas de traces de désintégration, ni de dysfonctionnement. Le feu n'a pu non plus jouer un rôle important dans l'accident. L'hypothèse de la fatigue *du métal a, elle, été alimentée par la* ressemblance frappante entre l'accident survenu à Amsterdam la *semaine dernière et celui du Boeing* de China Airlines à Taïwan, le 29 décembre 1991. Lors de ce dernier accident, comme lors de celui d'Amsterdam, les deux réacteurs de droite s'étaient détachés au même moment. Il s'agissait dans les deux cas du même type de Boeing-747 cargo et des mêmes réacteurs Pratt and Whitney. De plus, les deux *appareils avaient déjà effectué* environ le même nombre de vols (10 107 et 9094 vols) et d'heures de vol *(45 764 et 45 868). Ces derniers chiffres* si proches l'un de l'autre font penser à M. Wolleswinkel, directeur du RLD, que *«quelque part dans la fixation du réacteur se trouverait une faiblesse, une forme de fatigue du métal»* qui aurait provoqué la rupture du réacteur numéro trois.

Selon le RLD, les avions de fret, *plus chargés et dont la puissance des* réacteurs est plus importante, pourraient être plus sensibles que d'autres *aux problèmes de fatigue du métal.* Le RLD a demandé aux autorités de l'aviation américaine (FAA), vendredi matin, d'ouvrir d'urgence une enquête, affirmant dans sa lettre que la navigabilité des avions de fret 747 *pourvus de réacteurs Pratt and Whitney* n'est plus garantie après six mille vols. Vendredi soir, la FAA informait qu'elle allait donner l'ordre d'étudier la navigabilité des avions de fret Boeing-747 série 200, même s'il ne voit pas encore de raisons de garder ce type de Boeing au sol.

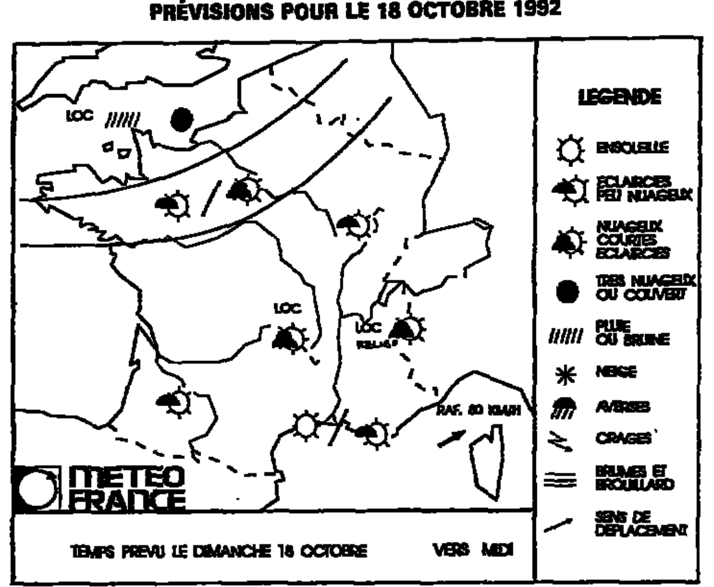
*(Intérim.)*

# MÉTÉOROLOGIE

**SITUATION LE 17 OCTOBRE A 0 HEURE TUC**




**PRÉVISIONS POUR LE 18 OCTOBRE 1992**




**Dimanche : temps frais et calme.**

Sur les régions proches de la Manche, le ciel, déjà assez nuageux au lever du jour, finira de se couvrir dans la matinée ; quelques petites pluies se produiront à partir de la mi-journée.

Sur les Pays de Loire, le Bassin parisien et Champagne-Ardennes, la matinée sera fraîche mais ensoleillée ; ensuite, les nuages se feront progressivement plus présents.

Sur le relief des Pyrénées, du Massif Central, des Alpes et du Jura, les nuages laisseront de temps à autre la place à des éclaircies.

Partout ailleurs, ce sera une journée assez bien ensoleillée, après dissipation de quelques bancs de brouillards dans l'intérieur.

Les températures resteront inférieures aux normales saisonnières : de petites gelées, entre 0 et – 3 degrés, se produiront souvent dans l'intérieur, tandis que près des côtes le thermomètre s'abaissera entre 5 et 9 degrés ; quant aux maximales, elles seront comprises entre 7 et 10 degrés dans le nord-est et sur Rhône-Alpes ; ailleurs elles seront le plus souvent voisines de 12 degrés, et même 16 degrés sur le pourtour méditerranéen.

Le vent d'ouest soufflera fort en Corse, avec des pointes jusqu'à 80 km/h ; le mistral soufflera également assez fort, ainsi que le vent de sud-ouest sur les côtes de Manche et de Bretagne.

**PRÉVISIONS POUR LE 19 OCTOBRE 1992 A 0 HEURE TUC**




**TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé**

Valeurs extrêmes relevées entre le 16-10-1992 à 18 heures TUC et le 17-10-1992 à 6 heures TUC — le 17-10-92



**FRANCE**

| | | | |
|---|---|---|---|
| AJACCIO | 20 | 16 | N |
| BIARRITZ | 13 | 13 | N |
| BORDEAUX | 13 | 5 | D |
| BOURGES | 11 | 0 | D |
| BREST | 10 | 2 | D |
| CAEN | 12 | 2 | D |
| CHERBOURG | 9 | 2 | N |
| CLERMONT-FER. | 8 | 4 | C |
| DIJON | 9 | 4 | C |
| GRENOBLE | 15 | 8 | P |
| LILLE | 10 | 1 | B |
| LIMOGES | 10 | 2 | N |
| LYON | 10 | 5 | P |
| MARSEILLE | 17 | 14 | C |
| NANCY | 8 | –1 | C |
| NANTES | 12 | 1 | B |
| NICE | 19 | 13 | C |
| PARIS-MONTS. | 12 | 2 | D |
| PAU | 13 | 8 | C |
| PERPIGNAN | 18 | 13 | C |
| RENNES | 13 | –1 | D |
| ST-ETIENNE | 9 | 3 | P |
| STRASBOURG | 9 | 4 | C |
| TOULOUSE | 12 | 9 | P |
| TOURS | 11 | 1 | D |
| POINTE-A-PITRE | 32 | 22 | N |

**ÉTRANGER**

| | | | |
|---|---|---|---|
| ALGER | 26 | 17 | D |
| AMSTERDAM | 10 | 2 | D |
| ATHÈNES | 25 | 17 | D |
| BANGKOK | 31 | 24 | C |
| BARCELONE | 20 | 13 | N |
| BELGRADE | 22 | 13 | N |
| BERLIN | 8 | 1 | D |
| BRUXELLES | 9 | 1 | B |
| LE CAIRE | 31 | 18 | B |
| COPENHAGUE | 6 | 1 | D |
| DAKAR | 30 | 24 | D |
| DELHI | 34 | 19 | D |
| DJERBA | – | – | – |
| GENEVE | 13 | 7 | P |
| HONGKONG | 27 | 23 | – |
| ISTANBUL | 22 | 17 | N |
| JÉRUSALEM | 33 | 16 | N |
| LISBONNE | 19 | 11 | D |
| LONDRES | 10 | –1 | D |
| LOS ANGELES | 19 | 16 | D |
| LUXEMBOURG | 6 | –1 | N |
| MADRID | 16 | 9 | D |
| MARRAKECH | 27 | 16 | N |
| MEXICO | 23 | 13 | B |
| MILAN | 13 | 7 | P |
| MONTRÉAL | 14 | 6 | N |
| MOSCOU | 8 | 4 | C |
| NAIROBI | 25 | 9 | D |
| NEW-YORK | 23 | 16 | N |
| OSLO | – | – | – |
| PALMA-DE-MAJ. | 22 | 18 | C |
| PÉKIN | 21 | 5 | D |
| RIO-DE-JANEIRO | 24 | 19 | – |
| ROME | 21 | 19 | D |
| SEVILLE | 22 | 12 | D |
| SINGAPOUR | 33 | 24 | N |
| STOCKHOLM | 8 | 3 | C |
| TOKYO | 22 | 17 | N |
| TUNIS | 31 | 21 | C |
| VARSOVIE | 5 | 1 | B |
| VENISE | 16 | 12 | P |
| VIENNE | 9 | 6 | C |

| A | B | C | D | N | O | P | T | * |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| averse | brume | ciel couvert | ciel dégagé | ciel nuageux | orage | pluie | tempête | neige |

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

Les grands c

Départements d

Le Monde

# HEURES LOCALES

## Les grands chantiers de Chambéry

*Pour réconcilier le centre ancien avec un quartier abandonné par l'armée, la cité savoyarde multiplie les équipements culturels*

CHAMBÉRY

*de notre envoyé spécial*

La capitale de la Savoie n'en finit pas de régler ses comptes avec les militaires. Au siècle dernier, Chambéry reconnaissante avait fait ériger une statue en l'honneur du général de Boigne, qui, fortune faite aux Indes, en avait fait *profiter* sa cité natale. Du haut de sa colonne, veillant *sur les quatre* têtes de la fontaine des Eléphants, les célèbres «Quatre sans culs», il domine toujours l'artère principale aux arcades piémontaises, percée, dans le centre ancien, jusqu'au château des Ducs.

Il n'est pas sûr que les cinquante-cinq mille habitants actuels aient songé à exprimer leur gratitude envers un autre conquérant célèbre, qui aura marqué son passage par le chef-lieu du département de la Savoie. *Et pourtant,* en *bâtissant* une caserne en carré, un «verrou» entre les montagnes, au pied d'une falaise, Napoléon a laissé un héritage controversé. Pendant cent soixante-quinze ans, les *militaires* ont pris position, sur 8 hectares et demi, à *quelques* centaines de mètres de l'hôtel de ville et du centre ancien, aujourd'hui en grande partie restauré. Depuis leur départ, intervenu en 1981, le quartier Curial – encore le nom d'un *général* – est en chantier. Un chantier par *trois fois remis* en cause sitôt commencé.

Sur cet obstacle, considéré par l'Association *des amis du vieux* Chambéry comme *«l'opération d'aménagement du siècle»*, trois municipalités ont chuté. Mais, à l'inverse de MM. Francis Ampe (PS) et Pierre Dumas (RPR), ses prédécesseurs, M. Louis Besson (PS), *maire et ancien ministre de* l'équipement et du logement, compte bien, cette fois, réussir. Lors des élections municipales, en 1995, les habitants, espère-t-il, auront apprivoisé l'architecture moderniste de la nouvelle bibliothèque-médiathèque Jean-Jacques-Rousseau, qui a ouvert ses portes samedi 17 octobre, le jour de «La fureur de lire».

Ils auront appris à franchir les portes de cet espace de 6 300 mètres carrés – l'ancienne bibliothèque n'en comptait que 2 500 – pourvu de soixante-dix mille documents. Jusqu'alors entreposés *dans des conditions* parfois discutables, ses trésors seront enfin accessibles dans ce temple du patrimoine ouvert également aux technologies du futur : laboratoire d'apprentissage de langues, matériel d'initiation à l'informatique ou à destination des mal-voyants.

### Querelle des anciens et des modernes

Sur ce point au moins, majorité et opposition *municipales paraissent* partager le *même* avis, fondé sur l'accroissement de la population universitaire, passée de trois mille à près de huit mille étudiants. Ce projet n'a pourtant pas échappé à une de ces querelles des anciens et des modernes que, tous clivages politiques confondus, la ville affectionne. Non pas tant à propos de la nature de cet équipement, le deuxième de cette importance en Rhône-Alpes, *que sur sa forme et son emplacement.* Ce bâtiment de 11 000 mètres carrés, œuvre de l'architecte Aurelio *Galfetti*, est arrimé *sur* les 120 mètres de la façade du «Carré», il y a peu restauré et, en grande partie, transformé en cité administrative. Dans le prolongement visuel de la Maison de la culture, accrochée sur une autre face par Mario Botta, à l'origine un projet lui aussi très contesté, l'équipe des deux architectes tessinois a retenu des matériaux bruts et des figures géométriques simples. Des formes qui, selon M. Besson, *«assurent la continuité et la confrontation entre le centre ancien et la modernité du nouveau quartier».*

Ce choix ne s'est pas imposé de lui-même. Lorsque M. Besson accède à la mairie, en 1989, le dossier Curial est, à nouveau, en panne. Sur son bureau, il découvre le plan d'urbanisme confié par M. Dumas à un architecte savoyard, M. Maurice Novarina, membre de l'Institut. Mais les promoteurs privés ne se pressent pas pour concrétiser leurs promesses. Les quelques commerces du Carré sont au bord du dépôt de bilan. Comme si un sort s'acharnait sur cette partie de la ville, les *Chambériens boudent ce secteur, proche du* centre. Seule la Maison de la culture connaît des succès d'affluence, mais en soirée. Des palissades cachent des terrains en friche, utilisés en parkings. *«La ville a déjà investi 200 millions de francs sur le site. Non seulement il n'est pas achevé, mais, en plus, il ne fonctionne pas»*, constate le maire.

A peine élu et dans la foulée nommé ministre de l'équipement et du logement, il réussit à *insérer Chambéry dans le processus de prépa*ration des Jeux olympiques, dont elle s'était exclue, en faisant valoir ses *«atouts culturels»* et sa vocation touristique d'accueil pour les congrès. Le label des *«grands chantiers du président de la République»* lui assurera 50 % de subventions. A la bibliothèque incluant un futur centre de culture scientifique et technique, pour un coût total de 130 millions de francs, s'est ajoutée la transformation d'un ancien manège de cavalerie en centre de congrès, orné – coquetterie de l'architecte Jean-Jacques Morisseau – de trois palmiers plantés sous une façade de verre.

### Urgence pour la ville haute

*«Sur 150 millions de francs de travaux, nous avons obtenu 102 millions de subventions, avec les apports du département et de la région»*, rétorque M. Besson à tous ceux qui s'inquiètent de cette politique de *«fuite en avant»*, d'équipements surdimensionnés pour le centre d'une agglomération de cent cinquante mille habitants, comptant quand même un peu plus de 10 % de chômeurs. *«Nous ne devons pas avoir honte de cet investissement pour le futur. L'accès à la lecture et à la connaissance est un facteur d'inégalité sociale que nous nous devons de corriger»*, renchérit Mme Aurore Frasson-Marin, adjointe à la culture. *«Sans contester l'utilité d'une bibliothèque, je crains que l'on n'ait pas pris la mesure de la crise économique, des difficultés de rentrées fiscales et surtout du coup d'arrêt des investissements immobiliers»*, note M. Michel Bouvard (RPR), conseiller municipal et ancien adjoint au logement. Tout en regrettant l'abandon du projet antérieur, il admet toutefois qu'*«il faut en finir. Curial a été victime de choix politiques. Même si cela doit rendre service à l'actuelle municipalité, l'intérêt de la ville veut que cette opération soit achevée avant les prochaines élections.»*

*«La difficulté,* reconnaît M. Besson, *c'est que nous ne maîtrisons pas l'initiative privée pour parachever l'ensemble.»* Surtout pour boucler un bilan financier sérieusement alourdi du *poids des revirements et* des volte-face. Et, sur deux dossiers au moins, *il* risque d'en faire l'amère expérience. Le projet de deux tours de bureaux paraît actuellement gelé, à la fois pour des complications foncières et surtout parce *que le promoteur* intéressé est le groupe de M. Christian Pellerin.

Quant au transfert sur le site de l'Ecole *supérieure de commerce,* il laisse la chambre de commerce et d'industrie dans une profonde indécision, sous la pression du conseil général de la Savoie, qui souhaite l'intégrer sur le campus scientifique de Technolac, à la périphérie. Elle compléterait pourtant les réalisations ou les projets de résidences étudiantes de cinq cents à six cents lits prévus sur le site. La municipalité se donne encore deux ans pour qu'enfin *Curial ne soit plus objet de* polémique. Et surtout qu'elle cesse de grever les finances communales, déjà passablement basses. Car, dans les autres quartiers de la ville, les demandes affluent *pour rénover un* habitat social vétuste, créer des équipements de proximité, bref, rattraper le retard.

L'urgence, c'est d'abord et avant *tout la cité de Chambéry le haut,* une ZUP excentrée de treize mille habitants qui, au titre des opérations de développement social urbain, doit bénéficier d'un plan de 250 millions de francs d'investissements. Là, le maire n'a pas hésité à faire acte d'autorité pour *éviter que ce quartier de tours* et de barres ne se transforme en ghetto, image acquise depuis sa création dans les années 60. La centaine de gendarmes du groupement de Chambéry, à l'étroit dans le centre-ville, a été *priée de s'y installer. Les quatre cents agents* de la direction départementale de l'équipement quitteront, eux aussi, le centre pour la ville haute.

Si l'on ajoute deux autres opérations d'aménagement de *mille deux cents logements* justifiées par quatre mille demandes dans le secteur social, la frénésie qui s'est emparée de Chambéry ne poursuit, dans l'esprit du maire, qu'un seul objectif. *«La ville et son agglomération vont connaître des changements considérables.»* Comme si la tâche était loin d'être achevée.

A mi-chemin de Genève et de Grenoble, le chef-lieu de la Savoie s'est déjà rapproché d'Annecy, sa voisine et rivale, pour conforter le réseau des villes du Sillon alpin. Surtout, elle attend l'arrivée du TGV transalpin, qui doit mettre Turin à trois heures de Paris avant, espère-t-on, l'an 2000. *«Une véritable révolution culturelle et économique»*, prédit déjà M. Michel Bouvard. Avec la perspective d'un contournement autoroutier, Chambéry redécouvre ses origines du temps où elle était le siège de la Maison de Savoie, au point de passage obligé entre la France et l'Italie.

MICHEL DELBERGHE

### Renforcer les régions

LES régions ont reçu, avec les lois Defferre de décentralisation, une mission de planification et d'aménagement *du territoire. Or la négociation* des prochains contrats de plan quinquennaux et la composition *du futur comité* des régions, prévu par le traité de Maastricht, font craindre que le gouvernement *ne* leur laisse pas toute latitude pour exercer ces compétences.

En ce qui concerne le plan, le gouvernement affirme certes que les régions seront ses interlocuteurs. Mais il encourage, dans le même temps, la signature de contrats parallèles, avec les départements ou les villes, *«sur des objectifs qui n'auraient pas été considérés comme prioritaires par la région»*, ainsi que l'a rappelé le *délégué à l'aménagement du* territoire, M. Jean-Pierre Duport, le 14 octobre à Colmar, *devant les présidents de* conseils généraux.

Ce qui comporte une évidente *contradiction. En cas de* désaccord entre une région dont le conseil est à majorité *de droite et une ville dirigée* par des socialistes, celle-ci pourrait toujours faire valoir *son point de vue auprès du* gouvernement.

#### Considérations hexagonales

Le comité des régions, prévu par le traité sur l'Union européenne, réserve vingt-quatre sièges aux collectivités locales françaises. Comment seront-elles représentées ? Seules les régions possèdent la taille, et surtout les compétences nécessaires pour siéger aux côtés des Lander allemands ou *des communautés espagnoles.* Néanmoins, M. Jean-Pierre Sueur, secrétaire d'Etat chargé des collectivités locales, *s'est* prononcé récemment pour une *«représentation équitable»* des trois niveaux d'administration territoriale : commune, département, région. Même M. Jacques Blanc (UDF), président de l'Association nationale des *élus régionaux, cède du terrain* en ne revendiquant que treize sièges.

*Or partager* le pouvoir des régions revient à les affaiblir. On comprend qu'un gouvernement *socialiste ne tienne pas à* donner à ces collectivités de l'Hexagone, détenues, à quel*ques exceptions près, par des* élus de l'opposition, la possibilité d'exercer un contre-pouvoir puissant. Mais, à l'échelle européenne, ces considérations de politique intérieure sont-elles parfaitement justifiées ?

R. Rs.

## Départements dans la tourmente

*Perspectives financières alarmantes et nouvelle distribution des rôles inquiètent les présidents de conseils généraux, qui viennent de tenir leur congrès*

COLMAR

*de notre envoyée spéciale*

Devenus, depuis les lois de décentralisation de 1982, les patrons des départements, les présidents de *conseil généraux sont* inquiets. Le congrès de leur principale assemblée (APCG, à majorité UDF), qui vient de se tenir à Colmar (Haut-Rhin), les 13 et 14 octobre, a révélé ce pessimisme. *Cette humeur morose est due* à la conjonction de deux facteurs : des perspectives financières critiques et une certaine remise en cause de l'existence des départements, par le biais de l'intercommunalité et *du* développement régional.

Après avoir vécu des années de *«vaches grasses»*, selon l'expression de leur principal banquier, M. Pierre Richard, président du Crédit local de France (CLF), les départements vont connaître une période de turbulence. Les élus, qui bouclent en ce moment leurs *budgets prévisionnels pour* l'année 1993, en font déjà le constat. Les droits de mutation, enregistrés sur les transactions immobilières, se sont réduits comme une peau de chagrin, *sous l'effet de la crise qui sévit dans* ce secteur. Pourtant, les dépenses d'aide sociale ne cessent d'augmenter, qu'elles soient liées au nouveau statut des assistantes maternelles, à la *réforme* du RMI ou à l'application des accords Durafour dans la fonction publique territoriale.

*Si les tendances* actuelles se confirment, les départements vont subir un *«effet de ciseaux»*, selon l'étude d'un consultant, M. Victor Chomentowski. Autrement dit, les dépenses augmenteront *plus vite que* les recettes. Les premiers touchés devraient être, dès 1996, les départe*ments* les moins peuplés (en dessous de 250 000 habitants). Cette situation est nouvelle pour les finances *départementales, qualifiées de «globalement saines et exemplaires en matière de gestion»*, par le président du CLF. Les départements commencent à subir, avec un retard de deux *ans, dû à leur structure financière,* les effets de la crise économique déjà constatés dans les grandes villes.

Pour maintenir l'équilibre de leurs budgets, les élus devront faire de gros sacrifices *sur* les dépenses d'investissement, estime le Crédit local de France. S'ils ne touchent ni à la pression fiscale ni au fonctionnement, ils devraient diviser leurs programmes d'investissement par cinq, en *1996.* Cette perspective alarme les présidents de département qui, depuis la *décentralisation, se sont faits fort,* précisément, de devenir des bâtisseurs. Ils ont construit des collèges et des routes, amélioré la protection de l'environnement : une action qu'ils jugent certainement plus *payante, politiquement*, que la simple gestion de l'aide sociale (*le Monde* daté 5-6 juillet). Vont-ils être obligés d'effectuer un virage à 180 degrés ?

*Fort de son expérience*, le nouveau président du Sénat, M. René Monory (UDF), président du conseil *général* de la Vienne, les a fermement exhortés à *«investir, pour ne pas dépérir»*, quelles que soient leurs difficultés à réduire les dépenses de fonctionnement. *«Créez de la richesse intellectuelle, vous ferez venir des entreprises !»* Il leur a conseillé en *outre* de n'attendre *«aucune manne de l'Etat»*. Ceux qui espéraient encore renflouer leurs caisses après un changement de gouvernement n'attendent *plus de miracles.*

RAFAÊLE RIVAIS

*Lire la suite page 13*

## REPÈRES

### AQUITAINE

*Les élus d'Aspe en vedette*

JAMAIS les maires et le conseiller général de la vallée d'Aspe (*Pyrénées-Atlantiques*), *M. Jean Lassalle*, n'avaient rêvé d'une telle publicité. Par deux fois ce mois-ci ils ont eu les honneurs de la télévision. Le 10 octobre, France 3 Montagne a exposé l'affaire du tunnel. Le 22 octobre, le cinéaste Yves Boisset, «envoyé spécial» de France 2, a posé la question : l'itinéraire européen passant par le Somport *servira-t-il surtout* à faire passer en Espagne, à destination de la décharge de Sabinanigo, à 40 kilomètres de l'autre coté de la frontière, des déchets toxiques indésirables dans les autres pays de la Communauté?

Dans ce cas, les élus qui militent pour l'élargissement de la nationale se trouveraient en mauvaise posture. *D'autant que cet élargissement* se transformera, peut-être, en voie autoroutière. C'est bien ce qui a été prévu dans le plan Aquitaine approuvé par le conseil régional en décembre. Il y est expressément question d'«axe autoroutier Bordeaux-Pau-Saragosse». Se fondant sur ce texte, qu'ils ont découvert tardivement, les écologistes de la *Sepanso ont demandé à la Communauté* de suspendre une nouvelle fois les crédits qu'elle apporte dans la construction du tunnel. Enfin les élus commentent les propositions étudiées par le ministère de l'environnement et qui rendraient la voie européenne compatible avec la survie des ours. On pourrait construire au-dessus de la route une série de «passages à ours» *totalisant* plus de 4 kilomètres. Mais il faudrait aussi détruire la voie ferrée – à laquelle les élus *sont attachés* – et trouver le financement d'une telle opération. Les ingénieurs avancent le chiffre de 400 millions de francs.

### BRETAGNE

*L'Ille-et-Vilaine construit un campus*

LE conseil général d'Ille-et-Vilaine investit dans l'enseignement supérieur. Le campus de Ker Lann, qu'il *finance, ouvre ses portes, à cinq* kilomètres de Rennes, sur la commune de Bruz. Le département a fait construire et aménager des locaux d'enseignement supérieur – ceux de Ker Lann auront coûté à terme, c'est-à-dire dans quinze ans, 350 millions de francs, – et invite aujourd'hui des établissements privés à venir s'y installer.

Le conseil général précise que le campus reste ouvert à l'université. Mais, pour l'heure, seule une école *d'ingénieurs accueille déjà des étu*diants, une centaine pour commencer. Educinvest, un groupe important sur le marché de la formation (*le Monde* du 25 juin), entend lui aussi s'y implanter. Il ouvre cette année une section de technicien supérieur (*STS*) *en électronique*, qui devrait être suivie d'une filière d'enseignement de niveau ingénieur et d'une école des métiers de l'environnement.

Le site, sur lequel ses promoteurs espèrent attirer des entreprises, est desservi par les transports en commun. Les étudiants pourront, en outre, y trouver une chambre dans la résidence qui leur est destinée et dont la première tranche devrait être terminée l'hiver prochain.

### LORRAINE

*Longwy détourne la haute tension*

QUATRE communes de l'agglomération de Longwy (Herserange, Saulnes, Longlaville et Mont-Saint-Martin), dont les vingt mille habi*tants redoutent le passage d'une* ligne à très haute tension devant relier la Lorraine au Luxembourg, ont obtenu du tribunal administratif de Nancy l'annulation de la déclaration d'utilité publique du projet. Motif retenu par les juges : l'enquête publique a été entachée de nombreuses irrégularités. EDF, qui tient à cette ligne devant expor*ter le courant de la centrale* nucléaire de Cattenom vers le Grand-Duché, compte reprendre *toute la procédure*.

L'entreprise publique gardera-t-elle un tracé qui, manifestement, *mécontente la population et ses* élus? En tout cas la mise en service sera retardée de deux ou trois ans. Autre originalité de cette affaire, qui agite la Lorraine, quatre particuliers et une association (Tesla) s'étaient joints aux communes plaignantes. Estimant qu'ils avaient, à leurs frais, contribué à faire respecter le droit, le tribunal leur a accordé à chacun 1 000 francs d'indemnité.

# Dans le maquis des statuts

*Le rapport Rigaudiat, sur la fonction publique territoriale, dresse l'inventaire des bizarreries qui régissent les relations entre élus locaux et employés*

MISSION accomplie pour M. Jacques Rigaudiat. Ce magistrat de la Cour des comptes, ancien conseiller social de M. Michel Rocard, *avait été chargé, en début* d'année, d'une *«mission de réflexion sur la fonction publique territoriale»* (*le Monde* daté 23-24 février). Après de nombreuses consultations, il a rendu ses conclusions, dans un rapport intitulé *«pour une modernisation de la fonction publique territoriale»*, que viennent de présenter MM. Paul Quilès, ministre de l'intérieur, et Jean-Pierre Sueur, secrétaire d'Etat chargé des collectivités locales, commanditaire de ce travail.

Le rapport de M. Rigaudiat a le mérite de reconnaître l'existence de véritables *«dysfonctionnements»* dans la fonction publique territoriale, cette entité qui regroupe un million deux cents mille personnes, travaillant dans les communes, les départements et les régions. Pour la première fois, les aberrations du régime statutaire qui régit les rapports de ces fonctionnaires territoriaux et des élus qui les emploient, sont considérées comme telles. Les agents qui, depuis longtemps, *dénonçaient un certain «malaise»* (*le Monde* daté 27-28 janvier 1991), devraient avoir le sentiment d'être enfin entendus.

Tel n'était pas le cas jusqu'à présent. Le gouvernement, soucieux d'éviter tout effet de contagion entre la fonction publique territoriale et ses deux homologues (Etat et hospitalière), a eu plutôt tendance à faire *la* sourde oreille aux revendications des agents des collectivités. C'est à M. Jean-Pierre Sueur qu'il revient d'avoir obtenu l'installation d'une mission censée mettre en évidence les spécificités du versant territorial, contre l'avis de MM. Philippe Marchand et Jean-Pierre Soisson, alors respectivement ministres de l'intérieur et de la fonction publique.

La construction statutaire d'une fonction publique décentralisée ne pouvait être qu'un paradoxe. Bâtie en 1984 puis révisée en 1987, elle est en effet traversée par deux exigences contradictoires : la reconnaissance du droit des collectivités à gérer librement leur personnel, et le souci de fournir des garanties contre l'arbitraire des élus, aux agents investis de la puissance publique.

### Du sur-mesure pour les cadres

M. Rigaudiat met en évidence les aberrations issues de ce compromis : recrutement défavorisant les lauréats de difficiles concours au profit de candidats contractuels, seuils démographiques et quotas importés de la fonction publique d'Etat paralysant la vie de la collectivité et l'*avancement* de ses agents, mauvaise prise en compte des incidents de carrière par des centres de gestion affaiblis, difficile fonctionnement du Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), au paritarisme contesté.

Pour remédier à ces problèmes, certains prônent une solution radicale, qui consiste à remplacer le statut de la fonction publique territoriale par un lien contractuel entre la collectivité et l'agent. Ce lien pourrait être défini à l'échelon national, entre associations d'élus et syndicats. Le protocole d'accord sur les régimes indemnitaires, esquissé l'an dernier, s'inscrivait dans cette perspective, mais il s'est heurté à un obstacle majeur : la divergence d'intérêts des différentes catégories de collectivités.

Certains détracteurs du statut de droit public proposent un régime de droit privé défini à l'échelon local. D'autres encore estiment que le *nouveau lien contractuel* devrait concerner les seuls cadres de haut niveau, capables de se vendre sur le marché de l'emploi. M. Sueur a rappelé son hostilité aux *«dérives vers un statut de droit privé qui engendrerait de profondes inégalités entre collectivités capables de se payer des compétences et les autres»*. Pourtant, les professionnels qui savent *manier les finances, attirer des* entreprises ou gérer des procédures communautaires, n'hésitent pas à négocier des statuts sur-mesure avec les élus des collectivités les plus riches qui se les disputent. La fonction publique à deux vitesses existe déjà bel et bien.

Pourtant, la solution préconisée par M. Rigaudiat, est de nature réformiste. *«Rendre le statut plus vivable permettra de limiter ses dérives»*, estime-t-il. Il se prononce pour un assouplissement *(voir ci-contre)*, et souhaite que ses propositions soient soumises à une large *concertation, capable de faire émer*ger *«une modernisation négociée»* de la fonction publique territoriale. M. Sueur a promis que des tables rondes seraient organisées d'ici à la fin du mois de novembre. Des mesures d'ordres réglementaire et législatif pourraient ensuite être envisagées.

**R. Rs.**

# « Eau et gaz à tous les étages »

*Une exposition, au pavillon de l'Arsenal, retrace l'histoire de la mutation des quartiers populaires de Paris*

LES villes n'échappent pas aux lois de la nature. Comme tout organisme vivant elles vieillissent et, sous peine de mourir, leur tissu doit être sans cesse renouvelé. Ne serait-ce que pour s'adapter aux nouvelles exigences de leurs habitants. Les destructions guerrières ont été souvent l'occasion de ces modernisations. Paris a eu la chance, ou la malchance, d'échapper au cycle destruction-reconstruction. Il a donc bien fallu que les urbanistes portent eux-mêmes la pioche dans les quartiers historiques, souvent «pittoresques» mais mortellement insalubres.

C'est l'histoire récente de la mutation des secteurs les plus populaires de la capitale que retrace l'exposition *qu'abrite le pavillon de* l'Arsenal à Paris (1). Son titre «Eau et gaz à tous les étages» montre bien l'objectif des chantiers qui depuis cent ans transforment les îlots vétustes : offrir aux plus modestes Parisiens des logements sains et financièrement accessibles. Le parc social de Paris représente aujourd'hui 160 000 appartements et s'accroît d'environ 3 000 logements *par an*.

*«Reconstruire en permanence une ville sur elle-même en satisfaisant de nouvelles exigences d'habitat dans le respect du site est un exercice difficile»*, confesse M. Bernard Rocher, adjoint au maire en charge de l'architecture, dans la préface du catalogue de l'exposition (2). M. Rocher est un artiste de la litote. En vérité, les aménageurs de Paris se sont trompés plus souvent qu'à leur tour. Les panneaux, les photos et les maquettes disposés *dans le pavillon* de l'Arsenal témoignent des tâtonnements et même des errements conceptuels qui ont inspiré l'action municipale en faveur du logement social. Le paysage de la capitale en reste marqué pour longtemps. A la brique des HLM plantés par petits îlots sur les anciennes fortifs durant l'entre-deux-guerres a succédé durant les années 60 le béton des tours et des barres qui ont orgueilleusement ignoré la trame des rues. Alors les idées de Le Corbusier régnaient sans partage. *Exemple* : la rénovation du quartier Italie, dans le XIII^e^ arrondissement, prévoyait 78 tours de 90 mètres de haut et la fameuse tour-signal Apogée qui devait gratter le ciel à l'altitude de la tour Eiffel. A ses pieds coulait une autoroute urbaine de deux fois trois voies s'enfonçant dans le cœur de Paris comme un épieu.

De ce délire, stoppé a mi-course par la réaction tardive des habitants et des élus, il reste les quelques sommets incongrus du «quartier chinois». On doit à l'Atelier parisien d'urbanisme et à l'arrivée de M. Jacques *Chirac* à l'*Hôtel de Ville*, en 1977, le retour à un aménagement urbain plus respectueux de la tradition parisienne. On en est même aujourd'hui à tenter de recomposer des îlots *«à visage humain»* à partir des grandes machines à habiter des trente glorieuses. C'est ce que l'expo appelle joliment *«la rénovation de la rénovation»*.

**MARC AMBROISE-RENDU**

▶ (1) Pavillon de l'Arsenal : 21, boulevard Morland, 75004 Paris. Exposition ouverte jusqu'au 3 janvier 1993, tlj, de 10 h 30 à 18 h 30, sauf dimanche et lundi de 11 heures à 19 heures.

(2) «Eau et gaz à tous les étages, Paris cent ans de logement», par Jacques Lucan, Ed. Picard, 280 pages 290 francs.

# Des solutions à court terme

Le rapport de M. Rigaudiat diagnostique des *«dysfonctionnements»*, et propose un éventail de solutions à court terme. Signe particulier de la fonction publique territoriale : la procédure du recrutement est excessivement longue, un an entre la *«déclaration de vacance de poste»* et l'embauche d'un candidat. Ensuite plusieurs mois de formation sont nécessairs. La collectivité doit donc patienter deux ans, au mieux, avant d'obtenir un agent d'encadrement.

En fait, les élus *«se débrouillent»* avec le droit, ou embauchent des contractuels. Les lauréats des concours, inscrits sur une liste d'aptitude, mais non rémunérés, peuvent patienter avant d'être intégrés dans une collectivité. Ces *«reçus-collés»*, comme on les appelle, *perdent leur titre au bout* de deux ans. M. Rigaudiat propose de rationaliser l'organisation et souhaite que les lauréats des concours sur épreuves soient classés par ordre de mérite. Il souhaite une formation initiale étalée dans le temps et validée par des unités capitalisables.

Le rapporteur s'est penché sur la gestion des «incidents de carrière», expression élégante pour désigner la procédure par laquelle une collectivité, qui souhaite se passer des services d'un agent, le met à la disposition d'un centre de gestion. Elle continue de le rémunérer pendant environ trois ans, de façon dégressive. Ensuite, le centre de gestion prend le relais, mais il ne peut imposer de recrutements à une autorité territoriale. Ainsi, les incidents de carrière se transforment en *«chômage de longue durée organisé»*. La solution qu'offre M. Rigaudiat consisterait à *mieux «responsabiliser»* la collectivité. Elle devrait payer plus cher, et plus longtemps, le centre de gestion devrait se livrer à un reclassement plus actif des agents, enfin les fonctionnaires pourraient être mis en disponibilité d'office après six refus de poste. M. Rigaudiat estime par ailleurs qu'il faut pénaliser les communes qui se livrent à des licenciements collectifs déguisés.

Le Centre national de la fonction *publique territoriale* (CNFPT) souffre d'une *«crise aiguë de confiance»* depuis qu'il s'occupe *non seulement de formation, mais* aussi d'autres tâches diverses et variées. Comme le président du CNFPT *et la grande majorité* des élus, M. Rigaudiat estime préférable que le CNFPT ne s'occupe plus que *de formation*, et qu'il déconcentre ses services. Il préconise la création d'un Centre national de gestion, administré par des élus. Dans l'immédiat, le déplafonnement de la cotisation ne lui paraît *pas nécessaire*.

## BLOC-NOTES

### AGENDA

□ ***Délégations de services publics.*** – L'Union nationale des services publics industriels et *commerciaux* (UNSPIC) et le Groupe de recherche en économie publique de l'université Paris-Dauphine organisent un colloque intitulé «Europe et services publics locaux», mercredi 21 octobre à Paris. Cette rencontre doit permettre d'examiner *l'état de la délégation de gestion de* services publics en Europe, et notamment la place qu'occupe la France.

L'UNSPIC, association créée en 1985, réunit 2 000 entreprises privées françaises assurant, sur le mode de l'affermage ou de la concession, la gestion de certains services publics (distribution d'eau, assainissement, chauffage urbain, stationnement, collecte et élimination des ordures...). L'UNSPIC souhaite que les entreprises françaises délégataires puissent conquérir des parts de marché à l'étranger.

▶ **UNSPIC, 18, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris.** ***Tél. (16-1) 43-59-64-12*** **ou 46-95-71-43**

□ **Développement rural.** – Les 20, 21 et 22 octobre, les Ateliers ruraux d'automne 1992 seront l'occasion de poser le problème de la formation en faveur du développement des *campagnes. Ces journées de* réflexion sont organisées par le Groupe de recherche pour l'éducation et la prospective (qui publie la revue *Pour*) et par l'Association pour le développement par la formation des pays de l'Aveyron, du Tarn, du Lot et du Tarn-et-Garonne. Elles auront lieu à Aubrac, dans l'Aveyron.

▶ **Renseignements au (16-1)** ***48-24-50-36.***

### NOMINATIONS

□ **Au conseil régional de Rhône-Alpes.- M. Georges Consolo**, directeur du cabinet de M. Charles Millon, président (UDF-PR) du conseil régional Rhône-Alpes, et directeur général *des services de cette collectivité*, réintègre le ministère de l'économie et des finances où il est nommé secrétaire général de l'Institut *national* de la statistique et des études économiques (INSEE).
**M. Michel Rivoire** devient le nouveau directeur du cabinet, et **M. Jean Garagnon**, directeur général des services.

▶ [Né le 6 mars 1948 à Paris, M. Georges Consolo est un ancien élève de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique. Administrateur de l'INSEE (1972), il participe à la mise en place du Conseil national de la statistique. De 1979 à 1981, il est conseiller dans le cabinet de M^me^ Monique Pelletier, ministre chargé de *la famille* et de la condition féminine, puis il revient au cabinet du directeur général de l'INSEE, jusqu'en 1982, année où M. Consolo rejoint les services du conseil *régional. Il devient directeur général* des services en août 1983, fonctions qu'il cumule, depuis novembre 1988, avec celles de directeur de cabinet de M. Charles Millon].

▶ [Né le 22 avril 1945 à Lyon, M. Michel Rivoire est un ancien élève de l'Ecole nationale des travaux publics de l'Etat, du *Conservatoire des arts* et métiers de Paris et de l'Ecole nationale des ponts et chaussées. De 1970 à 1981, il a dirigé différents services au sein de l'équipement, à Paris *ou en Rhône-Alpes. Entré à la* Communauté urbaine de Lyon en 1981, il devient, en 1989, conseiller technique auprès de M. Michel Noir, maire de Lyon. Il quitte cette *fonction en 1991* pour devenir le directeur de campagne de M. Charles Millon lors de la préparation des élections régionales de mars dernier].

▶ [Né le 11 juin 1924 à Nancy, M. Jean Garagnon, docteur en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Lyon, a été professeur à la faculté de droit de Rabat (Maroc), puis à celle de Lyon. Après avoir enseigné à Abidjan, il est nommé en 1975 recteur de l'académie de Caen, puis de Rennes (1979-1981), avant de retrouvé l'enseignement à l'université Jean-Moulin (Lyon-III). De mars 1989 à septembre 1990, M. Garagnon a été directeur du cabinet de *M.* Michel Noir, président de la Communauté urbaine de Lyon].

## DÉBAT

# Surendettement et transparence

par Philippe Laurent

LA question du surendettement des villes revient périodiquement, depuis deux ans, au premier plan de l'actualité, au gré des rapports d'organismes publics comme les *chambres régionales des comptes, de négociations* plus ou moins médiatisées ou de la présentation publique d'audits financiers.

Les causes de surendettement sont nombreuses. Elles varient entre l'inconscience et l'incompétence de l'équipe municipale. Celle-ci pratique une fuite en avant incontrôlée, et l'écrasement de nombreuses villes moyennes sous le fardeau des charges de centralité lorsque aucune structure intercommunale ne vient opérer une redistribution locale, *en passant par une insuffisante prise* en compte du risque économique (comme, par exemple, dans certaines stations de sports d'hiver ou dans les cas de mono-industrie).

Pour prévenir les risques de surendettement, certains auteurs (1) ont évoqué l'instauration par le législateur de normes prudentielles d'endettement. Cette solution, séduisante sur le papier, a toutes les chances d'être inopérante, car la capacité d'imagination des gestionnaires locaux et de leurs partenaires à contourner tout système normatif sera toujours plus développée que celle des corps de contrôle à s'adapter à l'évolution des pratiques. Et *elle est de toute façon inacceptable, car contraire* au principe de la libre administration des collectivités locales et au libre exercice de l'un des choix fondamentaux de la gestion publique, à savoir le financement des équipements par l'impôt actuel – auquel cas l'emprunt n'est pas nécessaire – ou par l'impôt futur – qui remboursera l'emprunt.

La prévention des difficultés financières futures des communes ne peut en réalité résulter que du développement de la transparence de gestion : c'est en faisant apparaître clairement, pour chaque collectivité, sa situation financière et les risques qu'elle présente que l'on amènera les élus à prendre leurs vraies responsabilités en toute connaissance de cause, sans pour autant leur dicter ce qu'ils ont à faire, et que l'on permettra aux citoyens de juger de la pertinence des choix de gestion effectués. Or il s'agit en la circonstance de provoquer et d'accompagner un véritable bouleversement culturel.

Il y a encore dix ans, les collectivités locales françaises vivaient dans une «bulle financière», fonctionnant en toute discrétion et sans heurt avec *la complicité de puissants protecteurs (le préfet, la* Caisse des dépôts...). La banalisation des conditions d'emprunt, la médiatisation de quelques dossiers, la divergence de plus en plus prononcée des situations financières ont fait éclater la bulle. Voici l'opinion publique prise à témoin, au risque de verser parfois dans le sensationnel et de se laisser *aller à l'amalgame, faute de mécanismes assurant* une information juste, complète, accessible et lisible sur les comptes publics locaux.

### Une triple contrainte

Cette transparence financière ne pourra toutefois se développer que sous l'effet d'une triple contrainte : celle des textes, celle du marché, celle des citoyens.

Les textes actuels (2) définissent de manière amplement suffisante le cadre juridique de l'accessibilité des documents *financiers, même si leur* application mérite sans doute davantage de zèle, y compris de la part des services préfectoraux et du *réseau du Trésor. La réforme, en cours* d'élaboration, des comptabilités locales devrait permettre par contre un très net progrès, en restituant au travers des états financiers une «image fidèle» élaborée en application des grands principes comptables universellement respectés (3).

La contrainte du marché, elle, imposera à des collectivités dont l'immense majorité présente un besoin structurel d'emprunt ses règles de transparence obligée. En développant progressivement les appels directs à l'épargne sous forme *d'émissions* obligataires, avec ou sans notation, les grandes collectivités deviennent d'ores et déjà acteurs à part entière du marché financier, avec les mêmes droits mais aussi *les mêmes devoirs* que n'importe quel autre emprunteur qui doit convaincre pour attirer l'investisseur.

Restent, enfin, les citoyens. *Des millions de* contribuables acquittent un impôt local supérieur à leur impôt sur le revenu. Qui plus est, ils peuvent chaque jour mesurer, dans leur vie quotidienne, l'efficacité de son utilisation. *Une évolution se* pressent, dans laquelle le contribuable, en s'organisant, se donnera peu à peu le moyen d'analyser et de juger la situation de sa collectivité *et, à son* tour, exigera plus de transparence.

Dans les villes, la transparence financière est avant tout une affaire de maturité politique, qui repose sur la conception que se font les élus du débat démocratique local. Elle permet la mise en évidence des décisions et de leurs conséquences et est aussi, de ce point de vue, le moyen probablement le plus efficace d'éviter les risques d'un surendettement généralisé, qui pourrait aller jusqu'à *remettre en cause les acquis de la décentralisation*.

(1) Voir notamment le texte de Michel Klopfer («Heures locales», *le Monde* daté 24 et 25 mai).

(2) Loi du 6 février 1992 sur l'administration territoriale de la République.

(3) Cette réforme, contestée par certains élus, fait l'objet d'un projet de loi examiné par le Parlement.

▶ **Philippe Laurent est consultant, maire adjoint de Sceaux, membre du comité consultatif pour la réforme des comptabilités locales.**

# Une vitrine pour la Chine

*Alfortville accueille un des plus gros investissements chinois, un décor hollywoodien pour un complexe commercial de 50 000 mètres carrés*

IL n'y a pas de communauté chinoise à Alfortville, et pourtant le nom de cette ville du Val-de-Marne est aujourd'hui associé à l'Empire du Milieu. M. Michel Rocard et l'ambassadeur de Chine y ont inauguré, jeudi 15 octobre, un étonnant complexe à l'architecture mandchou (*le Monde* du 16 octobre 1991).

Cet ensemble monumental, d'allure très kitsch, se dresse à l'entrée de la ville, dont il va constituer une porte inattendue, au débouché du pont qui enjambe la Seine depuis Ivry-sur-Seine. Les investisseurs de la province de Canton et le gouvernement de Pékin ont choisi d'implanter ce *« centre d'échanges économiques et technologiques »* franco-chinois à Alfortville, avant tout parce qu'ils y ont découvert, dès 1985, une vitrine privilégiée.

Un hôtel de deux cents chambres, ouvert en partie depuis quelques semaines, une galerie marchande aujourd'hui déserte, un centre d'affaires et un hall d'expositions qui accueille actuellement les « Trésors de la cité interdite » ont été construits sur le confluent de la Seine et de la Marne. Cela permet certes aux enfants du Céleste Empire de voir dans ce site *« la rencontre de deux dragons et de la perle »*, image hautement symbolique de la fortune dans la mythologie chinoise.

### Un site exceptionnel

Mais la Chine populaire a d'abord trouvé à Alfortville un site exceptionnel à 7 kilomètres de Notre-Dame, visible du TGV et de l'A 4, l'autoroute de l'Est qui conduit à EuroDisney, où les investisseurs chinois ont d'ailleurs songé un instant s'installer. Certains bateaux-mouches qui avaient déjà prolongé leurs visites de la capitale jusqu'au ministère des Finances de Bercy, viennent d'ailleurs virer au pied même des balcons sculptés et des toits aux tuiles vernissées de Chinagora.

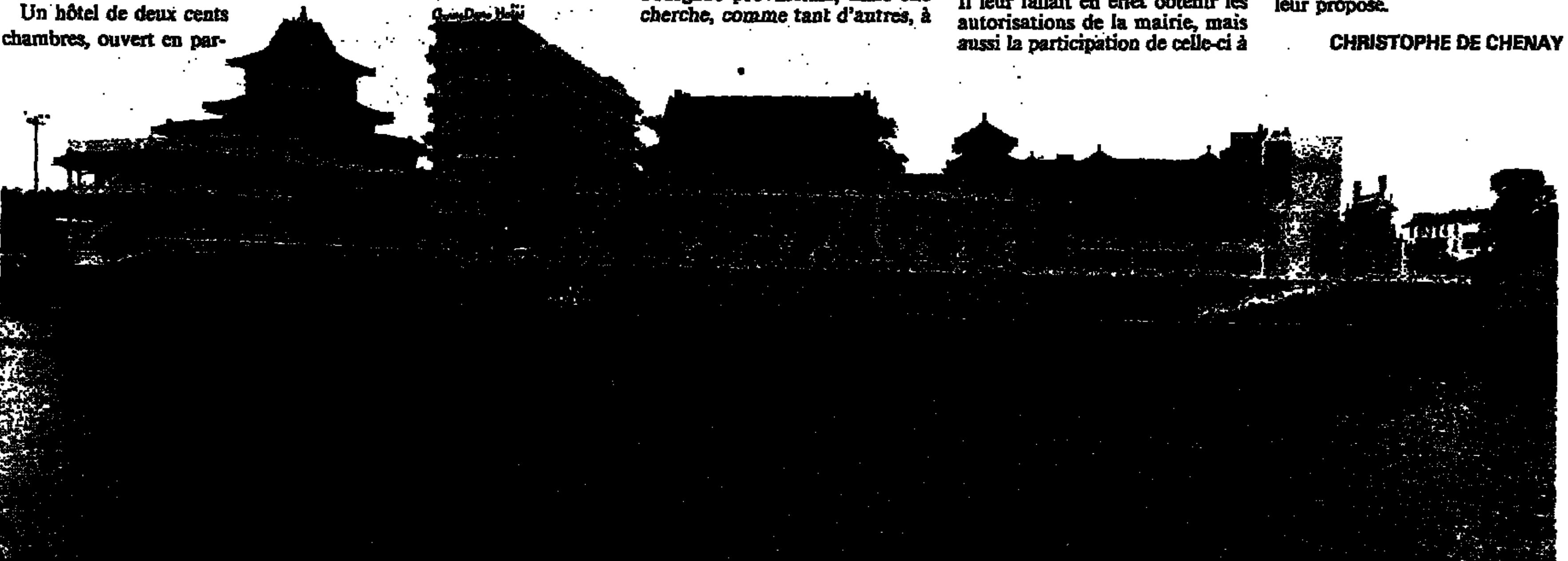
La municipalité voit avec intérêt le nom d'Alfortville sur les affiches qui invitent les Franciliens à visiter Chinagora : *« L'image de la ville a tout à gagner de la communication qui est faite autour du village chinois »* constate avec satisfaction le maire, M. René Rouquet (PS). Les 36 000 habitants de cette commune, née de la sécession d'avec Maisons-Alfort il y a un siècle, vivent surtout dans des logements sociaux. Son centre a conservé le charme d'une grosse bourgade provinciale, mais elle cherche, comme tant d'autres, à attirer des entreprises sur les nombreuses ZAC libérées par le départ de grosses sociétés comme les Coopérateurs de France, les cartonnages Catel et Fracy, Cellier-Leblanc ou GDF. Chinagora a d'ailleurs été construit sur des terrains autrefois occupés par Shell et Manurhin.

### Jardins orientaux et salon de thé

La municipalité refuse avec un certain courage l'implantation de grandes surfaces commerciales : *« Nous réussissons ainsi à maintenir un centre-ville vivant et attrayant*, explique M. Rouquet. *Il a donc fallu suivre régulièrement l'avancée du projet Chinagora, pour éviter une opération immobilière contraire à la politique de la commune. »* Les Chinois se sont montrés coopératifs. Il leur fallait en effet obtenir les autorisations de la mairie, mais aussi la participation de celle-ci à l'aménagement des voies d'accès au pont d'Ivry. *« Ils ne se sont pas comportés comme de simples opérateurs privés*, raconte M. Rouquet, *ils ont au contraire voulu se faire apprécier. »*

Avant même l'inauguration officielle de Chinagora, les Alfortvillais se pressaient sur le pont d'Ivry, appareil photo en bandoulière, intrigués par ce morceau de Chine à leur porte. Les jardins orientaux, le salon de thé, au milieu de l'hôtel, vont sans doute devenir des buts de promenade. Quelques irréductibles font cependant de la résistance face à cette « invasion » : ce sont les habitants de l'immeuble qu'enserrent les constructions de Chinagora. Ils refusent les offres pressantes de rachat qu'on leur propose.

CHRISTOPHE DE CHENAY


Chinagora : un ensemble monumental au confluent de la Seine et de la Marne. D. R.

# Une nouvelle liaison transalpine ?

*Régions voisines, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Piémont souhaitent réaliser un vieux rêve : faire passer une autoroute sous le Mercantour*

TURIN

*de notre envoyé spécial*

HUIT présidents d'organisations économiques des régions Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) et Piémont (1) ont signé, vendredi 9 octobre à Turin, un manifeste demandant que les Etats français et italien ainsi que la CEE *« s'engagent en faveur de la réalisation de la grande liaison internationale autoroutière Piémont-PACA par le Mercantour »*. Cette initiative a relancé le projet, datant d'une vingtaine d'années, de tunnel autoroutier sous le massif du Mercantour, qui s'inscrit dans une perspective européenne.

Même si sa réalisation apparaît encore lointaine (entre dix et quinze ans), le projet semble avoir reçu une impulsion décisive. Depuis plus de vingt ans, on en débattait, épisodiquement, de part et d'autre des Alpes. Mais les Français n'étaient pas animés de la même foi que les Italiens et les conversations restaient stériles. M. Gilbert Stellardo, président de la chambre de commerce de Nice, a battu sa coulpe. *« Si le projet n'a pas avancé*, a-t-il reconnu, *c'est de notre faute. »* Même acte de contrition de M. Christian Estrosi (RPR), vice-président du conseil régional de PACA, qui a admis, lui aussi, que les Français, pour des raisons diverses, *« avaient traîné les pieds »*.

Désormais, les responsables économiques, comme les élus de la région PACA, ont arrêté leur choix en faveur d'un dispositif cohérent de transport sur les 300 kilomètres de frontière avec l'Italie. A savoir, une *« percée lourde »* sous le Mercantour (de 14 à 21 kilomètres, selon le tracé), mais aussi un doublement – au même gabarit – de l'actuel tunnel de Tende dans les Alpes-Maritimes, ainsi qu'une amélioration de la route du col de Larche dans les Alpes-de-Haute-Provence et une *« percée de proximité »*, ou un aménagement de la route du col de Montgenèvre, dans le Briançonnais.

Le rapport Legrand, du nom du président d'un groupe de travail sur les percées alpines, a il est vrai contribué à clarifier la situation. Rendu public en juillet 1991, il se prononce, sans ambiguïté, pour une liaison nouvelle, *« prioritaire »*, entre Nice et Cuneo – et, au-delà, Turin – qui *« semble constituer le meilleur maillon d'interconnexion entre les réseaux autoroutiers français et italien, qui permette à la fois un report significatif du trafic* [empruntant les tunnels du Mont-Blanc et du Fréjus, dans les Alpes du Nord, dont la saturation est prévue en 2010], *et une bonne liaison entre le Piémont, la Lombardie et la Côte d'Azur. Et qui assure un bon maillage du réseau des infrastructures sud-européennes* (l'Arc méditerranéen allant de la Catalogne à la Lombardie en passant par les régions du sud de la France) ».

### Renforcer les liens économiques

Un projet dont plusieurs études ont d'ores et déjà démontré la faisabilité sur le plan technique mais aussi sur le plan financier, malgré son coût (entre 13 et 18 milliards de francs, en phase définitive). Il devra être financé à la fois par les recettes de péage du tunnel et un « tour de table » public et privé, associant la CEE.

Les participants à la rencontre de Turin ont beaucoup insisté, pour leur part, sur le renforcement des liens économiques entre les régions PACA et Piémont, qui représentent près de dix millions d'habitants et un produit intérieur brut global de 113 milliards d'écus. *« Alors*, ont-ils souligné, *que leurs tissus économiques sont complémentaires : dominante tertiaire pour PACA, industrielle pour le Piémont »*.

Pour autant, bien des problèmes demeurent, à commencer par le choix définitif du tracé. Côté français, il devra être fait entre trois vallées : celles de la Roya (qui a la préférence du rapport Legrand), de la Vésubie ou de la Tinée. Les Italiens ont eux-mêmes à calmer les inquiétudes des élus de la Ligurie qui craignent une réorientation des trafics aux dépens de leur province.

La rencontre de Turin, qualifiée d'*« historique »* par M. Gilbert Jauffret, président de la CCI Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse, paraît néanmoins avoir donné un véritable élan au projet du tunnel du Mercantour. Dès le mois prochain, un protocole d'accord devrait être signé entre les régions PACA et Piémont. M. Estrosi, par ailleurs président d'une association *ad hoc*, a annoncé qu'à cette occasion serait vraisemblament créé un Groupement européen d'intérêt économique (GEIE). Celui-ci aura une mission d'études (faisabilité, impact, rentabilité des établissements) et pourra jouer un rôle de « lobbying » auprès des autorités françaises, italiennes et de la CEE.

*« C'est un dossier que je veux mener à terme au cours de mon mandat »*, affirme de son côté M. Jean-Claude Gaudin (PR), président du conseil régional de PACA. Le jour même de la signature, M. Jean-Louis Bianco, ministre de l'équipement, des transports et du logement, s'est montré ouvert au projet, qu'il a jugé *« très important. D'ici moins d'un mois*, a-t-il précisé à Cadarache, lors d'une réunion-débat organisée par la fédération régionale des travaux publics de PACA, *je vais rencontrer mes homologues italiens. Aussitôt après, je reprendrai contact avec les élus concernés. Il est clair que le rapport Legrand et les accords passés entre les responsables des institutions françaises et italiennes constituent une bonne base pour la décision à prendre »*.

GUY PORTE

(1) Il s'agit de MM. Gilbert Jauffret, président de la chambre régionale de commerce PACA-Corse, Serge Ferrand, président de l'Union patronale régionale, Gilbert Stellardo, président de la CCI de Nice, Pierre Benessiano, président de l'Union patronale des Alpes-Maritimes, et de leurs homologues italiens pour la région du Piémont et la province de Cuneo.

# Départements dans la tourmente

*Suite de la page 11*

Ces prévisions inquiétantes apparaissent au moment où l'institution départementale, menacée ici et là de disparition, depuis deux ans, se trouve réellement mise en péril par une nouvelle distribution des rôles, sur le plan intérieur et européen.

La loi sur l'administration territoriale de la République, qui incite les communes à se regrouper, devrait faire sentir ses effets prochainement. Bien qu'ils se disent sereins, certains présidents de départements voient d'un mauvais œil l'émergence d'une autorité supplémentaire sur leur territoire. Les compétences des uns et des autres risquent d'ailleurs d'entrer en concurrence, en matière d'aménagement, par exemple.

### Un dialogue délicat

De plus, les mesures d'incitation prises par le gouvernement tendent à diminuer leurs recettes. La réforme de la péréquation de la taxe professionnelle pourrait, ainsi, léser les départements au profit des groupements, selon M. Paul Girod (UDF, Aisne), président de la commission des finances de l'APCG, qui s'y oppose énergiquement.

Le dialogue avec les présidents de région semble, par ailleurs, délicat, quelles que soient les connivences politiques. Les présidents de conseil général, qui avaient rarement pu faire valoir leurs points de vue dans la négociation des précédents contrats de plan, se montrent très vigilants pour la prochaine période quinquennale. Ils ont obtenu que le gouvernement invite les régions, compétentes en la matière, à les consulter. Ils se disent prêts, en outre, à signer des contrats parallèles *« sur des objectifs qui n'auraient pas été considérés comme prioritaires par la région »*. M. Monory les a encouragés dans cette démarche : *« Si tout passe par la région, on dira que le département ne sert plus à rien. »*

Pour l'instant, la puissance de ces collectivités encore jeunes par rapport aux héritières de la Révolution ne s'est pas manifestée à plein régime. Elles ont construit des lycées, et des élus ont revendiqué de nouvelles compétences en matière universitaire. Mais la plupart des régions n'ont pas toujours parfaitement accompli leurs missions d'aménagement et de planification. L'Europe pourrait les aider à confirmer leur vocation en les associant aux décisions communautaires, à titre consultatif.

Les départements, comme les communes d'ailleurs, leur disputent ce privilège. Les présidents de conseil général craignent que l'Europe ne renforce l'autorité des régions, sur le plan intérieur. Ils redoutent en outre l'élection d'une personnalité politique forte, telle M. Valéry Giscard d'Estaing ou M. Charles Millon, à la tête des présidents de conseil régional. Alors, en effet, leurs prétentions seraient d'autant plus menacées.

RAFAËLE RIVAIS

## REPÈRES

**GUADELOUPE**

*Protéger Saint-Barthélemy*

PETITE île des Antilles françaises, Saint-Barthélemy se fait du souci pour son avenir. Ses cinq mille habitants, descendants de migrants, vivent essentiellement du tourisme. Paysages de qualité et eaux poissonneuses constituent un fonds de commerce séduisant, mais fragile. Les 2 500 hectares de l'île sont menacés par une double inflation, celle des constructions, puisque les propriétaires refusent tout plan d'occupation des sols, et celle des automobiles, qui encombrent les routes.

Le maire, M. Daniel Blanchard, a préparé un plan municipal d'environnement. Station d'épuration, collecte des déchets et des carcasses de voitures, service de minibus, la tâche ne manque pas. Les étangs intérieurs viennent d'être protégés contre les convoitises des promoteurs par des arrêtés dits de biotope. Quant aux poissons, ils ont été jusqu'ici épargnés car la chair des plus appétissants d'entre eux est parfois contaminée par la ciguatera, une algue toxique. Mais un test bon marché va bientôt permettre de détecter les prises saines ; il est donc urgent de mettre à l'abri les secteurs marins les plus précieux. Le projet d'une couronne de petite réserve marine totalisant 1 200 hectares a été approuvé, à la fois par les pêcheurs locaux et par le Conseil national de protection de la nature. Le ministère de l'environnement a engagé une procédure accélérée. Il est temps de sauver le patrimoine naturel et touristique de « Saint-Barth ».

**LANGUEDOC-ROUSSILLON**

*Nouveau président pour le parc des Cévennes*

LE tribunal administratif de Montpellier vient d'annuler une délibération du 6 juillet du parc national des Cévennes. La juridiction déclare que M. Robert Vivian est élu président du parc et rejette la requête de M. Jacques Blanc demandant l'annulation de la nomination de Mme Béatrice Marre au conseil d'administration. Cette bataille juridique est un nouvel épisode du conflit qui oppose M. Jacques Blanc (UDF), président du conseil régional du Languedoc-Roussillon, à Mme Béatrice Marre, chef de cabinet du président de la République et candidate du PS aux dernières élections régionales.

Deux candidats s'affrontaient pour la présidence du parc, M. Lucien Chabason, président sortant, ancien directeur de cabinet de Brice Lalonde, soutenu par M. Blanc, et M. Robert Vivian, professeur d'université à Cergy-Pontoise, proposé par Mme Marre. Après plusieurs tour de scrutin, M. Chabason l'emportait avec deux voix d'écart sur son concurrent. Le tribunal administratif a soutenu que c'était à la majorité simple au premier tour qu'aurait dû se faire l'élection et a donc désigné M. Vivian comme président.

**Ce supplément a été réalisé avec la collaboration de nos correspondants : Jean-Marc Gilly (Mende) et Bernard Maillard (Nancy)**

هكذا من الاهل



# CULTURE

SYGMA

Guy Bedos et Muriel Robin à l'Olympia

## Programme commun du rire

*Suite de la première page*

Le saut le plus périlleux – et le plus nécessaire, – c'est Guy Bedos qui le fait. Voilà dix-huit ans qu'il était seul et que cela lui réussissait. De Cirque d'hiver en Zénith, de tournée en tournée, râleur et libre, il était devenu une sorte de Monsieur Propre de la vie politique, un chansonnier haut de gamme, coups de griffes à droite, coups de patte à gauche, il y en avait pour tout le monde, sauf qu'à l'époque il y avait plus de monde à droite qu'à gauche. Et Arlequin pouvait se prendre pour Zorro...

Mais il est vrai que depuis un certain temps cela devenait dur, de plus en plus dur, de renouveler ses colères, elles avaient de plus en plus de mal à rester saines, les «affaires» sont les «affaires», et Bedos le dit lui-même, tout seul, tout noir, vêtu de noir, arpentant à grands pas un plateau noir, ruminant à haute voix des idées noires : *«J'allais tourner grognon.»*

Comme sans doute Robin, malgré son succès, risquait bientôt de tourner en rond. *Où en était-elle?* Loin de Saint-Étienne, en tout cas, où elle est née, où elle a été *«une petite fille drôle»*, à qui on disait : *«Tu devrais faire clown.»* Des parents marchands de chaussures. *«J'ai essayé de vendre des chaussures aussi, mais je pleurais tous les jours...»* Elle monte donc à Paris. Reçue première au cours Florent (avec une scène de la reine de *Ruy Blas*), Conservatoire national d'art dramatique dans la classe de Michel Bouquet, un morceau de route avec la compagnie Les Baladins à Monclar-d'Agenais, un essai d'écriture avec une copine, *Maman ou donne-moi ton linge, j'fais une machine*, un grand tour de piste au «Petit Théâtre de Bouvard», la rencontre avec Pierre Palmade, avec qui elle écrit *Les majorettes se cachent pour mourir* pour le Tintamarre, jusqu'au triomphal *Tout m'enerve* en solo (200 000 cassettes vidéo vendues). Tout ça pour dire qu'elle est jeune, la Robin, mais qu'elle a bossé, beaucoup, qu'elle n'arrive pas les mains vides, qu'il n'y a pas à l'Olympia une débutante et un vétéran, mais deux compagnons dans la force de l'art, donnant, donnant. C'est *«la collision de deux musiques modifiées»*, comme dit l'un d'eux, un formidable exercice de générosité. Chacun abandonnant volontairement l'égoïsme succulent du monologue, réapprenant à écouter l'autre. Une fois lui, une fois elle, une fois tous les deux. Tout de même, il ne faut pas exagérer, ils ne sont pas mariés. Muriel, qui est extraordinaire aussi quand elle ne dit rien – une présence infernale, une force comique permanente, à la Maillan, – attaque son cheval de bataille, *le Noir;* Guy lui casse son coup en se roulant par terre de rire à l'avant-scène : ils rendent ainsi le public complice de l'abandon assumé de leurs privilèges de solistes. Magnifique.

Bedos a écrit beaucoup, Dabadie pas mal, Robin, peu. Ils parlent de tout, et *«font du drôle avec du triste»*. La fameuse «revue de presse» de Guy, presque abandonnée, se retrouve, en fait, dans tous les textes. Le sida, les vieux qu'on largue, les programmes scolaires (*«J'ai deux filles et un garçon, trois cons»*), la fin des illusions qui a paralysé peu à peu un militant communiste (*«La Tchécoslovaquie, en 68... Il y a paumé son bras droit, dans c't'affaire-là... Au moment de chanter* l'Internationale, *dans les meetings, il pouvait plus lever le poing, c'était quand même gênant vis-à-vis des camarades...»*

*Muriel Robin reprend deux* sketches que Guy Bedos avait écrits pour Sophie Daumier, dans les années 60. *Chantal, Nixon et compagnie* et *la Bête de scène*. Dans le premier, une petite bonne femme raconte comment elle ne peut tomber amoureuse que des grands de ce monde. On a seulement remplacé «Nixon» par «Bush»... Dans l'autre, la même petite bonne femme rêve de Broadway. Muriel Robin se déchaîne, un ouragan de vitalité savante, une comédie musicale à elle toute seule. Il n'y a pas de malaise, pas de trahison. Il y a respect et nostalgie pour quelqu'un dont la vraie gaité, le vrai talent ont été réduits au silence par la maladie. Il y a passage de témoin. Le spectacle continue.

A l'Olympia. Où il manque encore à Bedos et Robin un peu de moelleux, un peu d'abandon pour savourer tout à fait et faire partager complètement le grand bonheur de leur complicité. Bientôt, entre eux, on le sent, de vrais fous rires vont se substituer à ceux déjà écrits sur la partition. Il faudra retourner les voir. Si on trouve une place!

DANIÈLE HEYMANN

▶ **Olympia, 28, boulevard des Capucines. *Du mardi au samedi*, à 20 h 30. Tél. : 47-42-25-49.**

MUSIQUES

## A la porte

### *Bob Dylan sort vivant*

NEW-YORK

*de notre envoyé spécial*

Les quelque dix mille places du Madison Square Garden se *sont* vendues en soixante-dix minutes lorsque le concert d'hommage à Bob Dylan a été annoncé. Mais d'habitude, à New-York, Dylan joue au Beacon Theater, une petite salle comparable à notre Olympia. D'albums ratés en concerts bâclés, le vrai Dylan, celui qui vit, fait de la musique, intéresse moins le public américain que le mythe Dylan.

Intitulé *Columbia Celebrates the Music of Bob Dylan* (Columbia étant le label discographique auquel le chanteur est resté fidèle presque toute sa carrière), cet hommage, rendu au Madison Square Garden le 16 octobre, célébrait le trentième anniversaire de la sortie du premier album de Bob Dylan. On avait mobilisé les légendes du rock au service de l'une des leurs. George Harrison, Eric Clapton, Stevie Wonder, Neil Young, Lou Reed, Johnny Cash, avaient été convoqués en même temps que la jeune classe – Sinead O'Connor, Tracy Chapman, deux membres de Pearl Jam, en tout vingt-six artistes ou groupes.

#### *Un grand groupe de rhythm'n'blues*

Chacun devait interpréter une chanson du maître avant que celui-ci arrive sur scène. L'affaire n'était pas tout à fait désintéressée. Coproduit par la firme américaine Radiovision et par le groupe japonais NHK, le concert était d'abord une émission de télévision, filmée en haute définition, disponible sur le câble en *pay per view* aux Etats-Unis, pour la somme de 20 dollars. Voilà pourquoi la liste complète des artistes réunis ressemblait plus à un échantillon représentatif des goûts du public qu'à un projet artistique. Voilà pourquoi les spectateurs du Madison Square Garden, figurants payants, étaient presque autant éclairés que la scène.

La direction musicale du concert avait été confiée au guitariste G. E. Smith, qui accompagnait Dylan lors de la tournée qui le mena au Grand Rex en 1990. Autour de lui on retrouvait Booker T. and the *MG's* au complet (moins le défunt Al Jackson, remplacé à la batterie par Jim Keltner et Anton Fig). L'idée de confier les chansons de Dylan à l'un des plus grands groupes de rhythm'n'blues de l'histoire du genre était alléchante, mais les musiciens n'imposèrent rien, caméléons qui prenaient la couleur de celui ou de celle qui tenaient le micro, ne s'éveillant vraiment que grâce à la générosité d'un artiste (Neil Young) ou parce qu'il fallait bien remplir le vide qu'une mauvaise idée de programmation avait creusé (Ron Wood).

Sur les trente-sept chansons interprétées pendant le concert, à peine une demie-douzaine étaient postérieures à *1970. Les amis* et connaissance ont préféré piocher dans les trésors de *Blonde on Blonde*, *Highway 61 Revisited* ou *John Wesley Harding* plutôt que de se risquer dans le catalogue, périlleux à force d'irrégularité, que Dylan a accumulé ces vingt dernières années. La première demi-heure, espèce de purgatoire (la retransmission télévisée n'avait pas commencé) a donné deux jolis moments acoustiques grâce à Nanci Griffiths et Carolyn Hester (*Boots of Spanish Leather*) et John Hammond (*Watching the River Flow*). Excellent bluesman, le fils de l'homme qui découvrit Bob Dylan et le fit enregistrer sur Columbia (John Hammond Senior est mort en 1990) aurait mérité un peu plus que ce passage à la sauvette.

Ensuite commençait l'enchaînement mécanique des vedettes, ouvert par John Mellencamp qui montra en deux titres (*Like a Rolling Stone, Leopard Skin Pillbox Hat*) que l'ironie, le sarcasme, l'arrogance (défauts dont Mellencamp est tout à fait dépourvu) sont indispensables à une bonne exécution de ces chansons parfaites, même si le révérend Al Kooper (l'organiste des sessions de *Highway 61* et de *Blonde on Blonde*) officiait au clavier. Plutôt que de dire du mal de Sophie B. Hawkins (chanteuse nouvelle, douée et maniérée, qui a tenté de réécrire *I Want You*, mais la chanson était plus forte qu'elle), de Richie Heavens (qui n'a, depuis

## « J'ai envie »

### *Extraits du sketch qui clôt le récital Bedos/Robin le texte est cosigné, le triomphe assuré...*

La lumière est tombée et s'est rallumée aussitôt. Après avoir salué sous les acclamations de la foule, Muriel et Guy, grisés par le succès, tournent autour de la scène comme des animaux de cirque.

*Elle :* J'aime ça, j'aime ça, j'aime ça !

*Lui :* C'est bon, c'est bon, c'est bon !

*Elle (au public) :* Encore, encore, encore !

*Lui (même jeu) :* Oh ! oui, oh ! oui, oh ! oui.

*Elle :* J'ai envie, je ne sais pas, j'ai envie de toutes les folies ; j'ai envie que tout le monde rie, j'ai envie qu'on oublie, j'ai envie que planète rime enfin avec fête.

*Lui :* J'ai envie qu'elle arrête, *j'ai envie de blanquette*, j'ai envie de paupiettes, j'ai envie d'coquillettes, de m'faire sauter la tête, dans un grand bruit qui pète.

*Elle :* J'ai envie d'embrasser toutes les bonnes bouilles que j'croise.

*Lui :* J'ai envie de baffer toutes les sales gueules que j'toise.

*Elle :* J'ai envie de soleil en hiver.

*Lui :* J'ai envie d'un gros pull-over.

*Elle :* J'ai envie que le monde soit plus doux.

*Lui :* J'ai envie qu'mes enfants connaissent l'amour sans caoutchouc.

*Elle :* Et moi j'ai envie que mes caoutchoucs soient arrosés par ma concierge au mois d'août.

*Lui :* J'ai envie que Jean-Marie Le Pen assume vraiment son heure de vérité : s'il est nazi, s'il est gangster, s'il est pédé.

*Elle :* J'ai envie que les pédés aient le droit de marcher dans la rue main dans la main.

*Lui :* J'ai envie que tu gardes cette réplique pour demain.

*Elle :* J'ai envie que Stevie Wonder choisisse la couleur des roses qu'il va m'offrir.

*Lui : J'ai envie que Renaud*, le chanteur énervant, règle enfin son Œdipe avec le président, tourne avec Depardieu et moins *à tous les vents*.

*Elle :* J'ai envie que la couche de connerie qui se dégage de certaines émissions de télé soit prise en charge par les écologistes.

*Lui :* J'ai envie que le corps médical ne confonde plus jamais le serment d'Hippocrate avec le serment d'Hypocrite.

*Elle :* J'ai envie de crever le *plus tard possible* et dans la dignité.

*Lui :* J'ai envie que Desproges, Coluche, Le Luron, Martine Boeri...

*Elle :* Bruno Carette, Jean Poiret et la Maillan...

*Lui :* ... Viennent saluer avec nous.

*Elle :* J'ai envie d'entendre de la musique... *(Musique)* Oui, de la musique... *J'ai envie de me* dire que la musique adoucit les morts ... *(On entend* la Valse de l'Empereur *qui va aller crescendo jusqu'à la fin).*

*Lui :* J'ai envie que, pour changer un peu, ce soit les gens *qu'on n'aime pas qui meurent.*

*Elle :* J'ai envie de prendre le temps d'avoir du chagrin.

*Lui :* J'ai envie qu'on redevienne des petits enfants.

*Elle :* J'ai envie d'un tonnerre d'applaudissements.

*Lui :* Elle a envie d'un tonnerre d'applaudissements.

*Elle :* J'ai envie d'une salle debout à l'Olympia.

*Lui :* Elle a envie d'une salle debout à l'Olympia.

*Elle : J'ai envie de danser.*

*Lui :* J'ai envie de te faire danser.

*(Ils dansent. Noir.)*

## Ariane à New-York

### *En deux semaines, Ariane Mnouchkine et le Théâtre du Soleil ont créé l'événement*

NEW-YORK

*de notre envoyée spéciale*

Aucun New-Yorkais sachant lire ne peut plus en ignorer l'histoire, ne peut plus ignorer le nom d'Ariane Mnouchkine. Du *New York Times* au *Village Voice*, de *Variety* au *New York Post*, des pages et des pages ont raconté la femme de théâtre, la troupe, les spectacles : *les Atrides* qui reviennent à la Cartoucherie à partir du 21 octobre – *Iphigénie, Agamemnon, les Choéphores, les Euménides*. Le phénomène rappelle ce qui s'est produit ici il y a vingt ans quand nous avons découvert Bob Wilson avec *le Regard du sourd*, quand Aragon traduisait son émotion en poèmes, quand chacun cherchait des mots neufs pour dire son éblouissement.

L'affaire a commencé à Montréal, où les spectacles, raconte Ariane Mnouchkine, ont reçu un accueil plus que chaleureux. La troupe devait ensuite partir pour Los Angeles. Elle y a connu un formidable succès en 1984 pendant les Jeux olympiques, avec quatre pièces de Shakespeare – en français. Robert Fitzpatrick était alors responsable du programme artistique, tout s'était fort bien passé. A présent, Fitzpatrick a la charge d'Euro Disneyland, et à Los Angeles, plutôt qu'un théâtre européen, les sponsors ont préféré financer les productions ethniquement américaines. C'est donc vers New-York que se sont tournés les Français. Le moment s'y prêtait, avec le Festival du film, l'exposition Matisse et, dans un tout autre genre, la fête French Cancan des Galeries Lafayette. Et puis, il faisait beau, c'était l'été indien.

Notre attachée culturelle, Annie Cohen Solal, a pris contact avec le directeur de la BAM (Brooklyn Academy of Music). Il a accepté de recevoir *les Atrides*, la France a assuré 97 % du budget. Il en va toujours de même, quand la Biennale de la danse de Lyon invite des troupes américaines, c'est encore la France qui paie. L'Amérique est viscéralement protectionniste, et les préoccupations artistiques ne font pas partie de la campagne présidentielle...

#### *Créatures aux longues chevelures de chien*

*Présenter les Atrides dans la salle* de la Brooklyn Academy étant hors de question, le directeur a fait aménager une caserne désaffectée, *à vrai dire d'un extérieur assez* sinistre : une forteresse aux murs compacts. Mais à l'intérieur, en plus grand, on retrouvait la Cartoucherie : l'entrée, les gradins face à la scène où, sous un toit en voûte était reconstitué à l'identique l'espace de la tétralogie, l'arène cernée de parois en bois clair et l'orchestre juché côté cour sur une estrade. Derrière les gradins, les comédiens se sont maquillés en public dans des boxes décorés à l'indienne. Avant et après les représentations, on pouvait pique-niquer.

Avant même qu'ouvrent les portes, une file attendait dans la rue sans lumière. Les places n'étaient pas numérotées et coûtaient au plus 40 dollars (environ 200 F), un prix normal pour New-York. Pendant le spectacle, ce public si exigeant s'est montré formidablement attentif. Ensuite, longuement, il a applaudi debout. Beaucoup sont restés au débat qui a suivi la représentation des *Euménides;* la partie la moins spectaculaire de la Tétralogie, la plus mystérieuse, fascinante avec la meute de créatures grises à demi-humaines aux longues chevelures de chien, bondissant contre les murs, silencieuses et sauvages, et qui suivent les trois Furies. Avec également les danses d'Apollon, les tournoiements lumineux de sa robe blanche. Et l'affrontement entre le dieu, éphèbe énigmatique aux longs cheveux noirs, et Athéna, blanche et noire elle aussi, presque semblable à lui.

#### *Codes et tradition*

En France, depuis des années, *nous connaissons le Théâtre du* Soleil. Il a rassemblé un public de fidèles, un peu comme Vilar en son temps. Des gens qui suivent pas à *pas son évolution, et sont devenus* sensibles aux tremblements des détails. La réception du spectacle est différente quand on se trouve *entouré de spectateurs ébahis*, transportés par quelque chose qu'ils ne pouvaient pas même soupçonner. Rien n'est plus étran*ger au public new-yorkais que la* stylisation du jeu et des costumes, la simplicité sophistiquée des évolutions. Rien n'est plus loin de ses *habitudes que la façon dont Ariane* Mnouchkine utilise les formes du théâtre oriental à la façon d'un masque, pour savoir ce qu'il y a derrière, en trouver la vérité – d'une certaine façon, comme elle l'a fait avec les masques de la commedia dell'arte dans *l'Age d'or*, pour définir des stéréotypes contemporains.

Aussi étranger que leur soit le travail d'Ariane Mnouchkine, les New-Yorkais ont pu se raccrocher à quelque chose qui leur est familier : le fini de l'exécution, la précision des détails, l'étroite adhésion de tous les éléments du spectacle, lumières, décors, costumes, musiques, mouvements, voix... Tout ce *qui fait*, d'ailleurs, la *valeur* d'un genre méprisé – à tort – par l'élite : la comédie musicale, et dont la perfection ne se trouve qu'à New-York.

Une perfection qui ne voyage pas, ce serait trop coûteux. Les tournées emportent des décors et des éclairages simplifiés – mais voir Gregory Hines danser la vie, évidemment schématisée, de Jelly Roll Morton au milieu d'une troupe aussi forte que lui, c'est comme voir Sylvie Guillem danser *Giselle* avec les Ballets de l'Opéra, ou Tamasaburo *interpréter un* kabuki.

Il n'y a naturellement rien de commun entre *Last Jelly's Jam* et *les Atrides*, mais les deux utilisent en virtuoses des codes théâtraux ancrés dans une tradition, et qui vont au-delà du bagage culturel. C'est ce qui a d'abord sensibilisé les spectateurs new-yorkais, qui leur a permis de dépasser la simple curiosité, l'attrait de l'exotisme. Ils ne sont pas en manque de théâtre, en ont énormément et de toutes sortes à leur disposition, mais qui viennent très rarement du dehors, d'Europe, d'Asie, d'Amérique latine... Même dans une mégapole aussi cosmopolite, le théâtre ne peut pas vivre en vase clos. *En* tout état de cause, l'enthousiasme soulevé par *les Atrides* prouve là-bas le besoin d'autre chose.

COLETTE GODARD



□ **Fin du mouvement de grève dans les salles Pathé.** – Les personnels de la société Pathé Cinéma ont mis fin le jeudi 15 octobre à la grève qu'ils avaient entamée lundi pour protester contre le projet de filialisation de la société présenté fin septembre au comité d'entreprise par la direction de Pathé. Les salles Pathé, essentiellement implantées en province, représentent environ cent cinquante écrans.

# CULTURE

## du paradis

### *d'une tentative de canonisation cathodique*

Woodstock, toujours pas appris à jouer de la guitare, et s'est vengé sur *Just Like a Woman)*, on se rappellera des instants honnêtes : Chrissie Hynde ramenant *I Shall Be Released* au rang de méditation personnelle, ne tombant pas dans le piège de l'hymne; Eddie Vedder et Mike McCreedy de Pearl Jam rendant à *Masters of Wars* sa candeur, son indignation adolescente, comme si les marchands de canons venaient d'être inventés; Lou Reed retrouvant le goût du rock'n'roll sur *Foot of Pride*, venimeux; Johnny Winter laissant le groupe loin derrière en enlevant *Highway 61* en un temps record, faisant des prodiges à la slide guitar.

Un instant, l'émission de télévision a failli basculer. Lorsque Sinead O'Connor apparut, elle fut accueillie par des huées. A New York, ville démocrate, certes mais aussi italienne et irlandaise, il est mal vu de déchirer la photo de Jean-Paul II à la télévision. L'Irlandaise, empêchée de chanter, récita donc le discours d'Hailé Sélassié rendu célèbre chez les rockers par Bob Marley ( *« Tant qu'une partie de l'espèce humaine considèrera l'autre comme inférieure... »*), ce qui ne calma pas un public exclusivement blanc. Mais dès que le crâne rasé de la chanteuse eut disparu, tout le monde – public et artistes – fit comme si rien ne s'était passé, comme si cette éruption conformiste n'était pas totalement incongrue lors d'un concert de Bob Dylan.

#### *La tête d'un dominicain défroqué*

Les privilégiés avaient droit à deux chansons : Neil Young, Eric Clapton, George Harrison, Tom Petty (les deux derniers pouvaient se prévaloir de leur qualité de Traveling Wilbury, groupe au sein duquel ils côtoyèrent Dylan). Neil Young a fait comme s'il jouait un vrai concert rock, très fort, très dangereux, commençant ses solos de guitare sans savoir où ils le mèneraient. Il a mis en jeu, malmené, magnifié *Just Like Tom Thumb's Blues* et *All along The Watchtower* comme aucune autre chanson ce soir-là (mis à part celles que Dylan a chantées lui-même).

Eric Clapton, qui s'était fait la tête d'un dominicain défroqué, a joué la sécurité et l'élégance *(Love Minus Zero* et *Don't Think Twice It's Alright)*; George Harrison, ressemblant avec sa moustache de morse à un sergent de la RAF qui aurait tourné hippie, est toujours aussi coincé. Il a donc raté *If Not For You* avant de chanter *Absolutely Sweet Mary* avec un charme et une intelligence renversants. Tom Petty était le dernier artiste à se produire avant Dylan. Fidèle, fin et énergique, il a transformé ses Heartbreakers en Byrds pour accompagner Roger McGuinn sur *Mr Tambourine Man*, frais comme au premier jour.

L'homme est arrivé, le concert avait commencé depuis plus de trois heures. Il avait l'air vieux, un peu absent. Il a joué un titre de son prochain album (des reprises de chansons traditionnelles sur des arrangements acoustiques), puis *It's Alright Ma, I'm Only Bleeding*. Le Madison Square Garden, il s'en fichait comme du trentième anniversaire de son premier disque. Il aurait pu être sur n'importe laquelle des scènes qu'il hante depuis qu'il a entamé sa tournée sans fin, il y a presque dix ans. On retrouvait les incertitudes, les frustrations et les émerveillements d'un concert «normal» de Bob Dylan.

*Ce soir-là, il a choisi de chanter*, pas de marmonner, le temps de deux chansons. Ensuite, les mythes, les demi-mythes et les aspirants sont revenus pour *Knockin'on Heaven's Door*. La scène, comme toujours en pareille occasion, ressemblait à un wagon de métro bondé de superstars soulagées d'en avoir fini. Cette chanson funèbre (dans le film de Peckinpah, *Pat Garrett et Billy the Kid*, elle illustrait l'agonie d'un sheriff) n'avait été choisie que parce qu'elle a été assez souvent reprise (par Eric Clapton, par Guns'n'Roses) pour être la plus connue de Dylan, chez les jeunes *générations*.

Enfin, Bob Dylan s'est retrouvé *tout seul*, il a chanté *Girl from the North Country* et il est parti.

**THOMAS SOTINEL**

**▶ Le concert du Madison Square Garden sera diffusé sur Europe 2 samedi 17 octobre et sur Canal + en décembre.**

# MOTS CROISÉS

**PROBLÈME N° 5891**

HORIZONTALEMENT

I. Second ou seconde. Produit des « pigeons » blancs. Bec solide. – II. Conjure le mauvais œil. Interjection. – III. Eventuellement corrigées. Se livre à une opération où il y a un reste. – IV. Un arbre, par exemple. Esprits forts. Ancien chef d'Etat. – V. Plus d'un guide l'a sur le dos. Essences. Fin de participe. Sigle. – VI. Termine *in extremis*. Apporte aux assises une égalité nécessaire. Bouquet des champs. – VII. Gages retenus. Divinité égyptienne. Animal. – VIII. Même la moins vieille est souvent sur le retour. Suppriment. – IX. Conjonction. Peut qualifier un chien. Chapeau. – X. Est mis aux arrêts. Voisines de billard. Sont indispensables à « Electre ». – XI. Ouvrages ou ateliers. Abréviation. – XII. Marquent un certain accord avec le passé. En retard. Dans le fond, certains passent leur temps à les traîner. – XIII. Mis dans un pavillon. Montagne. – XIV. Battu. Assassinent avec préméditation. Sans indiscrétion. – XV. Excellent moyen d'améliorer la circulation. Dans le passé, cela s'imposait.

VERTICALEMENT

1. Nécessaire au fumoir. Connut la vie de château. – 2. Qui ne comptent pas. Fut cité. – 3. Fait partie du superflu. Peut percer un mur en un rien de temps. – 4. Un homme vertueux n'hésita pas à le faire frapper. Peut rendre fou un dingo. Personnage du *Malade imaginaire*. – 5. Qualité commune au hanneton et au papillon. Fines mouches. – 6. Ne passe pas facilement. Parcourent sans arrêt les routes les plus longues. Sa racine est bien au-dessus du tronc. – 7. Touche le sol. En Serbie. Train. Sans doute heureux. – 8. Allait au front pour le bon plaisir d'une dame. Peuvent être sifflés. En liesse. – 9. Extraits. Voués à l'exécration. Pas cher du tout. – 10. Titres honorifiques. Alourdissaient la « bouille ». Degré. – 11. Sur la rose des vents. Se laisse facilement rouler quand elle est bonne. Une bonne partie de la messe. Préposition. – 12. Se tinrent longtemps sur leur réserve. Attire l'attention. Ile. – 13. Donne quelque piment à l'existence. Firent bonne impression. – 14. Bout d'essai. Possessif. A souvent la chair de poule. – 15. « Salade » avec des « lardons ». Figure biblique.

**Solution du problème n° 5890**

*Horizontalement*

I. Savonnier. – II. Elite. Ope. – III. Cécité. It. – IV. Os. Ness. – V. Néréides. – VI. Due. Doler. – VII. Érines. Ré. – VIII. Tasse. – IX. Lev. Elle. – X. Dires. Fin. – XI. Étêtement.

*Verticalement*

1. Secondes. Dé. – 2. Aléseur. Lit. – 3. Vic. Réitère. – 4. Otite. Navet. – 5. Net. Ides. Se. – 6. Endosse. – 7. Io. Eel. Elfe. – 8. Épisser. Lin. – 9. Rets. Relent.

**GUY BROUTY**

# TÉLÉVISION

**Signification des symboles :**
**▶ A voir ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.**

## Samedi 17 octobre

### TF 1

**20.45 Divertissement : Histoires d'en rire.** Présenté par Roger Zabel.
**22.35 Magazine : Ushuaïa.** Au Kazakhstan (1re partie) : *L'Arbre creux*, de Jean-Albert Lièvre ; Hardi couguar, de David O'Dell ; Kok-Touygoume, de V. Belialov ; Le Grand Pont des petits hommes, d'Eugène W. Castle.
**23.40 Magazine : Formule sport.** Football ; Boxe.

### F 2

**20.50 Magazine : La Nuit des héros.** Le naufragé du gouffre ; La foudre tueuse ; Benjamin sauvé des neiges ; La sale petite vipère.
**22.30 Visages d'Europe.**
**22.35 Magazine : Double jeu.** Spécial intellos.
**23.50 Journal et Météo.**

### F 3

**20.45 Série : Puissance 4.** Jeux de vilains, de Charles Bitsch.
**22.15 Journal et Météo.**
**22.40 Magazine : Zanzi bar.** Présenté par Christophe de Ponfilly. Liban, des belles et des ballons.
**23.35 Magazine : Salut Manu.** Présenté par Manu Dibango. Invité : Cheb Khaled.
**0.20 Continentales club.**

### CANAL PLUS

**20.30 Téléfilm : Le Retour d'Eliot Ness.** De James Contner.
**22.00 Flash d'informations.**
**22.05 Spectacle : Cargo 92.**
**23.00 Magazine : Jour de foot.** Buts et extraits des matches de la 11e journée de Championnat de France de D1.
**23.30 Cinéma : Danger haute tension. ■** Film américain de Paul Golding (1988).

### ARTE

**20.40 ▶ Documentaire : Apartheid.** De Jean-Michel Meurice.
**22.40 Cinéma d'animation : Egoli.** De Karen Kelly.
**22.50 Magazine : Macadam.** Stephan Eicher.
**23.50 Documentaire : Ainsi vont les choses.** De Peter Fischli et David Weiss.
**0.25 Série : Monty Python's Flying Circus.**

### M 6

**20.35 Magazine : Fun glisse.**
**20.45 Téléfilm : Parfum de bébé.** De Serge Meynard.
**22.20 Téléfilm : Itinéraire d'un voyou.** De Georg Stanford Brow.
**0.00 Musique : Flashback.**

## Dimanche 18 octobre

### TF 1

**18.00 Série : Starsky et Hutch.**
**19.00 Magazine : 7 sur 7.** Invité : Valéry Giscard d'Estaing.
**20.00 Journal, Tiercé et Météo.**
**20.40 Cinéma : Witness. ■■** Film américain de Peter Weir (1984).
**22.45 Magazine : Ciné dimanche.**
**22.50 Cinéma : Femmes de personne. ■■** Film français de Christopher Frank (1983).

### F 2

**18.25 Magazine : Stade 2.** Football ; Basket-ball ; Rugby ; Cyclisme ; Automobile ; Handball ; Boxe.
**19.30 Série : Maguy.**
**20.00 Journal, Journal des courses et Météo.**
**20.50 Cinéma : La Guerre des polices. ■** Film français de Robin Davis (1979).
**22.30 Visages d'Europe.**
**22.35 Magazine : Bouillon de culture.** Présenté par Bernard Pivot. La télévision et les pouvoirs. Invités : Jean-Noël Jeanneney, secrétaire d'Etat à la communication ; Marie-Eve Chamard et Philippe Kieffer *(la Télé : dix ans d'histoires secrètes)* ; Albert du Roy *(le Serment de Théophraste)* ; Patrick Poivre d'Arvor *(l'Homme d'image)* ; Cyril Collard *(les Nuits fauves)*.

### F 3

**18.15 Magazine : A vos amours.** Invitée : Arielle Dombasle.
**19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.05 à 19.35, le journal de la région. Grand témoin : André Santini, député, maire d'Issy-Les Moulineaux.
**20.06 Divertissement : Téléchat.** De Roland Topor.
**20.15 Série : Benny Hill.**
**20.45 Spectacle : Les Grands Magiciens du monde en Italie.**
**22.05 Magazine : Le Divan.** Invité : Michael J. Solomon, responsable de Warner Bross Television.
**22.30 Journal et Météo.**
**22.55 Dessins animés.** The Cat that Hated People et Little Rural Riding Hood. De Tex Avery (1948-1949) (v.o.).
**23.05 Cinéma : Gabriel over the White House. ■■** Film américain de Gregory La Cava (1933) v.o.).
**0.30 Musique : Portée de nuit.** La musique espagnole. *Nuits dans les jardins d'Espagne*, de De Falla par l'Orchestre symphonique de Montréal.

### CANAL PLUS

**17.30 Magazine : Cascades et cascadeurs n° 20.** Présenté par Marc Toesca.
**18.00 Cinéma : Deux drôles d'oiseaux. ■** Film américain de Michael Apted (1981).

*— En clair jusqu'à 20.35 —*

**19.35 Flash d'informations.**
**19.40 Ça cartoon.** Présenté par Philippe Dana.
**20.25 Magazine : Dis Jérôme ?** Présenté par Jérôme Bonaldi.
**20.30 Le Journal du cinéma.** Présenté par Isabelle Giordano.
**20.35 Cinéma : Les Amants du Pont-Neuf. ■■** Film français de Leos Carax (1991).
**22.35 Flash d'informations.**
**22.40 Magazine : L'Equipe du dimanche.** Présenté par Pierre Sled. Football ; Boxe.

### ARTE

*— Sur le câble jusqu'à 19.00 —*

**17.00 Téléfilm : Le Succès.** De Franz Seitz, avec Bruno Ganz, Franziska Walser (3e partie, rediff.).
**19.00 Magazine : Mégamix.** De Martin Meissonnier. VRP, Kevin Ayers.
**19.50 Chronique : Le Dessous des cartes.** De Jean-Christophe Victor.
**20.00 8 1/2 Journal.**
**20.10 ▶ Soirée thématique : Liverpool.** Soirée proposée par Philippe Pilard et présentée par Margi Clark.
**20.30 Documentaire : You'll Never Walk Alone.** D'Evelyne Ragot et Jérôme de Missolz.
**21.45 Documentaire : Liverpool Today, Yesterday.**
**22.05 Portrait : Beryl Bainbridge, écrivain.** De Philippe Pilard.
**22.20 Court métrage : Spare Time.** De Humphrey Jennings.
**22.30 Documentaire : Football in Liverpool.** De Philippe Pilard.
**22.40 Cinéma d'animation : Girls Night Out.** De Joanna Quinn.
**22.45 Documentaire : Terence Davies, cinéaste.** De Philippe Pilard.
**22.55 Cinéma : Distant Voices, Still Lives. ■■** Film britannique de Terence Davies (1988).

### M 6

**17.10 Série : L'Heure du crime.**
**18.05 Série : Devlin connection.**
**19.00 Série : O'Hara.**
**19.54 Six minutes d'informations. Météo.**
**20.00 Mode 6.**
**20.05 Série : Madame est servie.**
**20.35 Magazine : Sport 6.**
**20.45 Téléfilm : Zone interdite.**
**22.25 Magazine : Culture pub.**
**22.55 Téléfilm : Joy à Hongkong.** De Léo Daniel.

هكذا من الاصل



# AGENDA

## THÉATRE

**AKTÉON-THÉATRE** (43-38-74-62). Une nuit de rêve : 19 h. 1 pour la route ; Scènes d'amour : 20 h 30. L'amour est aveugle : 22 h.
**AMANDIERS DE PARIS** (43-66-42-17). Voix lointaines : 20 h 30, dim. 15 h 30.
**ANTOINE - SIMONE-BERRIAU** (42-08-77-71). L'Amour foot : 17 h et 20 h 45, dim. 15 h 30.
**ARCANE** (43-38-19-70). Eté 86 chez les Pujols : 20 h 30, dim. 17 h.
**ARTISTIC-ATHÉVAINS** (48-06-36-02). L'Eloge de la folie : 18 h et 21 h.
**ATALANTE** (46-06-11-90). Moulin rouge et noir : 17 h et 20 h 30.
**ATELIER** (46-06-49-24). L'Antichambre : 21 h, dim. 15 h 30.
**BASTILLE** (43-57-42-14). Les Aventures de Paco Goliard : 19 h 30, dim. 15 h 30. Weimarland : 21 h, dim. 17 h.
**BERRY-ZÈBRE** (43-57-51-55). Eh Joel : 19 h. Portrait de groupe avec dames : 20 h 30.Dim. Les Champêtres de joie : 20 h 30.
**BOUFFES-PARISIENS** (42-96-60-24). La Jalousie : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.
**BOUFFONS-THÉATRE DU XIXe** (42-38-35-53). Sous un réverbère il n'y a plus d'étoiles : 21 h.
**CAFÉ DE LA GARE** (42-78-52-51). Le Graphique de Boscop : 20 h. Qui vous savez : 22 h.
**CARTOUCHERIE-ATELIER DU CHAUDRON** (43-28-97-04). Dalva : 20 h 30, dim. 16 h.
**CARTOUCHERIE-THÉATRE DE LA TEMPÊTE** (43-28-36-36). Salle I. Grand-peur et misère du IIIe Reich : 20 h 30, dim. 16 h. Salle II. Les Petits Marteaux : 21 h, dim. 16 h 30.
**CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE** (42-78-44-45). Y a-t-il un communiste dans la salle? : 21 h, dim. 15 h 30.
**CENTRE D'ANIMATION PARIS-MERCUR** (43-79-25-54). Y a-t-il une vie après le mariage? : 21 h.
**CENTRE CULTUREL DE LA CLEF** (43-36-15-64). Mais où est donc passé cet Oleg Alifanov? : 20 h 30, dim. 15 h.
**CHATELET-THÉATRE MUSICAL DE PARIS** (40-28-28-40). Eugène Onéguine : 19 h 30.
**COLLÈGE NÉERLANDAIS** (47-97-77-62). Lecture de Roi moi : 18 h 30. Mademoiselle Julie : 20 h 30, dim. 15 h.
**COMÉDIE CAUMARTIN** (47-42-43-41). Meurtres au music-hall : 21 h.
**COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES** (47-23-37-21). Pétaouchnok : 21 h.
**COMÉDIE ITALIENNE** (43-21-22-22). L'Epouse prudente : 21 h, dim. 15 h 30.
**COMÉDIE DE PARIS** (42-81-00-11). Voltaire-Rousseau : 19 h et 21 h 30, dim. 15 h.
**COMÉDIE-FRANCAISE** (40-15-00-15). Antigone : 20 h 30. Dim. Iphigénie : 14 h.
**DAUNOU** (42-61-69-14). Le Canard à l'orange : 21 h, dim. 15 h 30.
**DEUX-ANES** (46-06-10-26). Le Traité de ma triche : 21 h, dim. 15 h 30.
**ELDORADO** (42-49-60-27). Marianne mes amours : 14 h. Monsieur Amédée : 18 h et 21 h.
**ESPACE ACTEUR** (42-62-35-00). Yvonne, princesse de Bourgogne : 20 h 30, dim. 16 h.
**ESPACE HÉRAULT** (43-29-86-51). Il parlait à son balai : 20 h 30.
**ESPACE MARAIS** (48-04-91-55). Le Mariage de Figaro : 18 h, dim. 16 h. Feu la mère de Madame : 20 h, dim. 18 h. La Mouette : 21 h. Danse avec les fous : 23 h, dim. 19 h.
**ESPACE PROCRÉART** (47-53-73-61). La Salle nº 6 : 20 h, dim. 15 h.
**ESSAION DE PARIS** (42-78-46-42). L'Echafaud d'orgueil : 15 h. Salle II. La Macabête : 20 h 30, dim. 16 h.
**FONDATION DEUTSCH-DE-LA-MEURTHE** (47-00-67-37). Piment cannibale II : 20 h 30, dim. 17 h.
**FONTAINE** (48-74-74-40). Le Clan des veuves : 15 h 30 et 20 h 45.
**GAITÉ-MONTPARNASSE** (43-22-16-18). Confidences pour clarinette : 20 h 45, dim. 15 h.
**GRAND EDGAR** (43-35-32-31). Liberté, égalité, terminé : 18 h et 20 h 15.
**GUICHET MONTPARNASSE** (43-27-88-61). Rendez-vous rue Watt : 19 h. Les Larmes du crime : 20 h 30. Violaine, morte de rire : 22 h 15.
**GYMNASE MARIE-BELL** (42-46-79-79). Solo : 17 h et 20 h 30.
**HÉBERTOT** (43-87-23-23). L'Ecole des femmes : 21 h, dim. 15 h.
**HUCHETTE** (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Lautrec sur la butte : 21 h 30.
**LA BRUYÈRE** (48-74-76-99). Brûlez tout! : 17 h et 21 h, dim. 15 h.
**LA CIGALE** (42-33-43-00). Mortadela : 20 h 30, dim. 15 h 30.
**LA VIEILLE GRILLE** (47-07-22-11). Lili : 20 h 45.
**LE FUNAMBULE THÉATRE-RESTAURANT** (42-23-88-83). Le Bösendorfer : 20 h 30. Dim. Hortense a dit Je m'en fous : 15h.
**LE TRIANON** (45-23-01-92). Auguste et Chambre-à-air au pays des piranhas : 14 h 30.
**LUCERNAIRE FORUM** (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Théâtre rouge. Il y a des matins difficiles : 18 h 15. Adieu monsieur Tchekhov : 20 h. Les Soirs d'été : 21 h 30.
**MADELEINE** (42-65-07-09). Long Voyage vers la nuit : 16 h et 20 h 30, dim. 15 h.
**MARAIS** (42-78-03-53). L'Ecole des femmes : 21 h.
**MARIE STUART** (45-08-17-80). Van Gogh : Vincent : 19 h 15. Savage Love : 21 h 15. Dim. Requiem for a Heavyweight (en anglais) : 17h, 20 h 30.
**MARIGNY** (42-56-04-41). Suite royale : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.
**MATHURINS** (42-65-90-00). Les Palmes de M. Schutz : 20 h 30, dim. 15 h.
**MATHURINS (PETITS)** (42-65-90-00). Nocturne à Nohant : 18 h 30.
**MÉTAMORPHOSIS** (42-61-33-70). Marchand de rêves : 21 h, dim. 15 h.
**MICHEL** (42-65-35-02). Les Aviateurs : 21 h.
**MICHODIÈRE** (47-42-95-22). La Puce à l'oreille : 17 h et 20 h 30, dim. 16 h.
**MOGADOR** (48-78-04-04). Les Bas-fonds : 15 h et 20 h 30.
**MONTPARNASSE** (43-22-77-74). Marcel et la Belle Excentrique : 18 h 30 et 21 h 15, dim. 15 h 30.
**MONTPARNASSE (PETIT)** (43-22-77-30). La Traversée : 21 h, dim. 15 h 30.
**NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD** (43-31-11-99). Les Enfants du silence : 20 h 30, dim. 15 h 30.
**NOUVEAUTÉS** (47-70-52-76). Les Jumeaux : 18 h et 21 h, dim. 15 h.
**ŒUVRE** (48-74-42-52). Les Dimanches de M. Riley : 20 h 45, dim. 15 h.
**OPÉRA BASTILLE** (44-73-13-00). Les Noces de Figaro : 19 h 30.
**PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE)** (42-02-27-17). C'est vous qui voyez! : 20 h 30.
**PALAIS-ROYAL** (42-97-59-81). Sans rancune : 21 h, dim. 15 h.
**POCHE-MONTPARNASSE** (45-48-92-97). Salle I. Les Emigrés : 21 h, dim. 15 h. Salle II. La Peau trop fine : 21 h, dim. 15 h.
**PORTE SAINT-MARTIN** (42-08-00-32). Knock : 17 h et 20 h 45, dim. 15 h.
**POTINIÈRE** (42-61-44-16). Ministrel : 17 h et 21 h, dim. 15 h 30.
**RANELAGH** (42-88-64-44). Jeux de masques : 18 h 30. Exercices de style : 20 h 30. La Troisième Ligne : 22 h, dim. 18 h 30.
**RENAISSANCE** (44-63-05-00). Les mille et une nuits : 14 h.
**ROSEAU-THÉATRE** (42-71-30-20). Comédiens du roy : 18 h 30. L'Illusion comique : 21 h, dim. 16 h 30. Dim. Les Amours de Jacques le fataliste : 18 h 30.
**SAINT-GEORGES** (48-78-63-47). Une aspirine pour deux : 17 h 30 et 20 h 45, dim. 15 h.
**SALLE BRASILIA** (48-07-20-17). Dom Juan : 20 h 30, dim. 17 h.
**SENTIER DES HALLES** (42-36-37-27). James Bean : 20 h 30.
**SPLENDID SAINT-MARTIN** (42-08-21-93). Charité bien ordonnée : 20 h 30.
**STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES** (47-20-08-24). L'Une et l'Autre : 17 h 30 et 20 h 30, dim. 15 h.
**THÉATRE 13** (45-88-62-22). Vagabondages : 20 h 30, dim. 15 h.
**THÉATRE CLAVEL** (43-71-93-73). Les Deux Orphelines : 20 h 30, dim. 15 h 30.
**THÉATRE DE DIX-HEURES** (46-06-10-17). Imitator, le pire contre-attaque : 20 h 30. Célibataire : 22 h.
**THÉATRE DE L'EST PARISIEN** (43-64-80-80). Sganarelle ou le Cocu imaginaire, le Mariage forcé : 20 h 30, dim. 15 h.
**THÉATRE GRÉVIN** (42-46-84-47). Chantal Ladesou : 20 h 30.
**THÉATRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-DE-MAI** (48-05-67-89). Arène. Journal d'une femme insomniaque : 20 h, dim. 17 h. Une histoire de l'œil : 22 h. Belle de Mai. La Belle Alphrède : 21 h, dim. 17 h.
**THÉATRE DE LA MAINATE** (42-08-83-33). Ame Musume ou La femme qui attire la pluie : 22 h, dim. 20 h 30.
**THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU** (42-23-15-85). Gelsomina : 20 h 30, dim. 15 h 30. Tropique du Cancer : 22 h, dim. 17 h. Dim. Maupassant : 20 h 30.
**THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE** (43-66-43-60). Oh, les beaux jours! : 16 h et 21 h.
**THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON** (43-25-70-32). Grande salle. Pablo Neruda viene volando (en espagnol) : 20 h 30, dim. 15 h.
**THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (PETITE SALLE)** (43-25-70-32). L'Enfant bâtard : 18 h 30.
**THÉATRE DE NESLE** (46-34-61-04). Dérives : 19 h. Comme ci, comme ça : 20 h 30. Eh! Y a rien à faire : 22 h.
**THÉATRE DE PARIS** (48-05-69-69). Chez moi, chez Claude : 18 h 30 et 21 h.
**THÉATRE SILVIA MONFORT** (45-31-10-96). La Valse des toréadors 20 h 30, dim. 17 h.
**THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL** (48-06-72-34). Dracula Show : 20 h 30.
**THÉATRE DE LA VILLE** (42-74-22-77). La Compagnie des hommes : 20 h 30, dim. 15 h.
**TOURTOUR** (48-87-82-48). Hier à venir? : 20 h 30.
**TREMPLIN-THÉATRE DES TROIS-FRÈRES** (42-54-91-00). L'Embarcadère : 20 h 30, dim. 17 h.
**TRISTAN-BERNARD** (45-22-08-40). Batailles : 21 h.
**VARIÉTÉS** (42-33-09-92). Thé à la menthe ou t'es citron : 17 h 30 et 20 h 45, dim. 15 h.

### RÉGION PARISIENNE

**ATHIS-MONS (CENTRE CULTUREL)** (60-48-46-18). Je t'embrasse pour la vie : 21 h, dim. 15 h.
**AUBERVILLIERS (THÉATRE DE LA COMMUNE)** (48-34-67-67). Faust : 20 h 30, dim. 16 h.
**BOBIGNY (MAISON DE LA CULTURE)** (48-31-11-45). Légendes de la forêt viennoise : 20 h 30, dim. 15 h 30.
**BOULOGNE-BILLANCOURT (THÉATRE)** (46-03-60-44). La Chatte sur un toit brûlant : 20 h 30, dim. 15 h 30.
**CERGY-PONTOISE (THÉATRE DES ARTS)** (30-30-33-33). Abubakari 2 : 20 h 30.
**CHELLES (THÉATRE)** (60-08-55-00). La Mégère apprivoisée : 21 h, dim. 15 h 30.
**CLICHY (PETIT THÉATRE)** (40-87-12-72). L'Onclomar : 20 h 45.
**CORBEIL-ESSONNES (M.J.C. FERNAND-LÉGER)** (64-96-27-69). Comédies griffues : 21 h, dim. 17 h.
**COURBEVOIE (CENTRE CULTUREL)** (43-33-63-52). Agnès de Dieu : 20 h 45, dim. 15 h 30.
**CRÉTEIL (MAISON DES ARTS)** (49-80-18-88). Petite salle. Le Funambule : 20 h 30.
**ELANCOURT (LE POLLEN)** (30-62-82-81). Jodelet ou le Maître Valet : 20 h 30.
**ERMONT (THÉATRE PIERRE-FRESNAY)** (34-15-09-48). La Famille écarlate : 21 h.
**GENNEVILLIERS (THÉATRE)** (47-93-26-30). La Cerisaie : 20 h 30, dim. 17 h.
**JUVISY-SUR-ORGE (THÉATRE DE L'ÉCLIPSE)** (69-21-60-34). Boulimos : 20 h 30, dim. 16 h.
**LE VÉSINET (CENTRE DES ARTS ET DES LOISIRS)** (39-76-32-75). Les Monstres sacrés : 21 h.
**MONTREUIL (TJS)** (48-59-93-93). Cappuccetto rosso : 20 h 30, dim. 17 h.
**MORSANG-SUR-ORGE (L'ARLEQUIN)** (69-04-13-70). Villon la vie : 21 h, dim. 16 h 30.
**NANTERRE (THÉATRE DES AMANDIERS)** (46-14-70-00). Grande salle. L'Eglise : 20 h 30, dim. 16 h.
**NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC)** (46-24-03-83). Autant ouvrir les portes de la mer : 20 h 30.
**NOISIEL (GRAND THÉATRE DE LA FERME DU BUISSON)** (64-62-77-77). Farces : 21 h.
**ORLY (SALLE ARAGON-TRIOLET)** (48-92-39-29). Trans-Amaranta : 21 h.
**RAMBOUILLET (THÉATRE DU NICKELODÉON)** (30-41-82-77). Les Amours de Don Perlimplin et Belissa en leur jardin : 21 h.
**SAINT-DENIS (THÉATRE GÉRARD-PHILIPE)** (42-43-00-59). Salle J.-M. Serreau. La Ralentie ; Chaînes : 20 h 45, dim. 17 h.
**SAINT-MAUR (THÉATRE ROND-POINT-LIBERTÉ)** (48-89-99-10). On ne badine pas avec l'amour : 20 h 45, dim. 25 h.
**SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS (SALLE D'ARSONVAL)** (48-89-99-10). Les Femmes savantes : 21 h, dim. 15 h.
**SAVIGNY-LE-TEMPLE (MAISON JACQUES-PRÉVERT)** (60-63-28-24). Les Choses de ma vie et la vie de mes choses : 21 h 15.
**VANVES (THÉATRE LE VANVES)** (46-45-46-47). Le Diable : 20 h 30, dim. 15 h.
**VERSAILLES (CHATEAU)** (42-72-77-72). L'Amour médecin : 17 h.

## CINÉMA

### LA CINÉMATHÈQUE

**PALAIS DE CHAILLOT**
(47-04-24-24)

**SAMEDI**

Histoire permanente du cinéma : les Anges du péché (1943), de Robert Bresson, 16 h 30 ; Léon Morin, prêtre (1961), de Jean-Pierre Melville, 18 h 30 ; Suzanne Simonin, la Religieuse de Diderot (1966), de Jacques Rivette, 21 h ; Salle Lotte Eisner : Films de Jacques Robiolles : le Train de Transylvanie (1973), de Jacques Robiolles, Comme des larrons en foire (1988), de Jacques Robiolles, 18 h ; la Communion privée (1978), de Jacques Robiolles, le Daguemaluakh (1968), de Jacques Robiolles, Equinoxe (1976), de Jacques Robiolles, la Maison qui pleure (1979), de Jacques Robiolles, 20 h 30.

**DIMANCHE**

Histoire permanente du cinéma : le Sorcier du ciel (1948), de Marcel Blistène, 16 h 30 ; Jeanne d'Arc, la Vie de notre seigneur Jésus-Christ (1913, v.o.), de Maurice-André Maître, 18 h 30 ; la Passion de Jeanne d'Arc (1928), de Carl Théodore Dreyer, 21 h ; Salle Lotte Eisner : Films de Jacques Robiolles : la Saga des îles anglo-normandes (1990), de Jacques Robiolles, 16 h ; le Jardin des Hespérides (1975), de Jacques Robiolles, Essai pour Richard III, roi d'Angleterre (1970), de Jacques Robiolles, 18 h 30 ; les Yeux de maman sont des étoiles (1971), de Jacques Robiolles, la Forêt désenchantée (1981), de Jacques Robiolles, 20 h 30.

**PALAIS DE TOKYO**
(47-04-24-24)

**SAMEDI**

Rétrospective Satyajit Ray : Bala (1976, v.o. anglaise - traduction simultanée), de Satyajit Ra, l'il intérieur (1972, v.o. anglaise - traduction simultanée), de Satyajit Ray, 16 h ; Enfermé dans des limites (1971, v.o. s.t.f.), de Satyajit Ray, 18 h 30 ; l'Intermédiaire (1975, v.o. s.t. anglais - traduction simultanée), de Satyajit Ray, 21 h.

**DIMANCHE**

Rétrospective Satyajit Ray : l'Adversaire (1970, v.o. s.t. anglais - traduction simultanée), de Satyajit Ray, 16 h 30 ; les Joueurs d'échecs (1977, v.o. s.t.f.), de Satyajit Ray, 18 h 30.

### CENTRE GEORGES-POMPIDOU

**SALLE GARANCE (42-78-37-29)**

**SAMEDI**

Le Cinéma polonais : le Dernier Jour de l'été (1958, v.o. s.t.f.), de Tadeusz Konwicki, 14 h 30 ; Déjà vu (1989, v.o. s.t.f.), de Juliusz Machulski, 17 h 30 ; Chronique des événements amoureux (1986, v.o. s.t.f.), de Andrzej Wajda, 20 h 30.

**DIMANCHE**

Le Cinéma polonais : le Guichet (v.o.), de Krzysztof Kieslowski, Tramway (1986, v.o.), de Krzysztof Kieslowski, Concert des meilleurs vœux (1987, v.o.), de Krzysztof Kieslowski, Brève Histoire d'amour (1988, v.o. traduction simultanée), de Krzysztof Kieslowski, 14 h 30 ; les Grains du rosaire (1980, v.o. s.t.f.), de Kazimierz Kutz, 17 h 30 ; Au fond de l'armoire (v.o. s.t.f.), de Jerzy Kopczynski, Génération (1955, v.o. s.t.f.), d'Andrzej Wajda, 20 h 30.

### VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

**2, Grande-Galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles**
(40-76-62-00)

**SAMEDI**

La Fureur de lire : les Misérables (1933) de Raymond Bernard, 14 h 30 ; Cosette (1977) de Bourobs Jacobson, les Misérables (1933) de Raymond Bernard, 18 h 30 ; Gavroche (1986) de I. Gourvitch, les Misérables (1933) de Raymond Bernard, 20 h 30.

**DIMANCHE**

La Fureur de lire : les Misérables (1925) de H. Fescourt, 14 h 30 ; les Misérables (1925) de H. Fescourt, 16 h 30 ; les Misérables (1957) de Jean-Paul Le Chanois, 18 h 30 ; les Misérables (1957) de Jean-Paul Le Chanois, 20 h 30.

### LES EXCLUSIVITÉS

**AGANTUK LE VISITEUR** (Ind., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
**ALIEN 3** (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14).
**L'AMANT** (Fr.-Brit., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
**LES AMANTS DU PONT-NEUF** (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
**ANTIGONE** (Fr.-All.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
**L'ARCHITECTURE DU CHAOS** (Su., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).
**L'ARME FATALE 3** (A., v.o.) : Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).
**LES AVENTURES D'UN HOMME INVISIBLE** (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
**BALLROOM DANCING** (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74).
**BARTON FINK** (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
**BASIC INSTINCT** (**) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 36-65-70-76) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 36-65-70-44).
**BATMAN, LE DÉFI** (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; v.f. : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
**BEETHOVEN** (A., v.f.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 36-65-70-76) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
**BEIGNETS DE TOMATES VERTES** (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 36-65-70-72) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 36-65-70-73) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 36-65-70-44) ; v.f. : Montparnasse, 14e (43-20-12-06).
**BOB ROBERTS** (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).
**BOOMERANG** (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23).
**LE CHÊNE** (Rou., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).
**CHÈRE EMMA** (hongrois, v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).
**LA CITÉ DE LA JOIE** (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 36-65-70-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis (ex Fauvette bis), 13e (47-07-55-88) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
**LES COMMITMENTS** (irlandais, v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
**CONTES** (Can.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
**DELICATESSEN** (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
**LE DERNIER DES MOHICANS** (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).
**DES SOURIS ET DES HOMMES** (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 36-65-70-72) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 36-65-70-73) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 36-65-70-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 36-65-70-44) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
**DIÊN BIÊN PHU** (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
**LA DOUBLE VIE DE VÉRONIQUE** (Fr.-Pol., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).
**LES ENFANTS VOLÉS** (It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).
**EPOUSES ET CONCUBINES** (Fr.-Chin., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
**L'ESPRIT DE CAIN** (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).
**L'EUNUQUE IMPÉRIAL** (Chin., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
**FAIS COMME CHEZ TOI!** (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 36-65-70-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88).
**HOOK** (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
**HORIZONS LOINTAINS** (A., v.o.) : Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 36-65-70-82) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 36-65-70-47).
**IMPITOYABLE** (A., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
**INDOCHINE** (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
**IP5** (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
**J F PARTAGERAIT APPARTEMENT** (*) (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
**KAFKA** (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
**L 627** (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 36-65-70-68) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40 36-65-70-88) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 36-65-70-44) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).
**LABYRINTHE DES PASSIONS** (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
**LÉOLO** (**) (Can.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).
**LOIN DU BRÉSIL** (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 36-65-70-43) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
**LUNA PARK** (russe, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 36-65-70-68) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 36-65-70-81).
**LUNES DE FIEL** (*) (Fr., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 36-65-70-72) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 36-65-70-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
**LA MAIN SUR LE BERCEAU** (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 36-65-70-82) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).
**MÉMOIRE BATTANTE** (Can.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
**1492, CHRISTOPHE COLOMB** (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Grenelle (ex Kinopanorama), 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; Gaumont Gobelins bis (ex Fauvette bis), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 36-65-70-61) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
**NIGHT ON EARTH** (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
**OBSESSION FATALE** (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45).
**OMBRES ET BROUILLARD** (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).
**PAR L'ÉPÉE** (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
**LA PESTE** (Fr.-Brit.-Arg., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
**PROSPERO'S BOOKS** (Brit.-Hol., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
**RESERVOIR DOGS** (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 36-65-70-73) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; v.f. : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).
**RETOUR A HOWARDS END** (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
**SAILOR ET LULA** (*) (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71).
**LA SENTINELLE** (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
**LE SILENCE DES AGNEAUX** (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
**SILVESTRE** (Por., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
**STORYVILLE** (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74).
**TALONS AIGUILLES** (Esp., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 36-65-70-76) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
**TERMINATOR 2** (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
**THE LONG DAY CLOSES** (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
**THE PLAYER** (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 36-65-70-76) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
**THE UNBELIEVABLE TRUTH** (A., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
**THELMA ET LOUISE** (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
**TOUS LES MATINS DU MONDE** (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
**TRUST ME** (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
**UN COEUR EN HIVER** (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 36-65-70-68) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 36-65-70-81) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 36-65-70-61) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
**UN ÉTÉ SANS HISTOIRES** (Fr.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).
**UNE VIE INDÉPENDANTE** (Fr.-russe, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
**URGA** (Fr.-Sov., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
**VAN GOGH** (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
**VERSAILLES RIVE GAUCHE** (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
**LE ZÈBRE** (Fr.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

## PARIS EN VISITES

**LUNDI 19 OCTOBRE**

« Salles souterraines des thermes et hôtel des abbés de Cluny », 11 heures, 6, place Paul-Painlevé (D. Bouchard).

« Une heure au Père-Lachaise », 11 heures et 15 heures, porte principale, boulevard Ménilmontant (V. de Langlade).

« Les salles souterraines nouvellement découvertes des thermes de Cluny », 12 heures, entrée du Musée de Cluny (P.-Y. Jaslet).

« L'Opéra, chef-d'œuvre de C. Garnier », 14 heures, hall d'entrée, statue de Lulli (D. Fleuriot).

« Les salons de l'Hôtel de Ville : histoire de la Ville de Paris, d'E. Marcel à la Commune », 14 h 15, métro Hôtel-de-Ville (P.-Y. Jaslet).

« Visite de la maison Opéra » (places limitées), 14 h 15, 5, rue du Docteur-Lancereaux (Connaissance de Paris).

« Visite de l'UNESCO », 14 h 15, entrée, place Fontenoy (Paris et son histoire).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Jardins et chapelles secrètes du quartier Mouffetard », 14 h 30, en bas de la rue Mouffetard (S. Rojon-Kern).

« Le faubourg Saint-Honoré insolite », 14 h 30, 126, rue Saint-Honoré (Europ explo).

## CONFÉRENCES

Verrières-le-Buisson, salle des fêtes le Colombier, 14 h 15 : « Les premiers Jeux olympiques en Grèce », par V. Vanoyeke (Les lundis de Verrières).

58, rue Madame, 20 h 45 : « Foi, athéisme ? Paroles vivantes », par F. Quéré (Eglise réformée de Paris-Luxembourg).

BILLET

## *Déprime salariale*

Traditionnellement, les salaires français réagissent à *contretemps. Lorsqu'un* ralentissement économique se dessine, les rémunérations continuent sur leur lancée. En *revanche, lorsque l'activité* repart, elles suivent le mouvement avec retard. Cette fois, constate une étude du *ministère du travail*, les salaires sont à l'unisson de la situation économique. C'est-à-dire déprimés.

*« L'année 1992 s'inscrit dans la fin d'un cycle initié en 1986. Les hausses de salaire, avec un décalage par rapport à l'activité, sont en phase de ralentissement et se normalisent »*, relève le ministère. Désormais, l'indice des prix n'est plus une référence *absolue dans la fixation des* rémunérations. Selon les estimations, on serait passé d'une indexation parfaite à une *indexation partielle*, les augmentations générales ne représentant plus que 70 % à 80 % du coût de la vie.

Quant aux autres éléments *salariaux, dont le développement* a été très marqué ces dernières années, ils marquent eux aussi le pas. Non seulement le nombre *d'accords d'intéressement* est en baisse, mais la dégradation de leurs bilans interdit à nombre d'entreprises d'y consacrer quoi *que ce soit. Par ailleurs,* l'individualisation des rétributions paraît s'essouffler, bien qu'elle concerne aujourd'hui 57 % des *salariés* contre 45 % en 1986. Les progressions sont donc plus homogènes (les accords d'entreprise prévoient *des hausses comprises entre* 2,9 % et 3,2 % en moyenne pour 1992 selon les secteurs), ce qui contribue à réduire *légèrement l'éventail des* rémunérations.

Le ministère du travail ne relève *« aucune tension à la hausse »* et prévoit que *« la modération salariale esquissée en 1991 se poursuivra au moins jusqu'à la fin de l'année 1992 »*. Il s'attend malgré tout à un gain de pouvoir *d'achat de 0,9 % cette année* pour le taux de salaire horaire. Peut-on au moins espérer que cette réduction du coût du *travail pourra contenir la* progression du chômage ? Hélas, c'est très improbable. En effet, on constate que, au contraire *des salaires, l'emploi s'adapte* presque immédiatement aux variations de la conjoncture et réagit davantage à la baisse qu'à la hausse. *Si le commerce* extérieur de la France engrange les bénéfices de la stratégie de *« désinflation compétitive », l'emploi et – dans une moindre* mesure – les salaires en subissent les conséquences.

JEAN-MICHEL NORMAND

Face à la récession la plus grave depuis les années 30

# La baisse des taux britanniques ne clarifie pas la stratégie économique de MM. Major et Lamont

Face à la brutale dégradation du climat politique, économique et social, M. John Major, premier ministre britannique, et M. *Norman Lamont, chancelier de l'Echiquier*, ont annoncé, vendredi 16 octobre, une réduction, d'un *point*, du *taux d'intervention* de la Banque d'Angleterre sur le marché monétaire. Déjà ramené de 10 % à 9 % le 22 septembre, après la sortie de la livre sterling du mécanisme de change du système monétaire européen (SME), le loyer de l'argent est désormais outre-Manche de 8 %, au *plus bas depuis* juin 1998. Il est inférieur à celui pratiqué en Allemagne. Les banques commerciales ont immédiatement répercuté cette baisse dans leurs tarifs, ménages et entreprises bénéficiant ainsi d'un allègement immédiat de leurs charges financières.

Prise et annoncée dans la précipitation, cette décision, combinée à la dévaluation du sterling enregistrée depuis la mi-septembre, devrait, selon M. Lamont, favoriser un retour à une croissance sans inflation. La *Grande-Bretagne* traverse actuellement la plus profonde et la plus longue récession qu'elle ait jamais connue depuis les années 30.

Ces baisses des taux et de la *livre ne risquent-elles pas de relancer* l'inflation ? M. Lamont a, dans un communiqué rendu public vendredi, expliqué que *« les études sur les anticipations inflationnistes mettent en évidence les pressions continues à la baisse »*, précisant que *« l'indice des prix à la production, hors alimentation, boisson et tabac, n'avait augmenté* (en septembre) *que de 2,6 % par rapport à l'an dernier. Il n'y a pas eu de taux plus faible depuis 1969 »*.

Accueillie favorablement à la Bourse de Londres et dans les milieux industriels britanniques, cette baisse des taux d'intérêt menace d'affaiblir encore la livre sterling. A ce sujet, M. Lamont *estime que « le taux de change* (de la livre) *a fluctué autour d'un niveau qui, dans les conditions actuelles, ne fait pas peser de menaces sur les objectifs du gouvernement en matière d'inflation »*.

Les analystes craignent cependant que la décision des autorités britanniques *ne provoque* une nouvelle chute de la devise britannique sur les marchés des changes et ne reporte à un délai très lointain la perspective d'un retour de la livre dans le SME. Ils s'inquiètent surtout de la persistance d'un grand flou dans la stratégie économique du gouvernement britannique. D'ores et déjà, certains commen*cent* à parier sur une nouvelle baisse des taux.

E. I.

*(Voir page 3 l'article de Laurent Zecchini.)*

Baisse de la production et chute des exportations

# L'activité américaine toujours au ralenti

L'économie américaine fonc*tionne toujours au ralenti*. Les deux indicateurs rendus publics vendredi 16 octobre (le commerce extérieur d'août et la production industrielle de septembre) confir*ment en effet* les craintes exprimées par nombre d'économistes outre-Atlantique d'un *« troisième plongeon dans la récession »*.

Le candidat-président M. George Bush avait expliqué jeudi soir, lors du dernier débat télévisé avec ses adversaires, MM. Clinton et Perot, que la reprise américaine allait être tirée par les exportations. Les statistiques publiées par le département du commerce, vendredi 16, contredisent cette analyse. Les ventes américaines à l'étranger ont en effet connu en août leur plus important recul depuis plus de *cinq ans, provoquant un brusque* gonflement du déficit commercial.

Les exportations américaines, de 35,5 milliards de dollars, ont en fait chuté de 6,1 % en août par rapport à juillet – une telle baisse n'avait *pas été* relevée depuis celle de 6,9 % d'août 1987. Cette contraction des ventes à l'étranger – notamment celles des produits aéronautiques, automobiles et chimiques – a lieu malgré un dollar *extrêmement compétitif. Elle* est liée, notamment, au ralentissement de la demande en provenance des pays d'Europe de l'Ouest.

Conséquence de la faiblesse de l'activité aux Etats-Unis, les impor*tations américaines sont aussi en* baisse en août, de 1,3 %, atteignant 44,5 milliards de dollars. Le déficit commercial est, en définitive, à nouveau en forte augmentation : il a été de 9 milliards de dollars en août, le plus mauvais chiffre depuis vingt et un mois, note le départe*ment américain du commerce. Le* déficit avait été de 7,3 milliards en juillet. Pour les huit premiers mois de 1992, le déficit cumulé atteint déjà 51,9 milliards de dollars, soit 20 % de plus que lors de la même période en 1991.

La Réserve fédérale a par ailleurs indiqué que la production *industrielle avait baissé de 0,2 %* en septembre, après une diminution de 0,4 % en août. Le taux d'utilisation des capacités de production a baissé de 0,3 point, se situant à 78,4 %, sous les niveaux atteints l'an dernier à la même époque.

Dans une entreprise de porcelaine de Limoges

# L'inspection du travail refuse le licenciement d'une déléguée CGT

**L'inspection du travail a refusé, mardi 13 octobre, le licenciement d'une déléguée CGT de l'entreprise de porcelaine Limoges-Castel, M<sup>me</sup> Brigitte Maximilien, accusée par sa direction d'avoir fait une *« démarche calomnieuse et diffamatoire »* en accusant son entreprise d'estampiller « Limoges » des porcelaines qui auraient été importées d'Allemagne.**

LIMOGES

*de notre correspondant*

Mme Maximilien, décoratrice, avait été contactée en septembre par des collègues décalqueuses, qui lui avaient dit que des pièces de porcelaine portant la marque Bauscher Weiden Bavaria Germany devaient être recouvertes de l'es*tampille « Le pavillon* de la porcelaine », société de négoce filiale de Limoges-Castel.

Considérant, d'une part, que le fait d'estampiller « Limoges » des produits fabriqués à l'étranger por*tait atteinte* à l'intérêt de la *profession* et des salariés et sachant, d'autre part, que la société Limoges-Castel venait de procéder à 39 licenciements pour raison éco*nomique et qu'une partie* de l'effectif était en chômage partiel, Mme Maximilien décida donc d'alerter par courrier plusieurs administrations et organismes.

Son employeur qualifia cette démarche de *« calomnieuse et diffamatoire »*, la mit à pied immédiatement et entama une procédure de licenciement pour faute grave. L'entreprise affirme en effet *n'avoir « jamais importé de porcelaine allemande »* et qu' *« aucune trace de produits portant la double estampille allemande et française n'a été trouvée dans les locaux ». « Tout au plus*, reconnaît le PDG de l'entreprise, M. Dominique Decoster, *une dizaine de coupelles, dont je ne sais d'où elles viennent. Je mets quiconque au défi de trouver dans la comptabilité de la maison la moindre trace d'importations venues d'Allemagne. »*

Selon lui, les décalqueuses qui ont alerté la CGT sont toutes en passe d'être licenciées : *« Si j'avais voulu faire de la contrefaçon, ce n'est certainement pas à elles que j'aurais confié ce travail. »*

### *Durement frappée par la crise*

Limoges-Castel, comme toute la porcelaine limousine, est, depuis plusieurs mois (notamment depuis la guerre du Golfe), durement frappée par la crise. Ses effectifs sont passés de 150 à 110 salariés.

Néanmoins, le 21 septembre, une inspectrice du travail a constaté qu'une coupelle posée sur un chariot situé dans l'atelier décors portait *bien* la *double* estampille, identique à celle photocopiée dans le courrier de Mme Maximilien. Elle a donc estimé que *« le caractère diffamatoire et calomnieux du courrier peut être écarté puisque Mme Maximilien s'est contentée de décrire des faits constatés par elle »* et que l'inspectrice du travail est *« en mesure de confirmer »*. L'accusation de faute est donc repoussée : l'inspection du travail demande le rétablissement de la salariée dans son poste de travail et sa rémunération lors de la période de mise à pied.

Reste à savoir l'attitude que prendra la direction : avant qu'elle *ne soit connue*, M. *Decoster* se déclarait *« décidé à poursuivre l'affaire en justice »* au cas où le licen*ciement serait refusé*.

GEORGES CHATAIN

Un rapport du GATT

# Le protectionnisme reste une pratique majeure au Japon

*Si le Japon « redouble d'efforts pour maîtriser un excédent commercial croissant »*, il ne jouera pas pleinement le jeu des règles commerciales du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), dont il est pourtant signataire. C'est en *tout cas ce qui* ressort du bilan mitigé publié mardi 14 octobre par le conseil de l'organisation internationale sur les pratiques commerciales nippones. Le rapport relève les efforts du Japon pour réduire ses *excédents commerciaux en* facilitant depuis deux ans l'accès de son marché aux produits étrangers, notam*ment industriels*. Si les effets de cette politique ne sont pas encore très visibles, le GATT souligne que les mesures prises par le gouvernement nippon pourraient *« entraîner un accroissement des achats à l'étranger de 5 milliards de dollars au cours des dix-huit mois à venir »*. Mais le GATT s'interroge sur *« la raison d'être économique »* de ces mesures, car, selon l'organisme, *« elles risquent même d'aggraver l'excédent commercial dans la mesure où l'accès à des importations moins coûteuses contribue à stimuler les exportations »*. De plus, le rapport accuse la troisième puissance commerçante du monde de *maintenir l'une des agricultures* les plus protégées du monde industrialisé et de *« favoriser le développement d'un commerce encadré dans certains domaines sensibles »* pour éviter les frictions commerciales avec ses partenaires.

Ultimatum des entreprises de manutention

# La grève des dockers se durcit à Bordeaux

BORDEAUX

*de notre correspondante*

La grève qui paralyse le port de Bordeaux depuis le 28 septembre s'est encore durcie, vendredi 16 octobre. Les entreprises de manutention ont en effet adressé un ultimatum aux dockers, ne leur laissant que quatre jours pour arrêter leur grève, faute de quoi les entrepreneurs *« retireraient l'ensemble des mesures ajoutées en complément du plan social gouvernemental »*.

*Près de vingt bateaux sont* en attente de déchargement, à quai ou à l'entrée de l'estuaire de la *Gironde*. Les exportations de vin et de céréales, qui représentent près de 80 % du trafic du port de Bordeaux, sont interrompues. *Selon l'administration portuaire*, la perte serait de l'ordre de 150 000 tonnes en comptant les navires qui ont « brûlé l'escale », préférant accoster à Nantes ou à Rochefort où leur cargaison sera normalement déchargée.

En veilleuse depuis le début de l'été, le conflit des dockers s'est *ranimé à propos de la mise en* œuvre de la loi banalisant leur statut. En juillet dernier, un accord-cadre a été conclu entre les dockers bordelais et les entreprises de manutention. Il fixe les grandes orientations du plan social aux termes duquel 180 des 280 dockers cesseront leur activité. Parmi les 100 dockers restant, 65 doivent être mensualisés et les autres relever d'un statut d'intermittents.

### *Maintenir certaines prérogatives*

Les négociations achoppent sur les garanties d'emploi de ces derniers et, plus globalement, sur l'organisation du travail sur les quais. Les entreprises de manutention *entendent en effet assumer désor*mais la complète maîtrise de cette organisation. Les dockers CGT s'efforcent, quant à eux, de maintenir une partie de leurs anciennes prérogatives.

*Le ton monte actuellement.* Il est avivé par un contexte économique particulièrement difficile : le *port* de Bordeaux est en effet depuis plusieurs années en sérieuse perte de vitesse. Outre l'ultimatum des entrepreneurs de manutention, le Syndicat des importateurs de bois a engagé, vendredi 16 octobre, une action en référé dont le jugement sera rendu *lundi 19. Les importateurs deman*dent l'accès libre à leurs entrepôts situés dans l'enceinte du port *actuellement bloqué par les gré*vistes. Ils veulent en effet pouvoir récupérer les livraisons de bois qui *s'y entassent depuis plus de quinze* jours.

GINETTE DE MATHA

A la suite de menaces de dissolution de la compagnie

# Air Littoral est placée sous administration judiciaire

*Le tribunal de commerce* de Montpellier (Hérault) a nommé un administrateur provisoire à la société Air Littoral, à la demande du comité d'entreprise de la compagnie régionale. La convocation d'une assemblée générale extraordinaire le 27 octobre avait provoqué l'inquiétude du comité d'entreprise qui craignait que ne soit décidée la dissolution de la compagnie dont la situation financière est mauvaise. En 1991, elle a enregistré un déficit de 100 *millions de francs sur un* chiffre d'affaires d'environ 600 millions. Devant l'importance de ces pertes, la compagnie néerlandaise KLM qui détient 35 % d'Air Littoral avait mis en place un plan de restructuration prévoyant un retour à l'équilibre en 1994.

L'administrateur provisoire d'Air Littoral est notamment chargé d'éviter *« toute opération irréversible pouvant mettre en cause la pérennité de l'entreprise et la sécurité des emplois »*, ce qui comprend l'annulation de l'assemblée générale extraordinaire prévue le 27 octobre.

Les pouvoirs publics ont donné leur feu vert

# France Télécom entre dans le capital de Sema Group

Le dossier Sema Group a enfin été bouclé. Après plusieurs semaines *d'attente*, les *pouvoirs* publics ont donné, jeudi 15 octobre, leur feu vert à l'entrée de France Télécom dans le capital de la deuxième société de services informatiques française. L'accord *est à la fois* industriel et financier. Le volet capitalistique est sans surprise. La trame en avait *été définie* par les deux partenaires dès cet été et le patron de la Sema, M. Pierre Bonelli, en *avait d'ailleurs* lui-même esquissé les grandes lignes le 10 septembre dernier.

Tout l'édifice repose sur un réa*ménagement* de la participation de Paribas. La banque d'affaires va transférer les 39,1 % du capital *qu'elle détient* dans la Sema à une société holding, dont France Télécom aura 49,9 % des parts et Paribas 50,1 %. La banque conserve les droits de vote attachés à sa participation de 39 %. Le montant total de la transaction est de l'ordre de 750 millions de francs. Paribas et France Télécom sont engagés par un pacte d'actionnaires d'une durée de cinq ans. Cap Gemini Sogeti, qui avait acquis une participation dormante de 28,2 % dans le capital de la Sema, sa grande rivale, n'a *semble-t-il* pas *souhaité* se désengager à l'occasion de ce réaménagement.

Dans le domaine industriel, France Télécom et Sema Group ont prévu de créer deux joint-ventures. La première dans le domaine des logiciels liés aux télécommunications, la seconde dans le « facilities management » (gestion de l'informatique pour le compte de tiers).

C. M.

Selon l'INSEE

# L'emploi salarié s'est dégradé en 1991

*Alors que l'économie française* (hors agriculture) avait créé plus de 160 000 emplois en 1990, elle en a *perdu 96 800 en 1991, soit une* baisse de 0,7 % en un an, selon les statistiques corrigées des variations saisonnières diffusées, vendredi 16 octobre, par l'INSEE. Selon des données encore provisoires, les effectifs salariés auraient de surcroît perdu plus de *31 000 emplois supplémentaires* au premier semestre 1992, soit une nouvelle baisse de 0,2 %.

En 1991, cette dégradatation de l'emploi salarié a d'abord affecté l'industrie qui a perdu près de *120 000* emplois (dont *45 000* dans le seul secteur des biens de *consommation et près de 37 000* dans celui des biens d'équipement). Avec plus de 23 000 emplois per*dus, le secteur du bâtiment a, pour* sa part, vu ses effectifs régresser de 1,8 % en un an. A l'inverse, le secteur tertiaire a créé *plus de 45 000* emplois l'an dernier, soit une hausse de 0,5 %, essentiellement dans les *secteurs* des services, des transports et des télécommunications.

Cette révision à la baisse des sta*tistiques de l'emploi est liée, selon* l'INSEE, à la prise en compte de la situation des établissements de moins de dix *salariés* où l'emploi a fortement reculé.

## EN BREF

□ ***Charlie-Hebdo*, *le Journal des objecteurs* et *Rouge* à nouveau autorisés dans les casernes.** – Le ministre de la défense, M. Pierre Joxe, a supprimé, vendredi 16 octobre, les interdictions pesant sur certaines *publications* dans les enceintes militaires, *« conformément à l'esprit d'ouverture et de dialogue décidé depuis le début de cette année »*. Les trois publications concernées sont l'hebdomadaire satirique *Charlie-Hebdo, le Journal des objecteurs* et *Rouge*, organe de presse de la Ligue communiste révolutionnaire, précise le ministère de la défense dans un commu*niqué. Décidées en 1974 et en* 1980, ces interdictions visaient à l'origine neuf publications, mais six d'entre elles ont cessé de paraître depuis.

□ **Air France : le plan social rejeté à l'unanimité par le comité central d'entreprise.** – Le plan de *« retour à l'équilibre »* présenté, vendredi 16 octobre (*le Monde* du 17 octobre), par la direction d'Air France au comité central d'entreprise (CCE), a été rejeté à l'unanimité, selon des sources syndicales. Le volet social de ce nouveau plan, qui n'épargne aucun secteur de la compagnie, comporte 1 500 suppressions d'emplois supplémentaires (portant à 5 000 les réductions d'effectifs totales de 1991 à 1993) et *prévoit* une révision du statut du personnel.

□ **Pratt and Whitney (moteurs d'avions) accélère le rythme de ses suppressions d'emplois.** – Le fabricant américain de moteurs d'avions Pratt and Whitney va accroître le nombre de ses suppressions d'emplois et en accélérer le rythme. En janvier, la compagnie avait annoncé qu'elle voulait supprimer 5 000 *emplois d'ici 1995* sur les 44 000 qu'elle comptait alors. Vendredi 16 octobre, elle a annoncé 4 800 suppressions d'emplois d'ici juin 1993, en plus des 2 400 qu'elle réalisera cette année. Ce sont donc 7 200 emplois au total qui seront supprimés avec un an et demi d'avance sur le calendrier initial.

□ **Les travaux du métro Météor retardés par une décision de justice.** – Le tribunal administratif de Paris a annulé, jeudi 15 octobre, un arrêté du préfet de Paris permettant d'engager les travaux de la ligne Météor dans le quartier du Châtelet et des Halles. Ce jugement, rendu à la demande de riverains, *« ne conteste pas l'intérêt général de cette opération »*, il *« est motivé seulement par la précision, jugée insuffisante par le tribunal, de l'avis d'enquête publique »*, indique la RATP en annonçant sa décision de faire appel de ce jugement. Météor doit relier la station Tolbiac (13e arrondissement) à la place de la Madeleine ; sa mise en service est prévue en 1998.

هكذا من الاصل



# REVUE DES VALEURS

SEMAINE DU 12 AU 16 OCTOBRE 1992

## PARIS

# Le calme après la tempête

INDICE CAC 40

**+ 0,45 %**

*« Il était temps de faire une pause et de tenter de reprendre nos esprits après avoir pris en pleine figure la crise monétaire et avoir perdu plus de 11 % entre le 20 septembre et le 9 octobre. »* Cette explication d'un boursier résume bien le sentiment général alors que la Bourse de Paris, après trois semaines consécutives de baisse, pour effacer la désillusion des lendemains du référendum, a enregistré une petite hausse de 0,45 % d'un vendredi à l'autre.

Rien de spectaculaire, bien au contraire, car cette reprise est *plutôt le reflet d'une grande lassitude* des investisseurs que d'un retour à l'optimisme. A preuve, *les transactions ont été* extrêmement faibles tout au long de la semaine. Mais l'heure n'est *plus aux réactions désordonnées.* Après avoir été assommés par l'accumulation de mauvaises nouvelles *sur l'évolution des taux* d'intérêt, des monnaies et la rentabilité des entreprises, les opé*rateurs tentent de bâtir de nou*veaux scénarios et d'établir de nouvelles stratégies.

Le retour à un calme relatif sur les marchés monétaires et la baisse des taux à court terme en France – de 13 % à un peu plus de 11 % – leur en offrent l'occasion. Au-delà des incertitudes électorales aux Etats-Unis et en France, les analystes soupèsent les chances d'une baisse significative des taux d'intérêt en Europe, seule susceptible à leurs yeux de redonner un peu de croissance et d'enrayer la constante révision en baisse des estimations de bénéfices des entreprises. La diminution de 1 % vendredi des taux britanniques, le jour où commençait le conseil européen de Birmingham, a pu conforter les plus optimistes, mais ils sont peu nombreux. La majorité des analystes n'attend pas de réelle détente monétaire avant le premier semestre 1993. La Bundesbank n'a d'ailleurs pas modifié d'un iota jeudi, au cours de sa réunion bimensuelle, sa politique monétaire. La banque centrale allemande considère que l'inflation et la croissance monétaire outre-Rhin sont toujours trop élevées. En septembre, l'inflation ouest-allemande a atteint 3,6 % en rythme annuel.

### *Cinq ans après le krach de 1987*

Pour les plus pessimistes, le salut des marchés d'actions n'est pas pour demain et il leur faudra faire le gros dos jusqu'aux élections législatives de mars en France. Car si la guerre-éclair contre le franc a échoué, les marchés des changes continueront à exercer une pression, en partant du principe que l'économie française ne pourra supporter longtemps des taux élevés pour soutenir sa monnaie. Dans cette logique, les marchés monétaires et de changes pourraient être victimes de temps à autre de bouffées spéculatives.

Et puis, à plus brève échéance; *la place parisienne va devoir gérer* les sautes d'humeur de Wall Street. L'élection présidentielle *américaine aura lieu dans un peu* plus de deux semaines, et les Bourses européennes, en général, *et Paris, en particulier, sont tou*jours directement influencées par les soubresauts du marché new-yorkais. Finalement, le répit enregistré cette semaine est vraiment le bienvenu pour permettre aux opérateurs de panser les plaies et de reconstituer leurs forces avant de « fêter » dignement, lundi, l'anniversaire – cinq ans après – du krach du lundi 19 octobre 1987.

A l'image de l'ensemble de la *semaine, la séance du lundi* 12 octobre s'est caractérisée par une très grande étroitesse du *marché. Et comme tous les lundis* depuis maintenant plusieurs semaines, la journée a commencé *sur une baisse assez nette puis*qu'elle a dépassé un moment 1 %. Un accès de faiblesse lié *une nouvelle fois à des tensions* monétaires, baisse du dollar et hausse du mark, fort heureuse*ment de courte durée. En fin de* séance, l'indice CAC 40 limitait la casse et ne perdait finalement *que 0,14 %.*

Divine surprise le lendemain, où, dans la foulée de la reprise, la veille au soir de Wall Street, la Bourse de Paris, bien orientée dès l'ouverture, ne cessait ensuite d'accroître son avance pour *gagner finalement en clôture* 1,82 %, toujours dans un marché étroit.

*Un flagrant délit d'optimisme* qui était corrigé tout de suite mercredi. Avec toujours très peu d'échanges, la Bourse parisienne ouvrait en baisse et accentuait ensuite régulièrement ses pertes, affectée à la fois par la baisse du dollar et plus encore par la publication du rapport mensuel de la Bundesbank dans lequel elle affirmait qu'elle poursuivrait sa politique de maîtrise de la croissance monétaire et de lutte contre l'inflation. En clôture, le CAC 40 perdait 1,02 %. Le lendemain, jeudi, la Bourse de Paris cédait à nouveau au découragement devant l'*absence,* attendue, d'initiative de la Bundesbank et à la suite de nouvelles publications de résultats *semestriels décevants. Le recul* atteignait 1,07 % en fin de séance.

Enfin, vendredi, la Bourse de Paris semblait bien orientée et, après l'annonce en milieu de journée d'une baisse de ses taux par la banque d'Angleterre, gagnait à un moment plus de 2 %. Las, l'ouverture en baisse de Wall Street ramenait les investisseurs à plus de prudence, surtout avant le week-end, et la séance se concluait sur un gain de 0,86 %.

*ERIC LESER*

### *Agroalimentaire*

| | 16-10-92 | Diff. |
|---|---|---|
| Bongrain | 3015 | – 84 |
| BSN | 980 | + 11 |
| Eridania Béghin | 832 | + 22 |
| Fromageries Bel | 3235 | + 34 |
| LVMH | 3570 | Inch. |
| Pernod-Ricard | 398,10 | + 3 |
| Rémy-Coi. | 153 | + 4,80 |
| Saint-Louis | 1016 | – 23 |

### *Assurances*

| | 16-10-92 | Diff. |
|---|---|---|
| AGF | 390 | + 2 |
| AXA | 710 | + 20 |
| GAN | 290 | – 24,70 |
| Groupe Victoire | 700 | – 43 |
| SCOR SA | 302 | – 4 |
| UAP | 377,70 | + 7,70 |

### *Bâtiment et matériaux*

| | 16-10-92 | Diff. |
|---|---|---|
| Bouygues | 440,90 | – 18,10 |
| Ciments français | 300 | + 5 |
| Colas | 870 | – 41 |
| Eurotunnel | 31 | – 0,80 |
| Fougerolle | 795 | + 15 |
| GTM Entrepose | 279,90 | – 33,10 |
| Immob. Phénix | 108,60 | – 3,60 |
| Jean Lefebvre | 695 | – 60 |
| Lafarge-Coppée | 267 | – 4,30 |
| Poliet | 180 | – 10 |
| Saint-Gobain | 470 | – 19,40 |
| SGE | 147 | – 7,90 |
| Spie-Batignolle | 234 | – 10 |

### *Chimie*

| | 16-10-92 | Diff. |
|---|---|---|
| Air Liquide | 724 | + 9 |
| ELF Sanofi | 1 010 | + 33 |
| Gascogne | 427 | – 6 |
| Institut Mérieux | 7 660 | + 210 |
| Michelin | 173,40 | – 4,70 |
| Plastic Omnium | 640 | – 110 |
| Rhône-Poul. CI | 528 | + 20 |
| Roussel-Uclaf | 401 | + 1 |
| Synthélabo | 1 054 | + 14 |

### *Consommation non alimentaire*

| | 16-10-92 | Diff. |
|---|---|---|
| BIC | 863 | + 63 |
| Christian Dior | 275 | + 15 |
| Clarins | 480 | – 39 |
| DMC | 262 | – 5 |
| EBF | 760 | – 10 |
| Essilor | 347 | – 33 |
| Groupe André | 686 | + 10 |
| L'Oréal | 906 | + 8 |
| Moulinex | 81 | – 21,20 |
| Salomon | 1 300 | + 10 |
| SEB | 324,90 | – 39,10 |
| Sommer-Allibert | 1 080 | + 22 |
| Yves Saint Laurent | 633 | – 47 |
| Zodiac | 1 182 | + 42 |

### *Crédit et banques*

| | 16-10-92 | Diff. |
|---|---|---|
| Comp. Bancaire | 356,70 | + 10,10 |
| BNP CI | 351,90 | + 1,80 |
| Cetelem | 813 | + 11 |
| Compt. entr. | 198 | + 15 |
| CCF | 190,60 | + 1,10 |
| CFF | 792 | – 25 |
| CLF | 297 | + 1,90 |
| Crédit Lyon. CI | 458 | – 1,50 |
| Crédit National | 992 | – 76 |
| Société Générale | 534 | + 7 |
| SOVAC | 775 | + 10 |
| UFB Locabail | 179 | – 27 |
| UIC | 476 | – 7,90 |
| Via Banque | 206 | + 13 |

### *Electricité et électronique*

| | 16-10-92 | Diff. |
|---|---|---|
| Alcatel-Alsthom | 613 | + 21 |
| CSEE | 355 | – 15 |
| Intertechnique | 470 | – 54 |
| Labinal | 536 | – 54 |
| Legrand | 3 759 | – 60 |
| Matra | 167,20 | – 2,80 |
| Merlin-Gerin | 401 | – 24 |
| Radiotechnique | 280 | – 25 |
| Sagem | 1 940 | – 110 |
| Schneider | 517 | + 8 |
| Sextant Avionique | 116 | – 9 |
| Thomson CSF | 115,80 | – 6,60 |

### *Distribution*

| | 1-10-92 | Diff. |
|---|---|---|
| Alsacienne Sup | 1 490 | – 6 |
| Bon Marché | 465 | Inch. |
| Carrefour | 2 220 | + 27 |
| Casino | 131,10 | – 8,50 |
| Castorama | 424 | – 14,50 |
| COME | 340 | + 1,50 |
| Compt. Modernes. | 1 084 | + 24 |
| Docks de France | 367 | + 10 |
| Galeries Lafayette | 1 780 | – 50 |
| Guyenne Gasc. | 1 445 | + 63 |
| Printemps | 780 | Inch. |
| Promodès | 581 | + 31 |

| VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*) | Nombre de titres | Valeur en cap. (F) |
|---|---|---|
| Alcatel Alsthom | 1 402 250 | 833 151 |
| Elf Aquitaine | 1 704 300 | 569 962 |
| BSN | 531 368 | 520 667 |
| Eaux (Gle des) | 254 377 | 485 249 |
| Oréal (L') | 489 180 | 441 455 |
| Michelin | 2 253 450 | 394 054 |
| LVMH | 108 290 | 387 672 |
| Saint-Gobain | 757 955 | 370 033 |
| Total | 1 708 575 | 367 361 |
| Société générale | 692 506 | 364 789 |
| Printemps | 377 125 | 294 155 |
| Air liquide | 402 847 | 289 235 |
| Peugeot | 618 360 | 251 281 |
| Carrefour | 110 165 | 241 585 |

| LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM) Valeurs | Hausse % | Valeurs | Baisse % |
|---|---|---|---|
| Lebon | + 18 | Centrest | – 33,2 |
| Ingenico | + 14,5 | Bail Equip. | – 25,9 |
| Navig. mixte | + 14,1 | Hachette | – 21,8 |
| Degremont | + 11,3 | DH Nd-Ps-de-C. | – 19,3 |
| Total | + 9,8 | De Dietrich | – 16,9 |
| Promodès | + 9,8 | Legris Industr. | – 14,8 |
| Eurodisney | + 9,4 | UFB Locabail | – 13,1 |
| Dassault Electr. | + 8,8 | GTM Entrepose | – 13,1 |
| Eurafrance | + 7,2 | Cerus Eur. R. | – 12,2 |
| Via Banque | + 6,2 | SCOA | – 11,8 |
| UIF | + 5,8 | Accor | – 11,2 |
| Compt. Entrepr. | + 5,8 | Moulinex | – 10,8 |
| Truffaut | + 5,6 | GAN | – 10,8 |
| Gal. Lafayette | + 5,4 | Sextant Avion. | – 10,8 |

| LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs) | 9-10-92 | 12-10-92 | 13-10-92 | 14-10-92 | 15-10-92 |
|---|---|---|---|---|---|
| RM | 5 152 105 | 1 075 021 | 1 460 642 | 1 305 284 | 1 467 848 |
| Comptant | | | | | |
| R. et obl. | 28 098 007 | 16 322 186 | 10 585 116 | 11 906 720 | 14 715 184 |
| Actions | 130 426 | 59 814 | 356 142 | 65 279 | 117 653 |
| Total | 33 380 538 | 17 457 021 | 12 401 900 | 13 277 283 | 16 300 685 |
| INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1991) | | | | | |
| Françaises | 96,3 | 96 | 97,4 | 96,7 | 95,7 |
| Etrangères | 83,6 | 83,2 | 83,5 | 83 | 81,8 |

| INDICES CAC (du lundi au vendredi) | 12-10-92 | 13-10-92 | 14-10-92 | 15-10-92 | 16-10-92 |
|---|---|---|---|---|---|
| Indice gén. | 446,3 | 450,0 | 451,4 | 447,3 | 445,9 |
| (base 100, 31 décembre 1987) | | | | | |
| Indice CAC 40 | 1 655,05 | 1 685,09 | 1 667,93 | 1 650,02 | 1 664,18 |

MATIF
Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 16 octobre 1992
Nombre de contrats : 134 818 environ

| COURS | ÉCHÉANCES DÉC. 92 | MARS 93 | JUIN 93 |
|---|---|---|---|
| Premier | 109,26 | 109,80 | 110,10 |
| Dernier | 109,48 | 109,96 | 110,12 |

### *Immobilier et foncier*

| | 16-10-92 | Diff. |
|---|---|---|
| Lucia | – | – |
| Olipar | – | – |
| Selimeg | 377 | + 2 |
| Silic | 515 | – 3 |
| Simco | 390 | – 2,40 |
| Sogepar | 649 | + 324 |
| UIF | 409,50 | + 22 |

### *Investissement et portefeuille*

| | 16-10-92 | Diff. |
|---|---|---|
| Amault et Asso. | 212 | + 8 |
| Bolloré | 535 | – 65 |
| Cerus | 70,95 | – 11,85 |
| CGIP | 887 | – 4 |
| Eurafrance | 1025 | + 55 |
| Gaz et Eaux CP 49,50 | 1025 | – 5,50 |
| Marine-Wendel | 288,40 | – 1,90 |
| Navigation mixte | 810 | + 110 |
| Nord-Est | 100 | – 10 |
| Parfinance | 150 | Inch. |
| Paribas | 310 | + 30,20 |
| Pinault | 317,10 | – 9,90 |
| SPEP | 229 | – 9 |
| Suez | 220,50 | – 5,40 |
| Worms et Cie | 235 | + 5 |

### *Métallurgie, mécanique*

| | 16-10-92 | Diff. |
|---|---|---|
| CarnaudMetalbox | 180 | – 8 |
| Dassault Aviation | 335 | – 24 |
| De Dietrich | 1400 | – 210 |
| Fives-Lille | 288 | + 4 |
| Imétal | 295 | + 1 |
| Legris Industrie | 169 | – 47,10 |
| Métaleurop | 85,50 | – 3,50 |
| Pechiney CI | 242 | – 11,50 |
| Pechiney Int. | 180 | + 1 |
| Peugeot SA | 495 | + 13 |
| Strafor Facom | 569 | – 41 |
| Valeo | 621 | + 16 |
| Vallourec | 125 | – 8 |

### *Mines d'or, diamants*

| | 16-10-92 | Diff. |
|---|---|---|
| Anglo-American | 90 | – 4,25 |
| Buffelsfontein | 23,90 | + 0,45 |
| De Beers | 54,90 | – 5,40 |
| Driefontein | 38,70 | – 1,65 |
| Gencor | 11,35 | – 0,85 |
| Harmony | 9,70 | – 0,60 |
| Randfontein | 12,80 | – 0,70 |
| Sainte-Helena | 18,70 | – 0,50 |
| Western Deep | 52,65 | – 10,35 |

### *Pétrole*

| | 16-10-92 | Diff. |
|---|---|---|
| BP-France | 35,10 | – 51,50 |
| ELF-Aquitaine | 341,30 | + 7,30 |
| Erap-ELF | 240 | + 7 |
| Esso | 714 | – 3 |
| Géophysique | 655 | – 2 |
| Total B | 221,40 | + 7,40 |

### *Sicomi ou ex-sicomi*

| | 16-10-92 | Diff. |
|---|---|---|
| Bail Investis. | 636 | – 9 |
| Genefim | 221 | – 3 |
| Immobail BTP | 305 | Inch. |
| Interbail | 375 | – 5 |
| Klepierre | 461 | – 7 |
| Locindus | 669 | + 10 |
| Sélectibanque | 118,30 | – 0,70 |
| Unibail | 364 | – 11 |

### *Transports, services*

| | 16-10-92 | Diff. |
|---|---|---|
| Accor | 491 | – 44 |
| BIS | 189 | + 13 |
| Canal Plus | 983 | – 22 |
| Cap Gemini | 189 | – 8,50 |
| CEP Communic. | 290 | – 10 |
| CGI Informatique | 247 | + 13,90 |
| Club Méditerranée | 345,90 | + 1 |
| Dauphin Ota | 187 | – 1 |
| Delmas Vieljeux | 2000 | Inch. |
| Ecco | 324 | – 27,60 |
| Générale des Eaux | 1840 | – 91 |
| Hachette | 125,60 | – 10,40 |
| Havas | 374 | + 7 |
| Lyonnaise-Dumez | 474,10 | – 0,80 |
| OGF | 488,10 | Inch. |
| Pub. Filipacchi | 372,50 | Inch. |
| Publicis | 549 | – 1 |
| SITA | 1990 | + 78 |
| Sligos | 318,50 | – 2,50 |
| Sodexho | 918 | – 24 |
| TF1 | 330 | – 53 |

### *Valeurs à revenu fixe ou indexé*

| | 16-10-92 | Diff. |
|---|---|---|
| 10 % 1978 | 98,70 | Inch. |
| 9,80 % 1978 | 100 | Inch. |
| 9 % 1979 | 98,60 | + 0,20 |
| 10,80 % 1979 | 102,40 | + 0,45 |
| CNE 3 % | 4816 | – 104 |
| CNB bq 5.000 F | 98,10 | + 0,25 |
| CNB Par. 5 000 F. | 95 | – 0,60 |
| CNB Suez 5 000 F | 104 | + 8,70 |
| CNI 5 000 F | 98,15 | + 1,30 |

## NEW-YORK

# Remontée

INDICE DOW JONES

**+ 1,2 %**

*Wall street a remonté la pente d'un vendredi à l'autre, grâce avant* tout aux espoirs d'une nouvelle baisse de ses taux d'intérêt par la Réserve fédérale (Fed) au cours des premiers jours de la semaine. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes s'est inscrit vendredi en clôture à 3 174,41 points, en hausse de 37,83 points (+ 1,2 %).

Une déclaration de M. Alan Greenspan, président de la Fed, le week-end dernier, suggérant une baisse des taux d'intérêt avant les élections présidentielles américaines, et la rencontre de M. Greenspan avec son homologue *japonais à Tokyo mardi, ont ali*menté la hausse pendant les premiers jours de la semaine. La *grande Bourse new-yorkaise s'est* toutefois repliée vers la fin de la semaine, lorsqu'il a paru évident qu'une intervention immédiate de la Fed sur sa politique monétaire n'aurait pas lieu.

*En outre, un certain nombre de* nouvelles défavorables émanant des sociétés ont refroidi l'ardeur des investisseurs. Ce fut le cas après l'annonce par IBM d'une perte nette de 2,8 milliards de dollars au troisième trimestre 1992 et après la publication par Philip Morris de prévisions d'une baisse de 10 % des livraisons de tabac et de cigarettes aux Etats-Unis au quatrième trimestre.

En revanche, les statistiques éco*nomiques de la semaine,* bien que peu encourageantes, n'ont pas eu d'impact sur Wall Street. Selon les analystes, le marché est *désormais* habitué aux mauvais chiffres concernant la croissance et de ce fait presque immunisé. Sur le marché obligataire, le taux moyen sur les bons du Trésor à trente ans, principale valeur de référence, est resté presque inchangé pour s'éta*blir vendredi à 7,52 % contre* 7,51 % la semaine passée.

Indice Dow Jones du *16 octobre : 3 174,41 (c. 3 136,58).*

| | Cours 9 oct. | Cours 16 oct. |
|---|---|---|
| Alcoa | 64 1/4 | 64 3/8 |
| ATT | 41 3/4 | 42 1/4 |
| Boeing | 36 3/8 | 37 |
| Chase Man. Bank | 21 | 22 1/2 |
| Du Pont de Nemours | 46 1/4 | 47 1/2 |
| Eastman Kodak | 42 1/8 | 41 7/8 |
| Exxon | 61 5/8 | 63 1/4 |
| Ford | 34 3/4 | 37 1/2 |
| General Electric | 75 | 76 1/4 |
| General Motors | 29 1/8 | 29 3/8 |
| Goodyear | 60 1/8 | 62 7/8 |
| IBM | 78 3/8 | 70 3/4 |
| ITT | 64 5/8 | 65 3/4 |
| Mobil Oil | 61 5/8 | 62 |
| Pfizer | 70 1/2 | 73 3/4 |
| Schlumberger | 67 1/2 | 68 1/4 |
| Texaco | 60 1/4 | 62 |
| UAL Corp. (ex-Allegis) | 112 1/8 | 116 3/4 |
| Union Carbide | 12 1/2 | 13 |
| United Tech. | 45 7/8 | 46 1/2 |
| Westinghouse | 14 5/8 | 11 3/4 |
| Xerox Corp | 76 1/2 | 78 3/8 |

## TOKYO

# Reprise

INDICE NIKKEI

**+ 1,8 %**

Les cours se sont repris cette semaine à la Bourse de Tokyo malgré un faible volume d'échanges. Le Nikkei a terminé vendredi à 17 369,81 points, en hausse de 310,03 points (1,8 %) sur la clôture de vendredi dernier. La semaine dernière, il avait perdu 264,29 points. Le volume quotidien des échanges s'est sensiblement contracté avec 206,9 millions d'actions échangées en moyenne contre 271,9 millions au cours de la semaine précédente.

Lundi et mardi, le marché a été soutenu par des achats d'investisseurs institutionnels japonais et d'opérateurs étrangers, qui estimaient que les prix étaient au plus bas. Par ailleurs, les milieux financiers s'attendaient à ce que le président de la Réserve fédérale américaine, M. Alan Greenspan, en visite à Tokyo de lundi à jeudi, demande à la Banque du Japon de réduire son taux d'escompte. Rien n'indique toutefois que ce sujet ait effectivement été abordé. Des achats d'arbitrage liés à l'indice ont également contribué à la hausse. Mercredi, les *cours ont marqué le pas. Le marché* s'est repris jeudi, aidé par des achats liés à l'indice, sur des rumeurs d'une possible baisse du taux de base en Allemagne.

La démission mercredi de l'éminence grise du parti libéral-démocrate (PLD – au pouvoir), M. Shin Kanemaru, impliqué dans un scandale de corruption, de son siège de parlementaire, n'a pas eu d'impact majeur sur le marché. En revanche l'incertitude sur l'identité de son remplaçant a pesé sur les cours vendredi.

Indices du 16 octobre : Nikkei, 17 369,81 (c. 17 059,78) ; Topix, 1 313,27 (c. 1 303,14).

| | Cours 9 oct. | Cours 16 oct. |
|---|---|---|
| Akai | 1 270 | 1 300 |
| Bridgestone | 1 100 | 1 110 |
| Canon | 1 230 | 1 260 |
| Fuji Bank | 1 750 | 1 790 |
| Honda Motors | 1 240 | 1 300 |
| Matsushita Electric | 1 110 | 1 130 |
| Mitsubishi Heavy | 548 | 563 |
| Sony Corp. | 3 950 | 4 080 |
| Toyota Motors | 1 440 | 1 420 |

## LONDRES

# Grâce aux taux

**+ 0,9 %**

L'anticipation d'une baisse des taux d'intérêt britanniques, qui s'est finalement matérialisée vendredi, a soutenu la tendance tout au long de la semaine à la Bourse de Londres, même si les gains restent modérés du fait de l'aggravation de la crise économique en Grande-Bretagne et des critiques lancées de tous côtés contre le gouvernement.

L'indice Footsie des cent grandes valeurs a enregistré un gain hebdomadaire de 22,7 points (0,9 %) à 2 563,9 points. Les espoirs d'une baisse des taux d'intérêt avaient été relancés en début de semaine par une diminution des taux d'Abbey National, la deuxième société de crédit immobilier de Grande-Bretagne. Mais ces espoirs s'étaient ensuite dissipés, en raison d'un maintien des taux de la Bundesbank, et les valeurs boursières avaient viré à la baisse en milieu de semaine. C'est pourquoi l'annonce, vendredi, d'une baisse d'un point des taux britanniques, à 8 %, a initialement eu un fort impact.

Indices « FT » du 16 octobre : 100 valeurs 2 563,9 (c. 2 541,20) ; 30 valeurs 1 872,3 (c. 1 865,20) ; mines d'or 67,1 (c. 72,60) ; fonds d'Etat 92,03 (c. 89,62).

| | Cours 9 oct. | Cours 16 oct. |
|---|---|---|
| Allied Lyons | 6,05 | 6,11 |
| BP | 2,15 | 2,22 |
| BTR | 4,83 | 4,78 |
| Cadbury | 4,38 | 4,39 |
| De Beers | 6,88 | 6,37 |
| Glaxo | 7,72 | 7,86 |
| GUS | 19,38 | 19,39 |
| ICI | 10,63 | 10,27 |
| Reuters | 12,64 | 12,34 |
| RTZ | 5,92 | 5,87 |
| Shell | 5,20 | 5,32 |
| Unilever | 10,17 | 10,53 |

## FRANCFORT

# Sans conviction

**+ 1,5 %**

Petit redressement cette semaine à la Bourse de Francfort qui a renoué avec la hausse dans des *échanges peu étoffés et dans un* marché toujours très nerveux et incertain. L'indice Dax a progressé *de 21,95 points, finissant la* semaine à 1 461,61 points, en hausse de 1,5 %, alors que l'indice *Commerzbank a gagné 10,1* points à 1 636,90 points (+ 0,6 %).

Cette relative fermeté est à met*tre sur le compte* du redressement des autres places internationales et de nouveaux espoirs de voir les taux allemands baisser malgré l'annonce jeudi par la Bundesbank d'une politique monétaire inchangée. *Selon la Dresdner Bank,* les prévisions économiques défavorables pour l'Allemagne ont conduit les analystes à réviser de nouveau à la baisse les pronostics sur les bénéfices des entreprises.

Si la persistance d'un environnement économique morose laisse augurer un mouvement à venir de baisse des taux d'intérêt, en attendant la cote continuera à réagir avec frilosité à la moindre mauvaise nouvelle, estiment les analystes.

Indice DAX du 16 octobre : 1 461,61 (c. 1 439,66).

| | Cours 9 oct. | Cours 16 oct. |
|---|---|---|
| AEG | 152,80 | 153,10 |
| BASF | 204,80 | 207,40 |
| Bayer | 247,50 | 246,90 |
| Commerzbank | 238,50 | 241,70 |
| Deutschebank | 637,20 | 653 |
| Hoechst | 218,70 | 221 |
| Karstadt | 495 | 507 |
| Mannesman | 215,50 | 214 |
| Siemens | 545,50 | 548,50 |
| Volkswagen | 255,40 | 269 |

# CRÉDITS, CHANGES, GRANDS MARCHÉS

## MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

## Les grands emprunteurs paient le prix fort

Très attendu, l'énorme emprunt que la Suède vient d'émettre *en* Allemagne pour une durée de cinq ans restera certainement comme un des *événements* marquants du dernier trimestre de cette année, sur le marché international de capitaux. Sa taille, de 2,5 milliards de marks, suffirait à le mettre en évidence. C'est la *plus volumineuse* opération euro-obligataire jamais lancée outre-Rhin. Sa réussite est incontestable. Les titres ont trouvé preneur dans de nombreux pays, en Europe et en *Asie. Ils ont suscité l'intérêt des* investisseurs professionnels, mais également du grand public. Pour le compartiment du mark, l'affaire est importante car elle confirme le rôle éminent que cette monnaie est *appelée* à jouer sur l'euromarché des capitaux et, partant, elle justifie les ambitions de Francfort en tant que place financière. Deux établissements étaient chargés de diriger conjointement cette transaction, un allemand, la Dresdner Bank et un américain, Morgan Stanley. Normalement, les emprunts en marks ne sont gérés que par une seule banque et cette association a été perçue de façon très positive, comme un signe d'ouverture à la concurrence internationale.

*Il est probable que*, si la transaction avait été effectuée il y a quelques mois, elle n'aurait pas obtenu un aussi large écho. Durant la première partie de l'année les grands Trésors publics, qui cherchaient à lever des fonds en devises pour des montants considérables, avaient le choix entre plusieurs solutions. Or, tour à tour, les différentes sources de financement *sur* lesquelles ils comptaient se sont amenuisées, ou même taries complètement. A la *suite du «non» danois* au traité de Maastricht, il n'était plus question de se présenter sur le marché de l'écu. Le compartiment de l'eurofranc français a également beaucoup souffert des incertitudes de la construction européenne. Il a certes rouvert ses portes mais pour l'instant sa mission principale est de fournir des fonds à des entreprises nationales. Quant au dollar, il subit le poids de la campagne présidentielle américaine et se ressent des *craintes d'une remontée du niveau* de l'intérêt.

*Actuellement, il ne reste donc plus* guère que le compartiment du mark où s'approvisionner et il se trouve que rarement autant de pays ont à la fois cherché à lever autant de fonds sur un seul marché. La crise monétaire de ces dernières semaines a fait fondre les réserves de nombreuses banques centrales qui entendent les reconstituer sans tarder en se procurant des ressources en monnaies étrangères. Ce que vient de faire la Suède, dont la transaction en marks inaugure un énorme programme d'emprunts qui s'étalera sur plusieurs mois.

Dans ces conditions les débiteurs sont amenés à payer le prix fort. Il leur faut aiguiser l'appétit des investisseurs qui sont conscients de la *situation*. La Suède n'a pas lésiné. Les souscripteurs qui ont acquis des titres au départ, mardi dernier, lorsque l'emprunt a vu le jour, étaient assurés d'un rendement de quarante-*cinq points de base* (ou centièmes de point de pourcentage) de plus que ce que rapportaient les bons du Trésor allemands. C'est une prime élevée et la largesse de ces conditions n'a échappé à aucun spécialiste. Cela *correspondait à un* rendement de 7,93 % alors que les fonds d'Etat de la République fédérale ne rapportaient que 7,48 %. En outre le débiteur a rétribué généreusement les banques qui s'occupaient de *son* emprunt. Elles ont toutes gagné au moins 0,30 % sur leur part. Pour une *opération d'une telle* taille, c'est loin d'être négligeable.

### *La Suisse toujours très accueillante*

La Hongrie devrait bénéficier dans le courant du mois de novembre d'un nouveau prêt des Douze. La Communauté économique *européenne*, la CEE, est chargée de se procurer les fonds, ce qu'elle fera vraisemblablement en émettant des obligations sur l'euromarché. Les spécialistes accordent beaucoup d'importance à ce projet car depuis des années la CEE n'emprunte plus que dans un seul compartiment, celui de l'écu, ce panier de monnaies européennes dont elle entend promouvoir l'utilisation. Or ce compartiment vient de traverser des *moments extrêmement difficiles et* depuis trois mois il n'a plus accueilli aucune émission nouvelle. Le choix de la devise d'emprunt sera donc très important. Ce pourrait être l'occasion d'une réouverture du marché de l'écu. Mais rien n'est encore décidé et il se peut fort bien que la CEE s'adresse à un autre marché. La transaction sera d'un montant assez *peu élevé, équivalant à 80 millions* d'écus pour une durée de cinq à six ans.

CHRISTOPHE VETTER

## DEVISES ET OR

## Rumeurs incontrôlées

Sur des marchés un peu plus calmes que la semaine précédente – on ne peut pas bouillir tout le temps, – les rumeurs les plus diverses ont continué de circuler : nouveau réalignement du système monétaire européen (SME), dévaluation de l'escudo, etc. *Néanmoins, presque toutes* les monnaies qui étaient sorties du SME ces dernières semaines ont réussi peu ou prou à se stabiliser.

La lire italienne, qui la semaine dernière avait poussé sa *dépréciation à 30 %, à 1 000 lires* pour 1 mark, s'est tout de même raffermie, sa *parité* revenant à 877 lires pour 1 mark, sans changement sur huit jours, ce qui correspond, toujours, à une dérive d'environ 15 % par rapport à son ancien cours *plancher* de 765,40 lires et de 18 % par rapport à son ancien cours pivot de 748 lires, toujours pour 1 mark. Cette parité de 880 lires environ n'est pas éloignée de celle que la Bundesbank demandait au début *de septembre (860 livres, soit* 12 % de dévaluation, au lieu des 7 % obtenus avant sortie du SME), ce qui rendrait possible une rentrée de la lire dans le SME dans une fourchette de *850-880 lires. Selon le* gouverneur de la Banque d'Italie, M. Carlo Azeglio Ciampi, cette rentrée devrait s'effectuer avant la fin de l'année.

La livre sterling, qui, la semaine dernière, était remontée de 2,43 DM à 2,52 DM après une chute à 2,36 DM, est retombée à 2,44 DM (son ancien cours plancher était de 2,7780 DM) en raison de la nouvelle diminution des taux directeurs de la Banque d'Angleterre.

La peseta, dont le cours pivot a été dévalué de 5 % mais dont la *dérive a été comprise entre* 11 % et 13 % depuis le début de l'été, en raison de la marge étendue de fluctuation (6 % de part et d'autre du pivot), a encore dû être soutenue par *la Banque* d'Espagne, à 71,60 pesetas pour un mark, non loin de son cours plancher de 72,622 pesetas. En septembre, les réserves de la Banque centrale espagnole ont diminué d'une douzaine de milliards *de dollars, se situant* aux environs de 60 milliards de dollars, dont beaucoup proviennent d'afflux de capitaux flottants attirés par des taux élevés (près de 13 %) et des investissements étrangers, en net reflux actuellement. On sait que l'économie espagnole va entrer dans une période difficile, au moins jusqu'en 1994, avec le budget le plus austère depuis 1982.

Le franc français se porte plutôt bien vis-à-vis d'un mark dont le cours est resté inférieur à 3,40 francs. *Selon M. Jacques de* Larosière, gouverneur de la Banque de France, *une «petite moitié»* des 160 milliards de francs qui ont été achetés contre des marks par l'institut d'émission – chiffre très proche de celui de 166 milliards de francs que nous calculions la semaine dernière en *analysant le bilan de la Banque* – ont été en quelque sorte réinjectés dans le circuit.

Le dollar a évolué en dents de scie, un peu déprimé par les propos de M. Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale des Etats-Unis, qui n'a pas exclu une nouvelle diminution du taux d'escompte officiel avant l'élection du 3 novembre prochain.

F. R.

**COURS MOYENS DE CLOTURE DU 12 OCTOBRE AU 16 OCTOBRE 1992**

*(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)*

| PLACE | Livre | $ E.U. | Franc français | Franc suisse | D.mark | Franc belge | Florin | Lire italienne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Londres | – | 1,6680 | 8,3017 | 2,1821 | 2,4460 | 50,3976 | 2,7548 | 2146,38 |
| | – | 1,6955 | 8,5433 | 2,2245 | 3,3647 | 51,8823 | 2,8332 | 2204,15 |
| New-York | 1,6600 | – | 19,9960 | 76,0746 | 67,8656 | 3,2938 | 60,2590 | 0,00773 |
| | 1,6955 | – | 19,8460 | 76,2195 | 50,3995 | 3,2680 | 59,8444 | 0,00769 |
| Paris | 8,3017 | 5,0010 | – | 380,4488 | 339,3960 | 16,4723 | 301,3558 | 3,8677 |
| | 8,5433 | 5,0388 | – | 384,0549 | 253,9078 | 16,4667 | 301,5440 | 3,8760 |
| Zurich | 2,1821 | 1,3145 | 26,2847 | – | 89,2094 | 4,3297 | 79,2106 | 1,0166 |
| | 2,2245 | 1,3120 | 26,0379 | – | 66,1124 | 4,2876 | 78,5159 | 1,0092 |
| Francfort | 2,4460 | 1,4735 | 29,4641 | 112,0959 | – | 4,8534 | 88,7918 | 1,1396 |
| | 3,3647 | 1,9845 | 39,3844 | 151,2576 | – | 6,4953 | 118,7612 | 1,5265 |
| Bruxelles | 50,3976 | 30,36 | 6,0708 | 23,0962 | 20,6040 | – | 18,2947 | 2,3480 |
| | 51,8823 | 30,60 | 6,0729 | 23,3232 | 15,4195 | – | 18,3124 | 2,3538 |
| Amsterdam | 2,7549 | 1,6595 | 331,83363 | 1,26246 | 112,62391 | 5,46687 | – | 1,2834493 |
| | 2,8332 | 1,6710 | 331,62658 | 1,2736228 | 84,28257 | 5,46878 | – | 1,2853846 |
| Milan | 2146,38 | 1293 | 258,5483 | 983,6440 | 877,5025 | 42,58893 | 779,1503 | – |
| | 2204,15 | 1300,00 | 257,9979 | 990,8537 | 655,0768 | 42,48366 | 777,9773 | – |
| Tokyo | 199,03 | 119,90 | 23,97520 | 91,21339 | 81,37089 | 3,94928 | 72,25068 | 0,092730 |
| | 206,51 | 121,80 | 24,17242 | 92,83537 | 61,37566 | 3,98039 | 72,89048 | 0,093092 |

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 16 octobre, 4,17097 F contre 4,1369 F le vendredi 9 octobre 1992.

**SYSTÈME MONÉTAIRE EUROPÉEN* : Ampleur des variations de chaque monnaie par rapport à la plus forte**

16 oct. 1992

FRANC BELGE – FLORIN NÉERLANDAIS – MARK ALLEMAND – FRANC FRANÇAIS – COURONNE DANOISE – LIVRE IRLANDAISE – ESCUDO – PESETA ESPAGNOLE

*Taux calculés par rapport aux cours estimatifs de la Banque de France*

## MATIÈRES PREMIÈRES

## Les oléagineux dans l'œil du cyclone

A chacun son oléagineux de référence : colza ou tournesol pour la France – leader incontesté sur le marché européen, avec ses 4 200 000 tonnes d'oléagineux, – soja pour les Etats-Unis, qui assurent la moitié de la production mondiale. Mais, de toute évidence, le colza et le «grand soleil» évoluent sous la férule du soja. Un parallélisme entre les cours globalement déprimés du Chicago Board of Trade, ce baromètre des échanges agricoles, et ceux du *marché hexagonal le démontre tous* les jours.

*Le 14 octobre*, le soja FOB USA, embarquement octobre (*Free on board :* la marchandise en provenance des Etats-Unis est livrée sur bateaux, les frais de mise à bord sont à la charge du vendeur), valait 208,6 dollars la tonne; le 30 septembre, il cotait 211 dollars la tonne.

Sur la même période, le colza FOB Moselle passait de 120 à 113 francs le quintal avec un point de chute à 108 francs, quand le dollar perdait *pied et passait au-dessous de la barre* de 5 francs (4,77 francs, précisément). Car les prix des matières premières en Europe continuent de fluctuer aussi en fonction de la devise *américaine. «Depuis le début de la campagne* (septembre), *l'écart traditionnel d'environ 10 francs, au bénéfice du tournesol, entre le colza et l'hélianthe, a presque disparu»*, *constate un professionnel français*.

En Europe, comme aux Etats-Unis, les volumes échangés sont peu importants, au dire même des opérateurs. Atteints de frilosité, ils ralentissent les transactions, les confinent sur le rapproché, voire le disponible *immédiat*. Bien sûr, les Russes ont acheté très rapidement de la farine de soja américaine dans le cadre d'un programme d'exportations subventionnées par les Etats-Unis; le volume était de *185 000* tonnes et le prix de 222 dollars la tonne, coût et fret pour embarquement novembre. Bien sûr, le solde exportable communautaire, d'environ 800 000 tonnes d'huile de colza, trouvera acquéreur, notamment auprès de la Chine, qui en achète régulièrement.

Mais ces perspectives ne sont pas suffisantes pour animer le marché. Les moissons battent leur plein aux Etats-Unis (les *farmers* sont actuellement à 45 % de leurs récoltes), et cet élément, conjugué aux fluctuations du billet vert, pèse de tout son poids sur les cours. L'USDA (le département américain de l'agriculture) prévoit une récolte de 57,3 millions, et les spécialistes savent déjà que cette estimation sera révisée à la hausse pour s'établir autour de 58 millions de tonnes.

### *Céréales européennes contre soja américain*

Avec sa production de 1 500 000 tonnes de soja, l'Europe *fait piètre figure. En réalité*, ces faibles tonnages sont l'objet d'un accord entre la Communauté et les Etats-Unis, qui date de 1962. *«Cultivez vos céréales et laissez-nous exporter chez vous, sans droits de douanes, notre soja»*, disait en substance Washington. Les échanges entre les Etats-Unis et la Communauté sont encore réglés sur ce principe. L'Europe importe *chaque année davantage* de soja et de substituts, mais sans pour autant se croire empêchée de cultiver des plantes oléagineuses autres que le soja. Lors de la dernière campagne, elle importait 26 millions de tonnes de soja américain (14 millions de tourteaux, 12 millions de graines); *simultanément, elle produisait* 13 millions de tonnes d'oléagineux (la France contribue à ce volume pour 2 200 000 tonnes de tournesol, 1 900 000 tonnes de colza).

L'Europe, l'an prochain, acquerra sans doute des quantités plus importantes encore de soja américain. D'ores et déjà, les opérateurs font leurs estimations pour le colza au moins, plante à cycle *lent* (onze mois), dont les ensemencements s'échelonnent actuellement entre septembre et octobre : la récolte diminuera probablement de 20 % dans le *nord de* la France, de *10 % à 15 %* pour l'ensemble de l'Europe.

### *«Prime à la médiocrité»*

Livrés sans filet protecteur à un *marché mondial* baissier, découragés par les premiers effets de la réforme de la PAC – son application pour les oléagineux date du 1er juillet 1992, alors que le système entrera en vigueur pour les céréaliers en juillet 1993, – les agriculteurs français, selon la formule de M. Bernard Nicol, PDG consultant d'INFOLEA, société de négoce en oléagineux, *«ont le sentiment d'être jetés dans une baignoire d'eau froide, encore plus froide qu'ils ne le croyaient»*.

Avant la réforme, les producteurs d'oléagineux (qui, pour la plupart, sont des céréaliers – le colza ou le tournesol s'utilisent comme tête d'assolement), bénéficiaient d'un revenu garanti : en cas de chute importante du prix mondial, ils pouvaient mettre leur production «à l'intervention», c'est-à-dire vendre *par* l'intermédiaire des organismes stockeurs à un prix supérieur au prix mondial fixé annuellement par la Communauté.

Plus les cultivateurs produisaient, plus ils gagnaient d'argent. Aujourd'hui, la politique agricole commune est *déconnectée de la rémunération* de la performance individuelle. Bruxelles verse une aide à l'hectare, quels que soient les tonnages produits. Cette «prime à la médiocrité», d'après le propos d'un agriculteur, est octroyée en fonction du découpage suivant : 3 700 francs pour la région dite Nord (qui, selon Bruxelles, va de Lille au département du Vaucluse!), 3 400 francs pour le Sud-Ouest, 2 700 francs pour le Sud-Est. *«Les desiderata des Américains sont anticipés*, déplore Bernard Nicol. *A ce rythme, l'Europe réduira facilement sa production des 5 millions de tonnes qu'ils exigent.»*

La guerre entre les deux puissances semble d'autant plus absurde que, *contrairement aux céréales, sur* le plan communautaire, l'offre ne résorbe pas la demande et, sur le plan mondial, le secteur des oléagineux ne comporte pas d'excédents : 30 millions de tonnes de stocks, soit à peine sept semaines de consommation, 250 millions de tonnes, soit 4 mois de consommation pour les céréales!

D'autre part, il y aura probablement des transferts d'hectares : pour maintenir leurs revenus, les producteurs auront la tentation de cultiver en céréales les surfaces qu'ils n'ont pas ensemencées en oléagineux. Qu'adviendra-t-il de ce tonnage supplémentaire de céréales si difficiles à exporter?

MARIE DE VARNEY

| PRODUITS | COURS DU 16/10 |
|---|---|
| Cuivre h. g. (Londres) Trois mois | 1 379 (+ 10) Livres/tonne |
| Aluminium (Londres) Trois mois | 1 187 (– 22) Dollars/tonne |
| Nickel (Londres) Trois mois | 6 251 (– 433) Dollars/tonne |
| Sucre (Paris) Décembre | 260,5 (+ 4) Dollars/tonne |
| Café (Londres) Novembre | 848 (+ 5) Dollars/tonne |
| Cacao (New-York) Décembre | 945 (– 25) Dollars/tonne |
| Blé (Chicago) Décembre | 353 (+ 12) Cents/boisseau |
| Maïs (Chicago) Décembre | 207 (– 1) Cents/boisseau |
| Soja (Chicago) Décembre | 181,40 (+ 0,2) Dollars/t. courte |
| Pétrole (Londres) Brent - Décembre | 20,00 (–) Dollars/baril |

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

**MARCHÉ LIBRE DE L'OR**

| | Cours 9-10-92 | Cours 16-10-92 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 56 500 | 54 800 |
| – (kilo en lingot) | 56 500 | 54 950 |
| Pièce française (20 fr.) | 329 | 318 |
| ● Pièce française (10 fr.) | – | – |
| Pièce suisse (20 fr.) | 339 | 316 |
| Pièce latine (20 fr.) | 321 | 311 |
| ● Pièce tunisienne (20 fr.) | 330 | 315 |
| Souverain | 414 | 415 |
| ● Souverain Elisabeth II | 437 | 431 |
| ● Demi-souverain | 292 | 310 |
| Pièce de 20 dollars | 1 960 | 1 990 |
| – 10 dollars | 950 | 1 120 |
| ● – 5 dollars | 576 | 580 |
| – 50 pesos | 2 100 | 2 035 |
| ● – 20 marks | 440 | 378 |
| – 10 florins | 333 | 325 |
| ● – 5 roubles | 245 | 235 |

● Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

## MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

## Prière pour une baisse

Comme le cerf soupire après les eaux vives, les banques françaises *attendent la baisse des taux* à court terme, qui s'effectue de manière bien lente à leur gré. Elles envient leurs consœurs britanniques, qui ont pu ramener leur taux de base de *10 % à 8 %* en deux étapes depuis la sortie de la livre du système monétaire européen le 16 septembre dernier, ce qui fait dire que les mauvais élèves de l'Europe monétaire sont les mieux récompensés, en matière de taux *d'intérêt tout au moins*.

Il faut être objectif : les taux *d'intérêt* baissent à Paris. D'un week-end à l'autre, ils sont revenus de 11 1/2 %-12 % à 11 1/4 %-11 1/8 % et même vendredi soir à 10 7/8 %-11 pour le *lundi suivant (tomorrow next or tomnext)*. On est loin des 13 %-14 % de la dernière quinzaine. Mais maintenant il s'agit de revenir aux 10 % cotés avant la crise des *changes*, et *même* en dessous, puisque, entre-temps, la Banque fédérale d'Allemagne a abaissé d'un peu moins d'un point le taux de ses pensions (de 9,80 % à *8,90 %*). *Comme l'écart antérieur* entre Paris et Francfort était d'un demi-point environ, le niveau du loyer de l'argent court à Paris devrait redescendre à 9,50 %. Certains pensent que ce ne sera pas possible, les marchés considérant qu'il y a toujours une prime de risque sur le franc, dont certes personne ne pense plus sérieusement qu'il sera dévalué ou mis en flottement. Mais les marchés persistent *à croire* que le fardeau des taux élevés est trop lourd pour l'économie française et que *«quelque chose se passera»*. Quoi? Ils n'en savent rien, mais c'est ainsi.

La Banque de France continue à faire son devoir en alimentant lar*gement le marché de* Paris en liquidités, au moyen de ses pensions à huit jours appels d'offre à 9,60 % : 25 milliards de francs lundi, 88 milliards de francs mardi, 81 milliards de francs *jeudi* (en tenant compte, il est vrai, de *66 milliards de francs de «papier»* venu à échéance). L'institut d'émission a à cœur, certes, d'atténuer la tension, mais il lui faut également ne pas aller trop vite afin d'accélérer *la rentrée des devises*. A cet égard, les emprunts de francs faits par les non-résidents ou les résidents pour spéculer contre notre monnaie, effectués sur une durée d'un mois ou de deux *mois*, devraient commencer à être remboursés ces temps-ci, ce qui, selon des calculs en haut lieu, permettrait d'effacer les conséquences de la crise à la fin du mois ou dans la première quinzaine de novembre.

Ces perspectives seraient-elles de nature à dissuader les banques de relever leurs taux de base, ramenés de 10,35 % à 9,85 % en mai dernier? C'est plausible, d'autant que M. Michel Sapin, leur ministre de tutelle, leur a donné satisfaction en *interdisant la rémunération des* dépôts. De toute façon, tant que la BNP et le Crédit lyonnais, propriétés de l'Etat, n'auront pas bougé, personne ne bougera et, Rue de Bercy, *on veut à tout prix éviter un* tel relèvement, dont l'effet serait désastreux dans la conjoncture actuelle plus que médiocre.

Reste un problème de taille, celui du financement du crédit bancaire aux promoteurs et aux *marchands de biens, effectué* au taux moyen mensuel du marché monétaire (TMM) qui, ces dernières semaines, naviguait aux environs de 13 % contre 10 % auparavant. Tout le secteur immobilier, on le sait, est en position délicate, et les réflexions vont bon train sur le thème de la création éventuelle d'un guichet spécial à la *Banque de France pour refinancer* à meilleur marché les créances sur promoteur (au moins 200 milliards de francs), qui ne sont admises ni aux pensions sur appel d'offres ni *aux pensions à cinq-dix jours*.

Sur le MATIF, c'était l'excitation *déjà perceptible en fin de semaine*, en dépit du maintien, sans surprise, des taux directeurs de la Bundesbank à l'issue de son conseil du 16 octobre, mais alimentée par le deuxième *abaissement du taux* directeur de la Banque d'Angleterre, ramené de 9 % à 8 %. De là à imaginer une diminution concertée des taux européens, il n'y a qu'un pas, un peu rapide il est vrai, mais il a permis au cours de *l'échéance décembre du MATIF* de pousser une pointe à 109,70 avant de revenir à 109,45.

Sur le marché obligataire, l'usine à émission tourne à nouveau à plein régime après le ralentissement bien compréhensible de ces dernières semaines. Ainsi, le Crédit national a levé avec succès 1,5 mil*liard de francs* à 9 % *nominal* sous la houlette de la Caisse nationale de Crédit agricole, avec des souscriptions nourries de la part des non-résidents, qui considèrent ce «papier» comme dépourvu de risque et assorti d'une quasi-garantie du Trésor, en raison du statut spécial de l'établissement, dont les dirigeants sont nommés par l'Etat. Les Charbonnages de France ont reçu un très bon accueil pour leur *milliard de francs*, les 9,20 % *proposés* sous l'égide du Crédit agricole et de la Société générale ayant été jugés très convenables, ce qui a permis de placer du «papier» dans *les réseaux. La Caisse nationale* des autoroutes, enfin, a levé 2 milliards de francs sans difficulté, avec le concours de la Société générale et du Crédit lyonnais.

### *Vifs retraits sur les sicav monétaires*

*Sur le front des sicav*, Europerformance signale de vifs retraits sur les sicav de trésorerie (–34,7 milliards de francs, dont 27,3 milliards de francs pour les monétaires) contre un excédent de 17,2 milliards de francs et de 14,7 milliards en août dernier. Septembre étant habituellement un mois de souscription (+6,6 milliards en 1990, +4,7 milliards en 1991), on peut supposer que les *retraits enregistrés correspondent* à un resserrement des trésoreries des entreprises (50 % de l'encours) plutôt que des particuliers. Cela signifierait que la vague de souscription sur les sicav court terme (1 246 milliards d'encours) culmine. Phénomène à suivre.

FRANÇOIS RENARD

هكذا من الامل



Le Monde

Les élections municipales au Maroc

# L'opposition perd plusieurs grandes villes

**Les électeurs de 1 544 communes ont élu, vendredi 16 octobre, leurs conseillers municipaux. Les premiers résultats *faisaient apparaître*, samedi, des succès notables des petits partis, au détriment des deux principales formations de l'opposition, l'Istiqlal et l'*Union socialiste des forces* populaires (USFP).**

RABAT

*de notre envoyé spécial*

A son *«cher peuple»*, Hassan II avait demandé de *«se mobiliser»* pour les élections municipales comme il l'avait fait, le 4 septembre, lors du référendum constitutionnel, souhaitant qu'il se rende aux urnes, *«débordant d'enthousiasme»*. A-t-il été entendu? Sans atteindre le chiffre-record de 99,98 % de la précédente consultation, dont plus d'un Marocain s'était justement gaussé, le taux de participation, selon des résultats partiels qui portent sur le tiers des communes, dépasse, cette fois, 76 %.

On estime, néanmoins, dans les *milieux de l'opposition parlementaire*, que, compte tenu de l'état de désenchantement profond de la *population à l'encontre de la classe* politique, le poids de l'abstentionnisme paraît encore bien trop faible *pour être crédible*. La campagne dont beaucoup s'étaient plus à louer la *«dignité»*, malgré quelques violences qui ont fait, officiellement, cinq morts, n'aurait-elle donc pas débouché sur des élections aussi *«transparentes, libres et honnêtes»* que les avait promises Hassan II?

Si M. Driss Basri, ministre de l'intérieur, n'a *fait état que de trois «incidents»* pendant le déroulement du scrutin – des disputes entre candidats à Marrakech, Meknès et Salé, – les partis d'opposition, qui sortent affaiblis de cette consultation, *ont relevé de nombreuses irrégularités*, notamment le trafic, à titre payant, de cartes d'électeur et *la confection* de faux procès-verbaux de résultats.

### Redistribution des cartes

Toujours est-il que le remodelage des communes – dont le nombre *est passé*, depuis les municipales de juin 1983, de 858 à 1544 – et l'émiettement des circonscriptions électorales – 22 282 au total – ont favorisé l'émergence de candidats sans étiquette et, surtout, de petites *formations politiques* qui font partie de l'actuelle majorité parlementaire, comme le Parti national des *indépendants* (PNI) et l'Union constitutionnlle (UC). Cette redistribution a joué au détriment des deux principales composantes de l'opposition à la Chambre des représentants, l'Istiqlal et, davantage encore, l'USFP qui maintiendrait ses positions à Casablanca et à Rabat, reculerait à Agadir et perdrait, notamment, le contrôle de Fès, d'Oujda et de Tétouan.

*«Ces résultats sanctionnent partout la gestion des municipalités sortantes»*, assure M. Basri. Ces élections communales dessinent-elles déjà le *paysage politique* qui sortira des urnes à l'issue des élections législatives dont la tenue devrait avoir lieu d'ici à la fin de l'année? En tout cas, elles semblent à même de satisfaire Hassan II qui, pour gouverner, entend s'appuyer sur des formations dont aucune n'est en position dominante pour lui imposer ses vues.

L'opposition parlementaire s'inquiète, quant à elle, *«d'avoir à rendre des comptes»* à une base turbulente qui avait déjà contraint ses dirigeants à choisir la *«non-participation»* au référendum constitutionnel et souhaitait les voir refuser l'aventure des municipales. Dans *ces conditions, l'USFP et l'Istiqlal* ne seront-ils pas tentés d'obtenir de nouvelles assurances du pouvoir *avant de courir leurs chances aux* législatives?

JACQUES DE BARRIN

Obsèques nationales à Berlin

# *L'hommage de l'Europe à Willy Brandt*

BERLIN

*de notre correspondant*

L'Allemagne et l'Europe entière célébraient, samedi 17 octobre à Berlin, les obsèques nationales de Willy Brandt, le chancelier de l'Ostpolitik, le symbole d'une Allemagne en *paix avec ses voisins*. En présence de nombreux hôtes étrangers, les cérémonies officielles *se sont déroulées, samedi* en fin de matinée, au Reichstag, siège du Parlement allemand jusqu'à *son incendie en 1933, bastion de* l'Occident pendant trente-quatre ans sur la ligne de démarcation *entre l'Est et l'Ouest, jusqu'à* la chute du mur de Berlin, il y a trois ans. La dépouille mortelle de l'ancien *bourgmestre* de Berlin-Ouest devait être inhumée, dans l'intimité, au cimetière de Zehlendorf.

M. François Mitterrand et le premier ministre espagnol, M. Felipe Gonzalez, l'héritier spirituel de Willy Brandt au sein de la *communauté* socialiste internationale, arrivaient directement, avec le chancelier chrétien-démo*crate Helmut Kohl*, du conseil européen de Birmingham. Le président portugais, M. Mario Soares, *le chancelier autrichien*, M. Franz Vranitzky, cotoyaient le prince Charles d'Angleterre et les plus hauts représentants des sociaux- démocrates de Scandi*navie*, frères d'armes de Willy Brandt pendant la guerre. M. Mikhail Gorbatchev avait fini *par s'échapper de Moscou* pour venir rendre un dernier hommage à celui qui fut l'un de ses princi*paux défenseurs en* Europe au début de la perestroïka.

### Cérémonies au Reichstag

Les obsèques officielles comportaient une cérémonie dans la *salle plénière* du Reichstag, où Willy Brandt avait encore présidé, en sa qualité de doyen *d'âge, la séance inaugurale* du premier Parlement de l'Allemagne réunifiée, élu en décem*bre 1990; où l'Internationale* socialiste au grand complet avait pris congé en septembre dernier *de celui qui avait été pendant* seize ans son président et son inspirateur.

Les allocutions devaient être prononcées par le président de la République fédérale, la présidente du Bundestag et le chancelier, les chrétiens-démocrates *Richard* von Weizsäcker, Rita Süssmuth et Helmut Kohl, par le dirigeant du Parti social-démocrate allemand, M. Björn Engholm, et par M. Felipe Gonzalez au nom de l'Internationale socialiste.

Au terme de cette cérémonie, *les honneurs militaires* devaient être rendus devant le Reichstag à Willy Brandt, dont la dépouille *mortelle devait être ensuite* acheminée sous escorte, sur un catafalque, vers le cimetière de Zehlendorf. *Il y reposera aux côtés*, notamment, du premier bourgmestre de Berlin après la guerre, *Ernst Reuter, l'un de ses principaux* mentors politiques.

Les Berlinois se sont déplacés par milliers, au cours de ces deux jours de cérémonies, pour rendre leur propre hommage au défunt. Enveloppé dans le drapeau allemand, sous un portrait en *noir et blanc*, le cercueil avait été exposé toute la journée de vendredi dans le hall de l'hôtel *de ville de Berlin-Ouest*, à Schöneberg. Sont venus se recueillir des gens de tout âge, venus de *l'Ouest comme de l'Est, mais* surtout une grande majorité de jeunes, pour lesquels Willy Brandt *restera le symbole d'une* Allemagne généreuse.

HENRI DE BRESSON

Au sommet européen de Birmingham

# *Rumeur...*

BIRMINGHAM

*de notre envoyé spécial*

*«Inévitable en ce moment»*, selon le porte-parole de l'Elysée, M. Jean Musitelli, une rumeur sur une aggravation de l'état de santé de M. Mitterrand a donné à certains médias plus de travail que le sommet européen lui-même.

Le chef de l'Etat s'est reposé *quelques instants dans sa chambre* d'hôtel avant le déjeuner de travail des Douze. La rumeur *disait*, quant à elle, que, escorté par des policiers, il avait dû quitter d'urgence le Conseil européen pour se faire soigner à l'hôpital. L'«information» aurait été donnée par un collaborateur de la municipalité de Birmingham, répercutée par une radio locale, puis reprise à l'échelon national et international. Le réflexe selon lequel il vaut mieux donner instantanément un scoop, quitte à *le démentir* quelques instants plus tard, plutôt que de se faire doubler par un autre *média a fonctionné parfaitement* durant quelques heures. Interrogé sur les origines de cette rumeur, M. Mitterrand a expliqué, d'un air amusé et ironique, qu'il était *«un homme à résurrection rapide». «Les rumeurs, c'est pire que les papillons pour arriver à les attraper. Ou bien le sel sur la queue des oiseaux. On a tous essayé et on n'a jamais réussi. Alors, laissez-les courir»*, a-t-il dit.

A propos de son état de santé, M. Mitterrand a expliqué, d'un ton calme et détaché, qu'il était *«dans la situation de toute personne qui a subi une opération assez sérieuse et qui, dans un cadre normal, devrait, paraît-il, disposer d'un certain nombre de mois ou de semaines de repos. Disons que ce repos est quelquefois troublé par les événements qu'imposent mes fonctions. Mais ce n'est pas dramatique. Je le supporte.»*

P. S.

En prélude au débat budgétaire

# Les professionnels du bâtiment réclament des mesures d'urgence

Les principales organisations de la construction ont lancé, vendredi 16 octobre, un appel à des *«mesures d'urgence»* afin d'enrayer la crise du logement et de l'immobilier. Au cours d'une conférence de presse *«solennelle»*, dans le cadre du Comité de concertation de la construction, les responsables ont haussé le ton. M. Jean Domange, président de la Fédération nationale du bâtiment (FNB), a notamment mis en cause *«les erreurs graves de pilotage structurel et conjoncturel»*, estimant que le secteur va perdre 30 000 emplois en 1992.

Alors que le débat budgétaire va commencer mardi 20 octobre, le Comité de la construction réclame la budgétisation de 60 000 prêts à l'accession sociale à la propriété (PAP) ainsi qu'une plus grande égalité fiscale entre épargne mobilière et épargne immobilière.

Par 130 voix pour et 35 contre

# La Norvège ratifie l'accord sur l'Espace économique européen

Le Parlement norvégien a ratifié, vendredi 16 octobre, l'accord sur la création d'un Espace économique européen (EEE), qui vise à former un bloc commercial unique de l'océan Arctique à la Méditerranée. A *l'issue de deux jours de débats*, l'accord a été approuvé par 130 voix pour et 35 contre, obtenant la majorité requise des trois quarts.

L'EEE, qui regroupera dix-neuf pays – les douze de la Communauté européenne et les sept de l'Association européenne de libre-échange (AELE) – doit entrer en vigueur le 1er juillet 1993. Lors du débat, le premier ministre norvégien, *M. Gro Harlem Brundtland*, a insisté sur la nécessité pour son pays de ratifier l'EEE afin d'être en mesure de se battre à armes égales sur les marchés commerciaux européens.

Crise du secteur public espagnol

# L'INI supprimera 20 000 emplois d'ici à 1996

MADRID

*correspondance*

Après les splendeurs de 1992, il a fallu une dévaluation de 5 % de la peseta et la publication du budget 1993 pour que l'Espagne se rende compte qu'elle entrait en récession. Pourtant, on savait que le déficit public était énorme (75 milliards de francs) et que l'industrie avait besoin d'un remède de cheval pour être adaptée au marché *unique*.

M. Javier Salas, président de l'Institut national de l'industrie (INI), qui regroupe une quarantaine d'entreprises publiques, a dressé, le 14 octobre, devant la commission du budget du Parlement, un panorama fort sombre. Il a annoncé 20 000 suppressions d'emplois d'ici à 1996, prévoyant *la fermeture prochaine d'entreprises* et d'usines, et estimé le déficit de l'INI pour l'année 1993 à 7 milliards de francs.

Ces suppressions d'emplois toucheront surtout le secteur de la sidérurgie (10 000 postes), en crise depuis plusieurs années. Les Asturies ont été le théâtre de nombreux incidents et de longues grèves au printemps. Pour la deuxième fois depuis janvier, les employés des grandes entreprises *sidérurgiques* des Asturies marchent sur Madrid. Et le plan de restructuration élaboré *par le gouvernement vient* d'être rejeté cette semaine par la Commission européenne.

L'autre secteur le plus affecté est celui des chantiers navals. M. Salas prévoit une réduction de la capacité de ces entreprises, comme Bazan, la plus importante en Espagne dans cette branche, et la fermeture de certains chantiers navals dont ceux de Séville. La compagnie Iberia n'échappe pas à l'austérité. Elle va d'abord réduire ses effectifs. On parle de vente de l'immeuble du siège social madri*lène – estimé à 1 milliard* de francs, – mais aussi de ceux de Paris et de Rome. – *(Intérim.)*

## EN BREF

□ **M. Salman Rushdie sera *«le bienvenu»* en France.** – A la suite de récentes déclarations de M. Salman Rushdie selon lesquelles il s'était vu *«refuser l'entrée du territoire français»* à trois reprises, le porte-parole *du Quai* d'Orsay, M. Daniel Bernard, a déclaré, vendredi 16 octobre, que l'écrivain britannique était *«le bienvenu en France et qu'il y sera protégé»*. Paris a simplement fait des *«recommandations de prudence dans son propre intérêt»* à M. Rushdie, qui souhaitait venir en France en 1991, en pleine guerre du Golfe, a indiqué M. Bernard.

□ **ANGOLA : annonce officielle d'un second tour de l'élection présidentielle.** – Le président José Eduardo dos Santos a obtenu 49,57 % des voix à l'élection présidentielle du mois dernier et devra disputer un second tour de scrutin, selon les résultats définitifs annoncés, samedi 17 octobre, par la radio angolaise. M. Jonas Savimbi, chef de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), qui dénonçait des *«fraudes massives»* et menaçait de reprendre le maquis, a obtenu 40,07 % des suffrages, a indiqué le président de la commission électorale nationale. – *(Reuter.)*

# *Mme Aubry et la «fausse radiée» de TF 1*

Le 8 octobre, le journal de 20 heures de TF 1 diffusait un reportage sur une jeune chômeuse, radiée selon elle des listes de demandeurs d'emploi de l'ANPE parce qu'elle avait négligé de répondre à une convocation de l'agence. S'appuyant sur cet exemple, TF 1 dénonçait les radiations abusives dont étaient victimes cer*tains demandeurs d'emploi* particulièrement désorientés. Ici même, dans la chronique *«Images», nous nous faisions* l'écho de cet émouvant reportage (*le Monde* du 10 octobre).

Le cas de cette jeune femme n'a pas manqué d'éveiller l'attention de Mme Martine Aubry, ministre du travail. Redoutant qu'une «bavure» ait pu être commise par les services de l'agence dont elle a la tutelle, le ministre tentait en vain d'obtenir de TF 1 les coordonnées de la jeune femme.

Cette dernière ayant finalement *pu être retrouvée* par le biais de l'agence, il s'avérait que le témoignage accordé à la télévision était mensonger : elle était bien inscrite au fichier des demandeurs d'emploi *depuis février 1992*, et n'avait jamais été radiée.

A la rédaction de TF 1, on fait valoir le manque de temps – il fallait absolument diffuser ce reportage le soir même – qui a empêché la journaliste de pro*céder à toutes les vérifications* nécessaires.

Si l'on admet avoir été trompé par une association de chômeurs, proche du PCF, on *n'envisage nullement de diffuser* un rectificatif à l'antenne : on assure détenir en réserve de *nombreux cas* de chômeurs abusivement radiés des listes, authentiques ceux-ci, auxquels TF 1 se propose de consacrer plusieurs sujets dans les prochains jours.

Pour sa part, Mme Aubry s'indigne qu'une grande chaîne *puisse ainsi tromper les télé*spectateurs. Sans nier que des bavures puissent se produire ici ou là, elle assure souhaiter que tous les cas décelés soient portés à sa connaissance, afin de pouvoir le cas échéant revenir sur d'éventuelles radiations abusives. Quant à la «fausse radiée», que nous avons contactée, elle se refuse à tout commentaire.

D. S.

## SOMMAIRE



**HEURES LOCALES**



La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

*Ce numéro* comporte un cahier «Radio-télévision»

Le numéro du « Monde » daté 17 octobre 1992 a été tiré à 479 076 exemplaires.